
FAIRE LA GUERRE, FAIRE LA PAIX : FORMES DE CONFLITS ET MODES DE RESOLUTION

INTRODUCTION : FORMES DE CONFLITS ET TENTATIVES DE PAIX DANS LE MONDE ACTUEL

Vidéo « Le dessous des cartes : XXIe siècle : combien de guerres ? » (vidéo datant du 05/10/2024)

<https://www.arte.tv/fr/videos/114573-027-A/le-dessous-des-cartes/>

1) Quelles sont les deux principales catégories de guerres ? Lesquelles sont les plus nombreuses aujourd'hui ? Détaille les différentes formes qu'elles peuvent prendre.

Plus de guerres à l'intérieur des Etats (une cinquantaine) que des guerres entre Etats (2 mentionnées : Gaza et Ukraine)

Ces conflits intra-étatiques prennent différentes formes :

- ➔ Avec intervention internationale : Syrie
- ➔ Guerre civile devenant régionale : Nigéria
- ➔ Guerres civiles qui restent nationales : Mexique et Brésil : affrontements de gangs liés au trafic de drogue avec les forces armées du pays
- ➔ Guerre policière d'un gouvernement contre le peuple d'une région (ex : en Chine, dans la région du Xinjiang contre les Ouïghours)

2) Quelles sont les conséquences des guerres sur les populations civiles ?

Les règles internationales qui protègent les civils sont violées (viols au Congo, hôpitaux pris pour cibles à Gaza, bombardement du théâtre de Marioupol en Ukraine)

Les guerres conduisent à des migrations : déplacés internes et réfugiés dans d'autres pays : Ukrainiens, afghans, syriens

3) Le XXIe compte-t-il plus ou moins de guerres que l'après Seconde Guerre mondiale ?

2022 : une cinquantaine de guerres = 3 fois plus qu'en 1946

Baisse des guerres entre Etats, mais plus de guerres civiles. Elles font toutefois moins de morts.

4) Quels sont les différents événements qui ont conduit à des guerres dans la 2e moitié du XXe siècle ?

Guerres territoriales entre voisins liées à la décolonisation

- ➔ Guerre Inde/Pakistan
- ➔ Guerres israélo-arabes
- ➔ Iran/Irak

Guerres liées à l'éclatement de l'URSS

- ➔ Tchétchénie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan

Eclatement de la Yougoslavie

Conflit au Rwanda qui conduit à un génocide

5) Quelles transformations géopolitiques du monde entraînent des conséquences sur les guerres actuelles ?

- Emergence de nouveaux impérialismes
- Affaiblissement du leadership occidental
- Système multipolaire
- Affaiblissement de l'ONU : en 2024, plus que 11 opérations extérieures et des échecs (ex : MINUSMA partie du Mali en 2023)
- Fragilisation des pays d'un point de vue économique et écologique

6) En quoi les guerres du XXIe siècle sont-elles nouvelles ?

- Conflits interdépendants (ex : liens entre les rebelles Houthis au Yémen et le conflit à Gaza qui a des conséquences sur le commerce international)
- Nouvelle manière de faire la guerre : drones, cyberguerres : guerres hybrides
- Nouveaux acteurs : compagnies militaires privées (ex : milice Wagner remplacée par l'Africa corps russe)

En savoir plus : https://www.courrierinternational.com/article/geopolitique-au-mali-wagner-s-en-va-l-africa-corps-s-installe_231812

7) Relevez la définition de la guerre selon l'auteur Jean Giraudoux.

« La paix n'est rien d'autre que l'intervalle entre deux guerres »

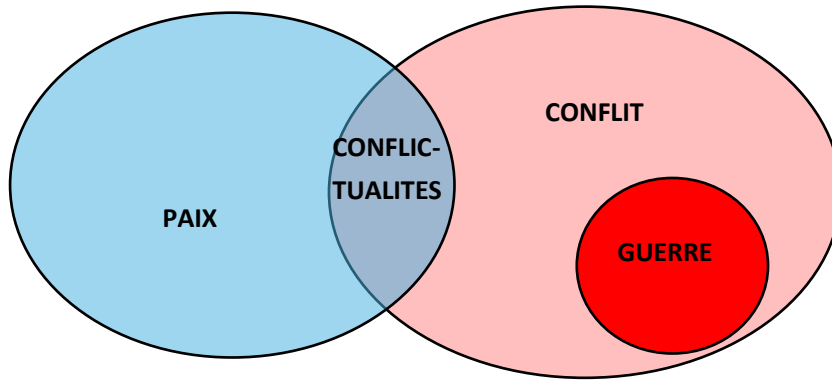
I. Diversité des conflits et essai de typologies

Le terme de conflits recouvre une très grande diversité de situations que nous allons essayer de classer pour dresser une ou plutôt des typologies (il s'agit de trouver des grands « types » de conflits). Les exemples ne se limiteront pas aux conflits actuels.

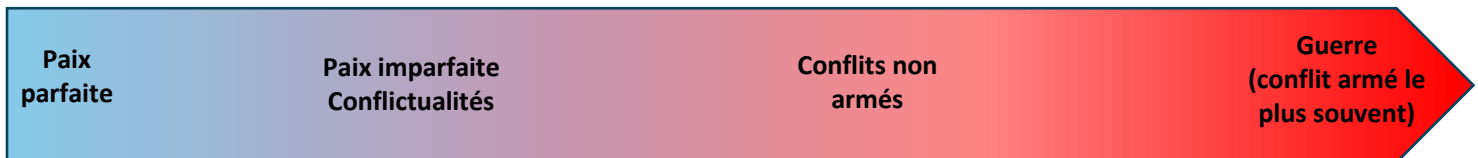
A. Selon leur intensité : de la conflictualité à la guerre

DIAPOS : Activité individuelle : activité 1 : étape 1

	Définition
Conflit	Du latin <i>cum</i> (avec) et <i>fligere</i> (heurter, frapper) Opposition entre deux acteurs (individus ou groupes) qui peut aller du simple désaccord à la guerre et prendre des formes diverses (armées ou non). Le conflit implique un acteur qui a une revendication portant atteinte aux intérêts d'un autre / d'une communauté (Charles TILLY, <i>Politique(s) du conflit</i>)
Conflictualité	Situation intermédiaire entre paix et guerre ouverte, se manifestant par des violences de natures diverses
Guerre	Conflit armé : notion juridique encadrée et à dimension militaire ; toutefois, le mot « guerre » n'est plus utilisé dans le droit international actuel (on parle plus de « conflit armé international » ou « non international »). Il faut un certain seuil de violences pour qualifier la situation de guerre (sinon « troubles » ou « tensions »). Toutefois, il n'est jamais vraiment quantifié (1000 morts ?).
Paix	Absence de guerre, sinon de conflit.



ou



Désaccord/opposition croissant entre les acteurs

Comme nous l'avons vu dans un premier temps, les conflits sont des situations d'opposition entre plusieurs acteurs qui peuvent aller de la simple tension au conflit armé, à l'affrontement violent. En français, on distingue les conflits des situations de conflictualité dans lesquelles le conflit est latent, faible, un état intermédiaire entre paix et conflit.

Conflictualités ou tensions < Conflit < Guerre

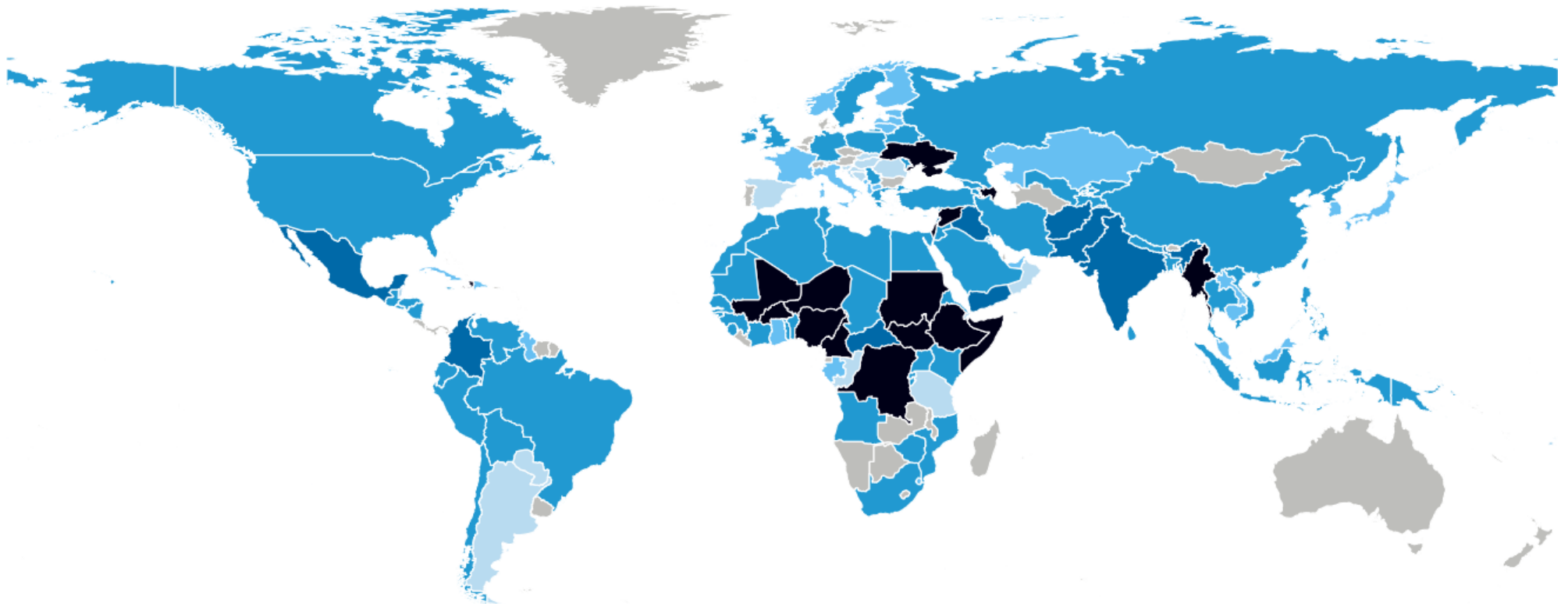
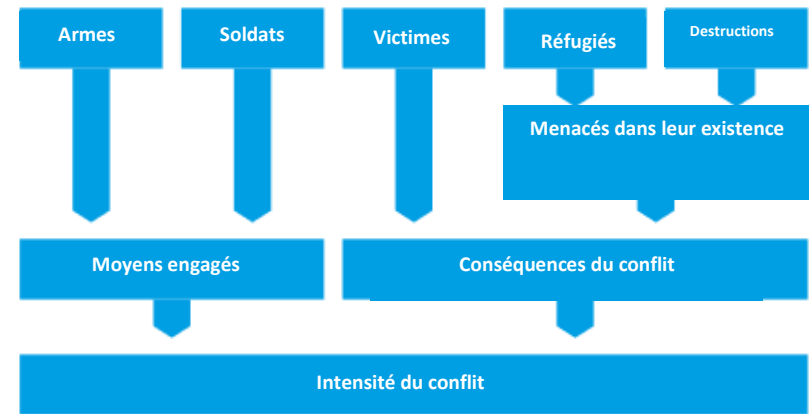
Le HIIC (Heidelberg Institute for International Conflict Research) **dresse chaque année un baromètre des conflits dans le monde en essayant d'évaluer leur intensité en s'appuyant sur les moyens engagés (armes, soldats) et les conséquences du conflit (en termes de victimes, de nombre de réfugiés et de destructions).** En 2023, il recensait 369 conflits.

B. Selon l'espace géographique concerné : raréfaction des guerres interétatiques et multiplication des guerres intraétatiques pour des conflits aux dimensions de plus en plus mondiales

DIAPO : Activité individuelle et collective : activité 1 : étape 3

CARTE 1 : Baromètre des conflits 2023 de l'IIK (Heidelberg Institute for International Conflict Research)

intensity Level	terminology	level of violence	intensity class
1	dispute	non-violent conflicts	low intensity
2	non-violent crisis		
3	violent crisis	violent conflicts	medium intensity
4	limited war		high intensity
5	war		



Alliances, mésalliances, explosions de violence

Grandes alliances politiques et/ou militaires

- Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN)
- Anzus Aukus
- Dialogue quadrilatéral pour la sécurité (Quad)
- Union européenne
- Ligue arabe
- Organisation de coopération de Shanghai (OCS)
- Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean)
- Asean + 3
- Union africaine
- Pays suspendu
- Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA)
- Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE)

Pays touché par un conflit violent

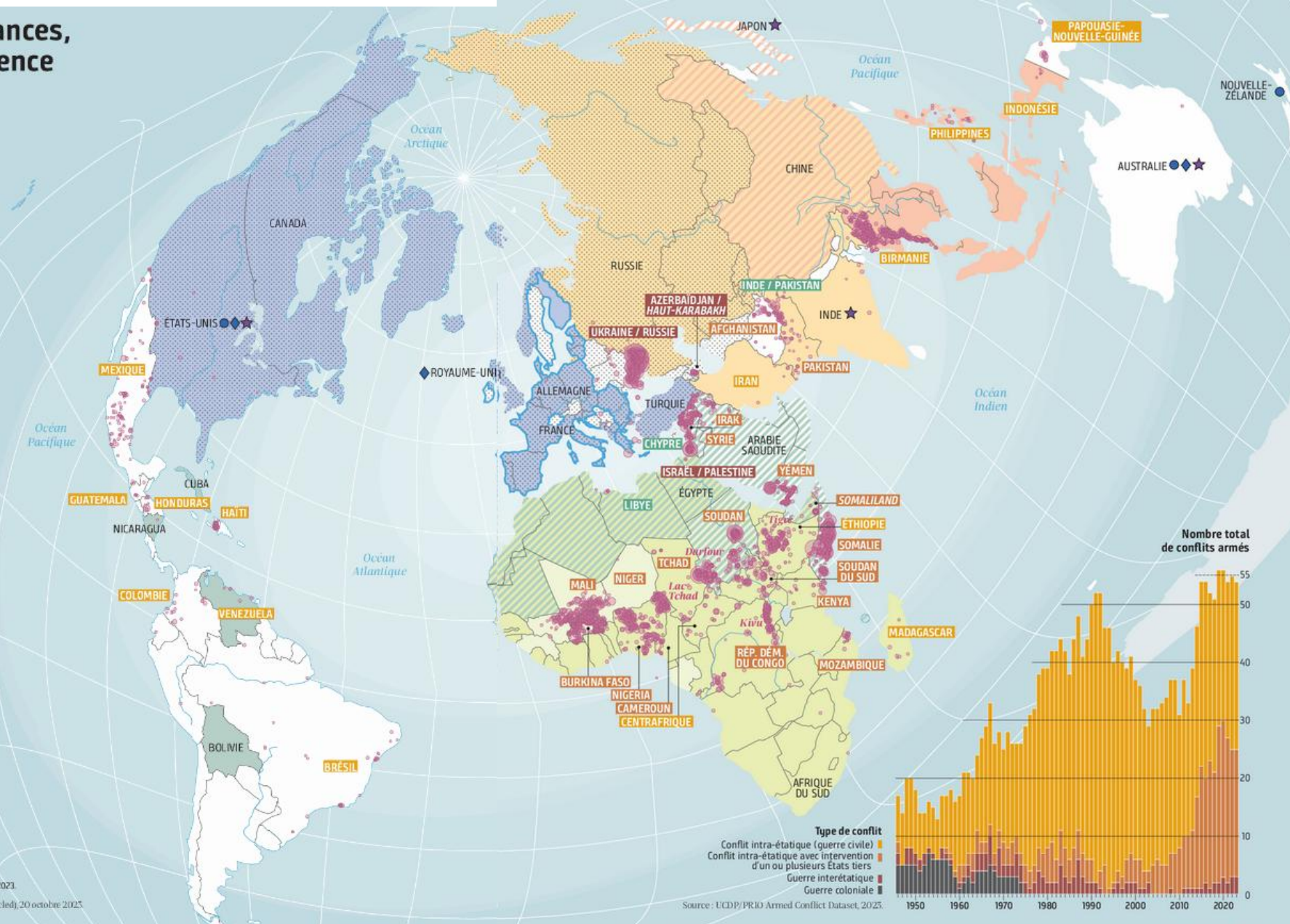
- Conflit inter-étatique
- Conflit intra-étatique, impliquant des acteurs extérieurs
- Violences intérieures
- Conflit gelé

Événement violent ayant provoqué la mort de cinq personnes ou plus en 2023*

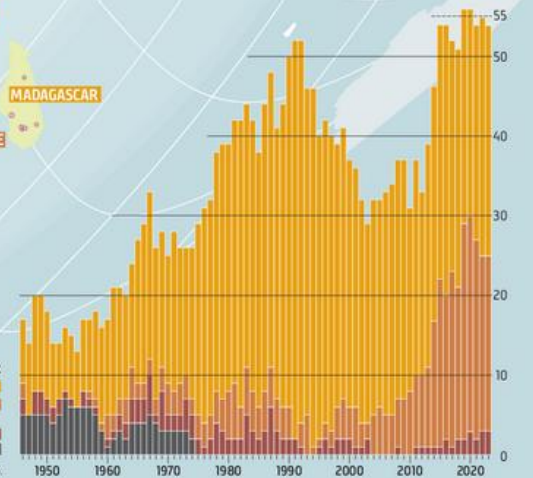


1. La Syrie, suspendue en 2011, a été réintégrée en 2023.
 2. Plus exactement entre le 1^{er} novembre 2022 et le 20 octobre 2023.

Source : The Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled), 20 octobre 2023



Nombre total de conflits armés



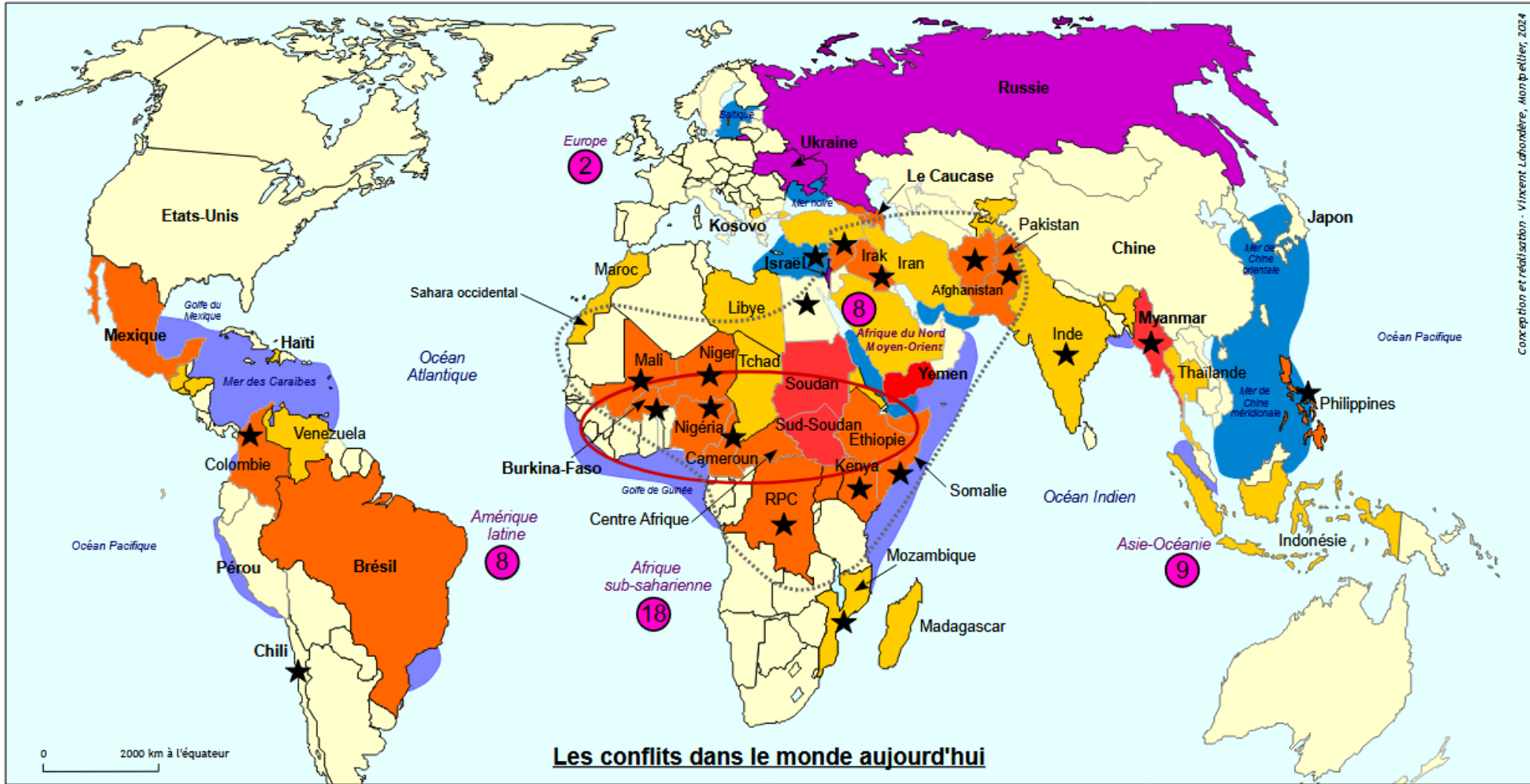
Type de conflit

- Conflit intra-étatique (guerre civile)
- Conflit intra-étatique avec intervention d'un ou plusieurs États tiers
- Guerre inter-étatique
- Guerre coloniale

Source : UCDP/PRIO Armed Conflict Dataset, 2023.

Source : Manière de voir du Monde diplomatique, décembre 2023-janvier 2024

CARTE 3



Les conflits dans le monde aujourd'hui

Les conflits armés en cours

- 7 Nombre de conflits par aires continentales
- Les conflits les plus meurtriers : guerres Ukraine-Russie et israélo-palestinienne
- Conflits armés majeurs (plus de 10.000 victimes)
- Conflits armés de forte intensité (de 1000 à 9 999 victimes)
- Conflits armés de faible intensité (de 25 à 999 victimes)
- autres

Des espaces instables

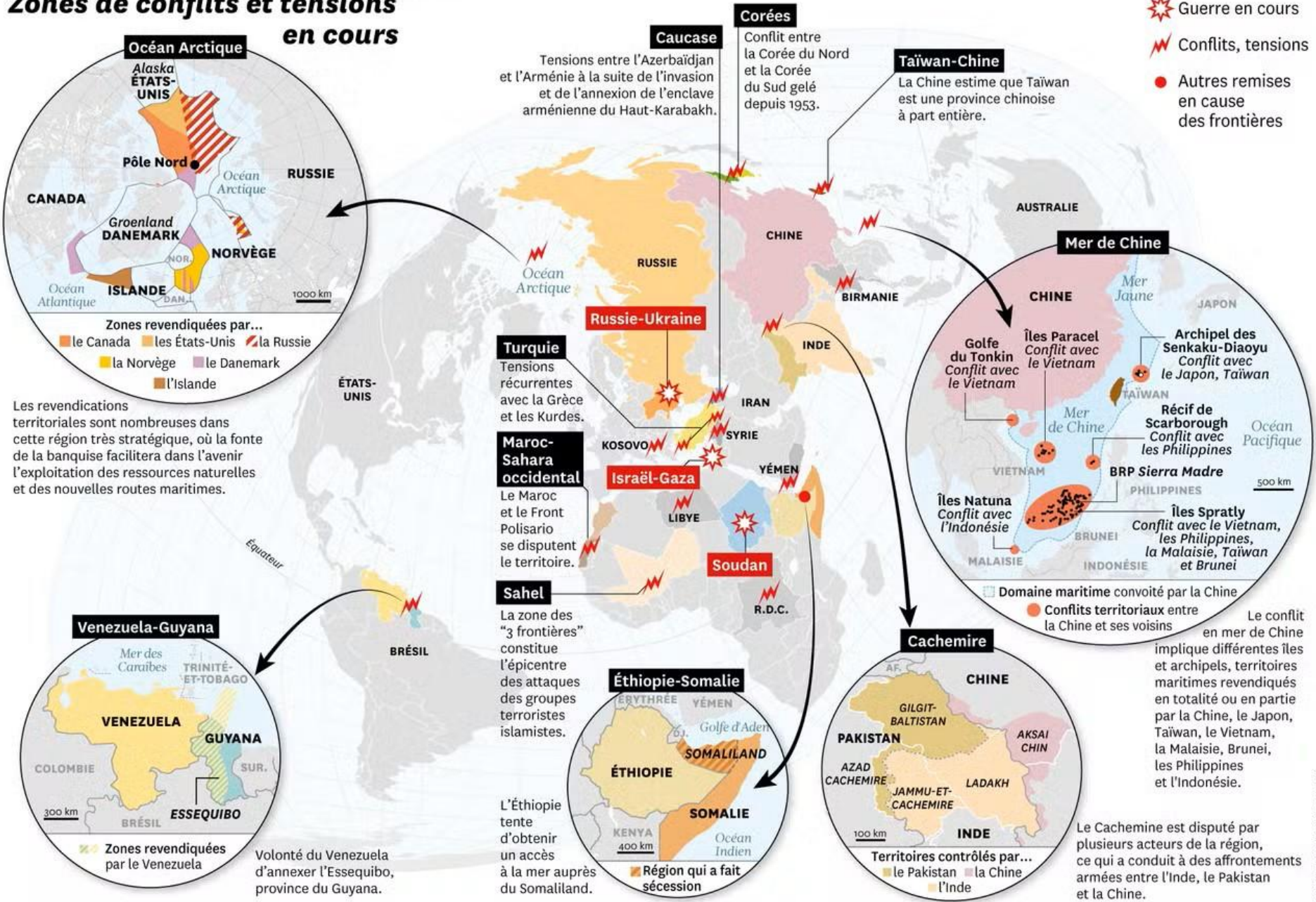
- L'Arc de crise (concentre la majorité des conflits du Sahel au Moyen-Orient)
- ★ Les pays les plus touchés par le terrorisme (1)
- Espaces semi-arides affectés par « la pénurie d'eau et l'impact croissant du changement climatique »

- Des espaces maritimes à risque de piraterie ou de brigandage
- Des espaces maritimes sous fortes tensions (conflits, terrorisme)

(1) - Produit par l'Institute for Economics & Peace (IEP) l'indice mondial du terrorisme prend en compte les décès, les incidents, les otages et les blessés du terrorisme, pondérés sur une période de cinq ans.

Sources – rapport du SIPRI 2023 et 2024 ; Uppsala Conflict Data Program ; Council of Foreign relations ; IEP ; France Diplomatie, KonBriefing Research H. Védrine et P. Boniface, *Atlas des crises et des conflits*, 2024 ; Géopolitique des mers et des océans, Diplomatie, n°82, octobre 2024

Zones de conflits et tensions en cours



1) **Quels éléments peuvent permettre de qualifier un conflit de guerre et d'en mesurer l'intensité ? (carte 1)**

Pour mesurer l'intensité d'un conflit, le HIIK tient compte à la fois **des moyens engagés (types d'armes, nombre de soldats)** et des **conséquences du conflit (sur les populations : nombre de victimes et nombre de réfugiés, sur les biens : importance des destructions)**. Il distingue ainsi 5 niveaux de conflits, de la dispute (niveau 1) aux crises non-violentes ou violentes (niveaux 2 et 3) et aux guerres (niveaux 4 et 5).

2) **Quels sont les trois différents types de conflits si on considère les faits d'un point de vue géographique ? (cartes 2 et 3)**

La carte 2 distingue les conflits interétatiques (entre 2 Etats comme Ukraine/Russie, Israël/Palestine) et les conflits intraétatiques (Pakistan, Syrie, Mali, Tchad...).

La carte 3, en mettant en lumière les pays les plus touchés par le terrorisme ou encore les espaces maritimes à risque de piraterie, présente ainsi des exemples de conflits internationaux transnationaux.

3) **Quelles régions du monde concentrent aujourd'hui le plus de conflits interétatiques ? intraétatiques ? (cartes 2 et 3)**

La carte 3 met en évidence un arc de crise qui concentre la majorité des conflits à l'échelle mondiale : il s'étend du Sahel au Moyen Orient.

La carte 2 montre que les conflits interétatiques sont concentrés au Proche Orient et à la limite entre l'Europe et l'Asie, tandis que les conflits intraétatiques, beaucoup plus nombreux, sont concentrés en Afrique (surtout subsaharienne sur une large bande du sud du Sahara au sud de la RDC), en Asie du Sud et dans une moindre mesure avec des conflits de moindre intensité en Amérique latine et en Océanie.

4) **Essayez de classer les causes des conflits par catégories. (cartes 3 et 4)**

Causes économiques : piraterie, brigandage, ressources naturelles en Arctique

- **Volonté de contrôler les mers :** accès à la mer (Ethiopie/Somalie), nouvelles routes maritimes arctiques, mer de Chine

Causes religieuses : terrorisme islamique (Sahel, Israël-Gaza)

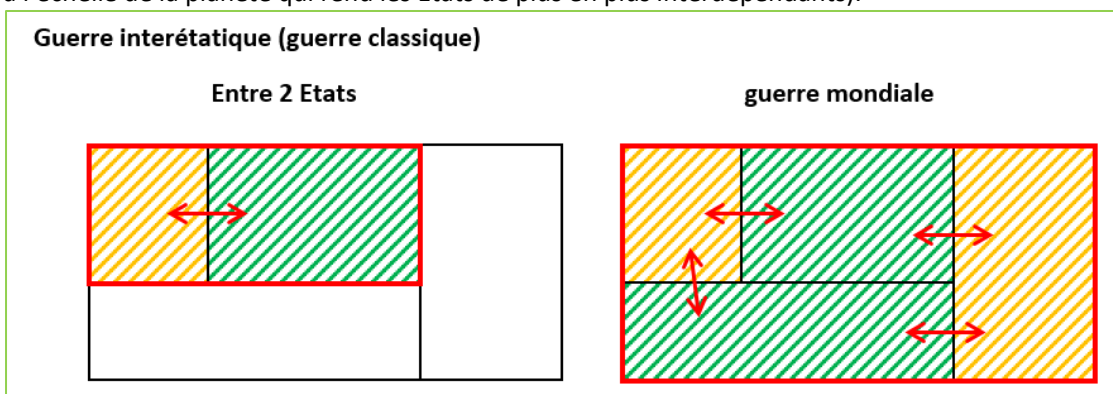
Causes historiques de frontières mal acceptées lors de l'indépendance des pays : Corées, Caucase, Cachemire

Causes nationalistes : revendications nationales de peuples qui souhaitent obtenir l'indépendance d'un Etat-nation (Kurdes, Sahara occidental, Gaza)

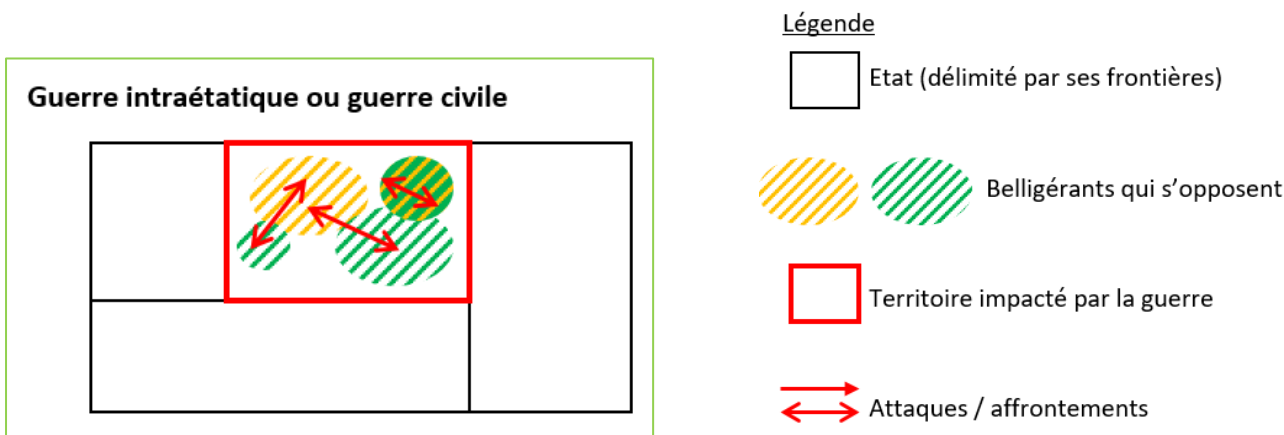
5) **Aidez-vous de votre livret méthodologique pour exercer votre esprit critique. Trouvez quelles sont les limites des cartes 2, 3 et 4 : que peut-on leur reprocher ?**

	Carte 2	Carte 3	Carte 4
Informations présentes et absentes	La mise en évidence des alliances gêne la représentation des conflits. Quelle différence entre conflits intérieurs et conflits intra-étatiques ? Rien sur les causes, sur les acteurs, sur la durée du conflit ou sur les tentatives de résolution. Rien sur les conflits maritimes. Certains conflits semblent minimisés par rapport à d'autres cartes (ex : Mexique où les points roses des morts sont pourtant nombreux)	Rien ne distingue les conflits intra- et inter-étatiques. Des causes partielles seulement. Rien sur les acteurs, la durée des conflits, sur les tentatives de résolution	La distinction entre guerres et conflits est parfois contestable : s'agit-il de la distinction entre guerres intra- et interétatiques voilées ? Des conflits passés sous silence bien présents sur les autres cartes (notamment en Amérique : rien sur le Mexique).
Choix du cartographe : échelle, type de projection, choix des figurés...	Echelle internationale qui empêche la précision dans la localisation : simplification nécessaire.	Echelle imprécise. Projection qui n'est pas optimale pour voir les distances entre les conflits entre Asie et Amérique. On ne comprend pas trop ce qui est comptabilisé dans les conflits par aires continentales ex : 2 en Europe mais on voit le Kosovo, l'Ukraine et la mer baltique)	Des zooms bienvenus pour changer d'échelle mais qui cachent certains territoires. Des explications sur les causes ou l'histoire des conflits, mais inégales selon les cas et qui donnent une carte assez brouillonne.

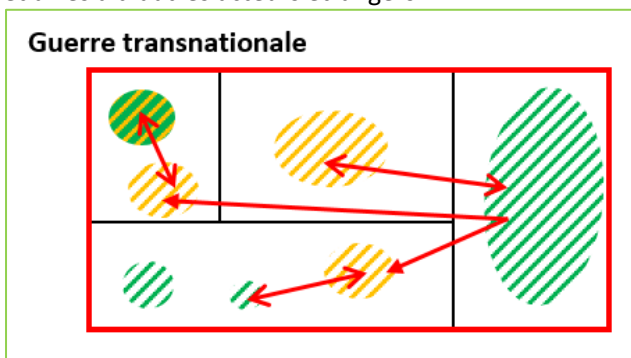
Les **guerres dites « conventionnelles »** sont des **guerres interétatiques** : deux Etats (ou plus) s'affrontent. La guerre peut rester un conflit régional ou, de plus en plus, s'internationaliser avec l'intervention d'un nombre de plus en plus important d'Etats alliés ainsi que d'institutions internationales. **Le XXe siècle a vu apparaître des guerres mondiales. Cette extension géographique des conflits est liée à la mondialisation** (multiplication des flux d'informations, d'hommes, de marchandises à l'échelle de la planète qui rend les Etats de plus en plus interdépendants).



Il existe également et de plus en plus des **guerres intra-étatiques**, ou **guerres civiles**, qui ne concernent qu'un Etat au sein duquel des groupes d'acteurs opposés s'affrontent. Aujourd'hui, de plus en plus de guerres civiles s'internationalisent également, les différents acteurs recevant l'aide d'Etats ou institutions étrangères.



Aujourd'hui, apparaissent **d'autres formes de conflits non conventionnels qui ont une ampleur mondiale** en ce qui concerne leurs auteurs comme leurs victimes, bien qu'il ne s'agisse pas de conflits interétatiques : c'est le cas des **cyberguerres** ou encore du **terrorisme djihadiste** qui ensanglante régulièrement le monde depuis le début les années 1990-2000. Ces **conflits sont plus transnationaux** puisque des acteurs des deux « camps » peuvent se trouver dans le même pays et alliés à d'autres acteurs étrangers.



C. Selon les motivations qui les sous-tendent

Ces conflits peuvent être classés en fonction des motivations qui les provoquent, autrement dit de leurs causes.

DIAPOS : Activité individuelle puis collective : activité 1 : étape 4

1) Conflits politiques territoriaux

CONFLITS INTERETATIQUES

Volonté de gagner des territoires (guerres de Louis XIV ou Napoléon) **ou de reprendre un territoire perdu** (une partie des Français nationalistes en 1914 souhaitent reprendre l'Alsace et la Moselle perdues en 1871)

Volonté de posséder le leadership sur une région (Ille Reich d'Hitler, EU et URSS pendant la guerre froide, Russie face à l'Ukraine).

CONFLITS INTRAETATIQUES

Volonté pour une nation de posséder un Etat (nationalisme), de se séparer d'un Etat dominateur (guerre d'indépendance américaine suite à la déclaration d'indépendance de 1776 ; guerre d'indépendance grecque face à l'Empire ottoman en 1830)

2) Conflits idéologiques

Ils se rapprochent des précédents.

CONFLITS INTERETATIQUES

Ce peut être lié à **la volonté d'un Etat de diffuser son idéologie politique** (Grande Armée française qui à partir de 1792 essaie de diffuser les acquis révolutionnaires en Europe (code civil) ; guerre froide au cours de laquelle de 1947 à 1991 les Etats-Unis et l'URSS veulent chacun diffuser son modèle politique, économique et social).

CONFLITS INTRAETATIQUES

Ils peuvent naître d'un **différend politique au sein d'un Etat entre deux conceptions du pouvoir** (guerre de Vendée entre les contre-révolutionnaires et les armées de la Convention en 1793 ; guerre civile chinoise entre les nationalistes et les communistes de la fin de la Seconde guerre mondiale à la prise de pouvoir par Mao en octobre 1949 ; guerre d'Espagne entre les Républicains et les partisans de Franco). Un **régime autoritaire conduit régulièrement à des soulèvements pour un retour à la liberté et à la démocratie** (Portugal en avril 1974)

3) Conflits religieux et culturels

CONFLITS INTERETATIQUES

Le prosélytisme armé est aussi à l'origine sinon de guerres, du moins d'actions terroristes (croisades au Moyen Age ; principe du djihadisme : les islamistes radicaux disent mener une guerre sacrée au cours de laquelle ils veulent tuer les Infidèles)

CONFLITS INTRAETATIQUES

Ils peuvent naître de différentes situations :

- **incapacité de deux groupes sociaux à coexister sur un même territoire, alors qu'ils n'ont pas la même religion et souvent pas la même culture** (éclatement de l'ex-Yougoslavie au début des années 1990 ; conflits israélo-arabes)
- **le pouvoir dominant impose sa religion/sa culture aux minorités** (guerres de religion en France aux XVIe et XVIIe s ; persécution des Irlandais par les Anglais aux XIXe-XXe s.).

4) Conflits économiques et sociaux

CONFLITS INTERETATIQUES (et intra)

L'appropriation de ressources est à l'origine de conflits, que ce soit les hydrocarbures (1^{ère} guerre du Golfe en 1990-91 : l'Irak envahit le Koweït en partie pour récupérer ses ressources pétrolières), **les minerais** (conflit au Sahara occidental, région qui réclame son indépendance au Maroc qui refuse pour garder le phosphate, le fer, le titane, l'uranium et toutes les autres ressources minières), **l'eau** (un des nombreux points de tensions entre Israël et Palestiniens) **et la terre** (landgrabbing dans les pays du Sud) **ou de plus en plus l'accès à l'océan** (1^{ère} guerre du Golfe aussi ; volonté pour la Chine d'augmenter sa ZEE en revendiquant Senkaku auprès du Japon).

CONFLITS INTRAETATIQUES (et inter)

Le conflit peut naître de forts contrastes économiques et sociaux, soit à l'intérieur d'un même pays (inégalités entre propriétaires terriens au Brésil et développement du MST, mouvement des sans terre qui pratique l'occupation des terres), soit entre deux pays voisins ce qui provoque une **immigration massive qui peut être rejetée** (Mexique/Etats-Unis).

Il est capital de comprendre qu'il est très rare qu'une guerre n'éclate que pour un motif. La plupart du temps, les guerres sont liées à des motivations variées qui touchent différents plans et différentes échelles.

D. Selon leur nature et leurs modalités

1) Des conflits armés

Ils se distinguent dans leurs modalités :

- Dans les **guerres conventionnelles**, il s'agit, **après déclaration de guerre, d'affrontements directs entre deux armées étatiques sur terre** (fantassins, artillerie, cavalerie par le passé), **sur mer** (navires de guerre, sous-marins) **ou dans les airs** (à partir de la 1^{ère} guerre mondiale). Les **armes utilisées sont conventionnelles** ('est-à-dire conformes aux conventions internationales qui régissent les guerres depuis la fin du XIXe s.).
- Les **guerres non conventionnelles** **opposent des acteurs qui ne sont pas forcément des armées étatiques** (civils qui se révoltent, groupe terroriste, etc.), se font **sans déclaration de guerre** et **prennent d'autres formes** que les guerres conventionnelles : **guérilla menée par un groupe rebelle** (actions de harcèlement sur le terrain qui passent par des attentats, des destructions de moyens de communication, des embuscades, prises d'otages ; le terme

signifie « petite guerre » en espagnol et est né pendant lors des révoltes contre la domination napoléonienne en Espagne), **terrorisme** (attentats visant des populations civiles pour faire peur, déstabiliser), **prise d'otages**, etc. **Elles ont recours à des armes non-conventionnelles, c'est-à-dire interdites par les conventions internationales** (armes chimiques, armes à sous-munitions, bombes improvisées, etc.) **ou armes détournées** (camions fous, avions missiles, etc.).

2) La diversité des modalités de la guerre

Le programme nous incite à nous cantonner aux « conflits armés », donc aux conflits dont les modalités sont d'ordre militaire. Il existe pourtant d'autres formes de modalités :

- **Guerre commerciale** qui passe par le **protectionnisme (guerre des tarifs douaniers), le boycott**
- **Guerre scientifique** qui peut passer par **l'espionnage industriel et scientifique**
- **Guerre idéologique** qui passe par la **propagande, la guerre de l'information**
- **Guerre spatiale** qui passe par de **l'espionnage** (rôle des satellites) voire des **moyens militaires**
- **Cyberguerre** qui passe par des **opérations de piratage, de hacking, des virus informatiques**, etc.
- **Guerre diplomatique** : « drôle de guerre »

En savoir plus :

Série d'émissions de *France culture* sur la cyberguerre : <https://www.franceculture.fr/theme/cyberguerre>

Dossier du magazine Le Point : « La nouvelle cyberguerre mondiale » : <https://www.lepoint.fr/dossiers/high-tech-internet/nouvelle-cyberguerre-mondiale/#>

Emission de *France culture* d'avril 2020 : « guerre économique : un déni français » : La France et l'Europe disposent-elles des bons outils pour peser dans la mondialisation à l'heure des guerres commerciales ? Quels sont d'ailleurs ces outils (champions nationaux, réglementations, tarifs douaniers...) et comment défendent-ils – ou non – les priorités stratégiques des Etats ? : <https://www.franceculture.fr/emissions/politique/guerre-economique-un-deni-francais-0>

Article scientifique : « La guerre économique, forme moderne de la guerre ? » : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2011-2-page-167.htm#>

II. Une diversification des acteurs

A. Les acteurs des guerres conventionnelles

1) Les Etats et leurs armées régulières

DIAPO : Historiquement, **les Etats sont les premiers acteurs des guerres conventionnelles** puisqu'une guerre est d'abord un conflit entre 2 Etats. Ceux-ci se constituent une **armée, soit permanente, soit temporaire** (grâce au service militaire depuis la révolution française et la loi Jourdan en 1798, les citoyens sont préparés à être appelés à combattre, même si ce n'est pas leur métier ; ils peuvent donc augmenter temporairement les effectifs de l'armée permanente), pour l'emporter militairement sur l'Etat ennemi.

De fait, **il existe aujourd'hui quelques pays dans le monde qui ne possèdent pas d'armée** : le Costa Rica (il a constitutionnellement aboli son armée après la guerre civile de 1948), l'Islande, le Panama, le Liechtenstein, Andorre...

En savoir plus :

Histoire du service militaire en France de 1798 à 1997 : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/01/19/01016-20150119ARTFIG00121-petite-histoire-du-service-militaire-en-france.php>

Costa Rica : https://www.francetvinfo.fr/monde/ameriques/le-costa-rica-petit-etat-latino-americain-sans-armee_3065859.html

2) Les alliances et coalitions

Par ailleurs, **les Etats ont toujours eu tendance à s'allier** selon le principe de « **l'union fait la force** »

- ou pour des **raisons géostratégiques** (encercler un ennemi ou permettre d'avoir un second front, comme l'alliance de la France et du Royaume-Uni avec la Russie tsariste au sein de la triple Entente en 1913)
- ou encore pour des **raisons d'accointances idéologiques** (Axe Rome-Berlin-Tokyo pendant la Seconde Guerre mondiale ; blocs pendant la guerre froide)
- ou du moins **face à un ennemi commun** (François Ier et Soliman le Magnifique contre Charles Quint au XVIe s. ; Etats-Unis et URSS contre Hitler le temps de la seconde guerre mondiale).

Ex : Aujourd'hui, **l'OTAN** est une des plus puissantes alliances qui existent, regroupant les Etats-Unis et leurs alliés européens. Les Etats-Unis ont aussi créé en 1951 **l'ANZUS** (EU, Australie, Nouvelle Zélande).

3) Les organisations internationales de sécurité collective

Depuis 1918 avec la création de la **Société des Nations** et depuis 1945 avec **l'Organisation des Nations Unies**, il existe des instances dont le but affiché est le **maintien d'un « ordre mondial », la « sécurité collective »** et qui peuvent **intervenir dans les conflits du monde, par la négociation, par des sanctions économiques voire par des interventions armées (casques bleus) pour rétablir la paix.**

B. Les acteurs non-conventionnels

1) Les mercenaires et sociétés militaires privées (SMP)

Les mercenaires, soldats qui louaient leurs services aux belligérants les plus offrants, ont toujours existé dans l'histoire. On en retrouve par exemple la trace dans l'**Egypte ancienne** durant laquelle les pharaons s'appuyaient sur des combattants issus de pays conquis comme les Nubiens ou les Libyens. Xénophon, philosophe et historien **grec** des Ve-IVe s. av. JC fut lui-même un mercenaire et décrit dans *l'Anabase* l'« expédition des Mille » à laquelle il participa pour le compte du perse Cyrus. Cette pratique du mercenariat se poursuit au **Moyen Age** et connaît même son **âge d'or à la Renaissance** : les *condottieri* italiens étaient célèbres dans toute l'Europe. A partir du XVIe s. et la défaite de Marignan face à François Ier, les Suisses dont le pays est désormais neutre, louent également leurs services (toujours présents aujourd'hui au Vatican : gardes suisses).

Le XIXe s., avec l'essor des conflits nationaux, la pratique décline.

Toutefois, **elle existe encore aujourd'hui sous la forme des sociétés militaires privées (SMP).** Les premières de ces sociétés sont nées aux États-Unis, comme Dynacorps à partir de la guerre du Vietnam. Aujourd'hui, c'est la société Blackwater, la 1^{ère} armée privée au monde, qui domine le secteur depuis notamment des contrats passés avec les gouvernements républicains suite aux interventions en Afghanistan et en Irak après les attentats de 2001. En 2021, on comptait 295 000 contractors au service des armées américaines, un chiffre en nette régression (767 000 en 2009).

En France toutefois, cette pratique est formellement interdite depuis une loi de 2003 pour des raisons éthiques et culturelles. **L'ONU condamne également le mercenariat depuis 1968.**

En savoir plus :

Article « mercenaires » dans *l'Encyclopédie universalis* : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/mercenaires/>

Les mercenaires suisses après Marignan : <http://www.slate.fr/story/106733/marignan-1515>

Blackwater : <https://www.lesechos.fr/2009/07/blackwater-une-armee-tres-privee-474501>

<https://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2023/01/22/250-000-contractors-par-an-au-service-des-armees-americaines-23619.html>

Article « L'externalisation des fonctions régaliennes liées à la Défense : entre comparatif international et pluralité des approches » : https://www.penseemiliterre.fr/l-externalisation-des-fonctions-regaliennes-liees-a-la-defense-entre-comparatif-international-et-pluralite-des-approches_114244_1013077.html

Débat : avantages et inconvénients pour un Etat d'avoir recours à des mercenaires ?

Avantages	Inconvénients
ne pas avoir à maintenir à ses frais une armée permanente à la pointe de la technologie	Manque de fidélité possible des mercenaires
Ne pas devoir entretenir des troupes lorsqu'elle n'en a pas l'utilité : facile de rompre des contrats de mercenaires = moindre coût	Constitution d'armées hors du contrôle de l'Etat qui peuvent devenir un contre-pouvoir dangereux, voire une menace directe pour le pouvoir
	La question du secret militaire se pose.
	Problème éthique : personnes payées pour se battre.

2) Les groupes rebelles

Lors des guerres civiles, les Etats sont confrontés à d'autres types d'acteurs : **des civils qui contestent leur pouvoir**, réclamant plus de libertés ou la souveraineté d'une région (nationalistes séparatistes) et prenant les armes en menant un autre type de guerre (guérilla). **Le conflit est dans ce cas asymétrique.**

Historiquement, on peut citer les exemples de la résistance française (même si une partie était issue de l'armée régulière française qui avait suivi De Gaulle), le Vietcong pendant la guerre du Vietnam ou encore le FLN lors de la guerre d'Algérie. C'est le cas des FARC (Forces Armées révolutionnaires de Colombie), même si ce groupe a en grande partie cessé le combat depuis 2017, ou encore de l'ETA au Pays Basque.

En savoir plus : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/08/29/colombie-d-anciens-chefs-des-farc-annoncent-la-reprise-de-la-lutte-armee_5504272_3210.html

C'est le cas aussi des rebelles syriens qui contestent le pouvoir de Bachar el-Assad.

En savoir plus : https://www.lemonde.fr/syrie/article/2018/01/30/l-armee-syrienne-libre-de-la-lutte-contre-assad-a-la-milice-proturque_5249012_1618247.html

3) Les groupes criminels

Le monde abrite également des **groupes criminels qui peuvent prendre part plus ou moins directement à des conflits, contester le pouvoir national, voire avoir une action terroriste d'envergure internationale.**

Il peut s'agir de **groupes mafieux**, trafiquants de drogues, d'hommes, d'armes, d'animaux sauvages, etc. qui utilisent la violence pour permettre à leurs entreprises de se développer en toute quiétude (profits économiques illégaux et domination régionale). Dans certaines régions, il s'agit véritablement d'Etats dans l'Etat (mafia italienne) et peuvent être à l'origine d'une situation de guerre civile (Mexique). **Les pirates** qui sévissent par exemple dans le golfe d'Aden entrent dans cette catégorie, profitant du fait que Somalie ou Yemen sont des Etats faillis.

Il peut s'agir aussi de **groupes terroristes internationaux aux motivations religieuses**, telles que les groupes djihadistes Al-Qaïda ou Daech : voir axe 1

⇒ Dans ces deux cas, ce sont des **civils qui deviennent des acteurs des conflits, qu'ils s'enrôlent volontairement, après manipulation (enfants soldats ; populations islamisées), ou sous la pression.**

En savoir plus :

« Pouvoirs et mafias italiennes. Contrôle du territoire contre état de droit » (Revue de géopolitique *Pouvoirs*) : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2010-1-page-41.htm>

Situation au Mexique : guerre civile sur fond de narcotrafic (revue de géopolitique *Confits*) : <https://www.revueconflits.com/mexique-colombie-traffic-de-droque-abonne-tigrane-yegavian/> Et « Au Mexique, un cartel de la drogue déclare la guerre à l'Etat » (*Le Monde*) : https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/28/au-mexique-un-cartel-de-la-droque-declare-la-guerre-a-l-etat_6044479_3210.html

Piraterie : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/0000001379/la-piraterie-dans-le-golfe-d-aden.html>

III. Quels modes de résolution pour les conflits ?

A. Différents types d'accords entre acteurs belligérants

Les belligérants peuvent accepter d'en finir avec un conflit en signant :

- Une **capitulation (ou reddition militaire)** : lorsqu'un Etat belligérant prend l'ascendant militaire, l'autre Etat reconnaît sa défaite, met un terme à l'engagement de ses forces et accepte une série de conditions imposées par le ou les États vainqueurs. Ces derniers décident de s'attribuer des compétences plus ou moins étendues sur le territoire de l'État vaincu (transferts de pouvoirs), ce qui peut aller jusqu'à entraîner la disparition du régime en place. Ex : le Japon le 2/9/1945 : capitulation sans condition
- Un **cessez-le-feu** : convention par laquelle les belligérants suspendent les hostilités, chacun restant sur ses positions. Sa prolongation peut parfois mettre de facto un terme à la guerre. Ex : entre Israël et le Hezbollah au Liban en 2006
- Un **armistice** : accord conclu entre des pays en guerre, visant à mettre fin aux hostilités, tout en fixant un certain nombre de conditions qui devront être respectées par l'État vaincu. Même occupé, ce dernier conserve – au moins théoriquement – le contrôle de son territoire. Ex : France-Allemagne le 11/11/1918
- Un **traité de paix** : accord politique signé entre dirigeants politiques déclarant la fin d'une guerre, souvent après un cessez-le-feu ou un armistice préalable. Il peut être signé dans le cadre d'une conférence internationale.

Ceci peut être le résultat d'une victoire militaire : le vainqueur impose ses conditions au vaincu (grande coalition européenne à Vienne en 1815, Allemagne en 1871, France en 1918 ; en 2015, un accord de paix est obtenu au Mali suite à la victoire de la coalition étrangère).

Cela peut survenir aussi suite à des négociations qui ont accompagné ou suivi le conflit militaire : accords d'Evian qui mettent fin à la guerre d'Algérie en 1962.

Source : <https://www.vie-publique.fr/fiches/271676-armistice-traite-de-paix-cessez-le-feu-comment-met-fin-une-guerre>

B. L'intervention plus fréquente d'acteurs étrangers au conflit pour y mettre fin

Parfois, c'est une **intervention étrangère qui met fin au conflit**. Il peut s'agir :

- de celle d'un **Etat ou d'une coalition** (accords de Dayton en 1995 après l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie)
- de celle d'un **organisme de sécurité collective** et notamment aujourd'hui **l'ONU** (1^{ère} guerre du Golfe en 1991 ; en 2011, la France est intervenue en Libye sous l'égide de l'ONU pour « protéger les populations » victimes de la guerre civile ; il en va de même au Mali depuis 2013 avec l'opération Barkhane : [dossier p.100-101](#)).

On constate que **le règlement des conflits est de plus en plus multilatéral dans un monde mondialisé** (en concertation avec plusieurs pays du monde ; décisions prises en commun) **où les conflits s'internationalisent aussi beaucoup.**

C. De plus en plus de conflits dans l'impasse

Cependant, certains conflits semblent ne pouvoir trouver de résolutions,

- car **les belligérants ne sont pas prêts à lâcher** et personne ne l'emporte, tandis que la communauté internationale est trop divisée sur le sujet pour trouver un accord.

Ex : le conflit israélo-palestinien

- car **les belligérants refusent toute forme de négociation**

ex : les djihadistes

D. Penser la paix

1) L'apport de Johan Galtung

DIAPO : Le politologue norvégien Johan Galtung fondateur de **l'irénologie (science de la paix)** insiste sur une dernière différence sur les types de résolution de conflit : il oppose

- la **paix négative** qui n'est qu'une **fin de des violences**,
- la **paix positive** qui naît de **l'éradication des éléments à l'origine de la violence**.

En 1976, Galtung proposait trois méthodes pour maintenir la paix :

- **L'approche dissociative** (maintien de la paix ou *peacekeeping*) : méthode qui promeut un vide, une mise à distance des antagonistes et qui privilégie un retour à un *statu quo ante*
- **la méthode du règlement** (pacification ou *peacemaking*) : cela va plus loin que la simple cessation des hostilités ; il s'agit d'essayer de transcender les différends entre les parties
- **L'approche associative** (édification de la paix ou *peacebuilding*) : c'est l'approche que préconise Galtung qui conduit véritablement à une paix positive.

Réappropriées par l'ONU, ces notions sous-tendent encore les politiques d'intervention actuelles.

2) L'apport de Bruno Arcidiacono

Bruno Arcidiacono, professeur d'histoire des relations internationales à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), retrace dans un ouvrage paru en 2011 : *Cinq types de paix, une histoire des plans de pacification perpétuelle (XVIIe-XXe siècles)*, les 5 types de paix qui existent selon lui :

- **la paix d'hégémonie** : lorsque **la puissance est concentrée en les mains d'un acteur qui peut imposer la paix au reste du monde**. L'hégémon doit disposer d'une puissance qui dépasse celle de tous les autres souverains ou Etats réunis. « *Le texte le plus ancien que j'ai trouvé proposant un tel modèle de pacification est De Monarchia, écrit par Dante au XIVe siècle, poursuit Bruno Arcidiacono. Pour lui, l'hégémon est un juge qui se place au-dessus des autres rois et règle leurs contentieux, évitant ainsi qu'ils ne recourent à la force.* »

Ex : Napoléon entre 1807 et 1811 ; les Etats-Unis pendant la décennie après la chute de l'URSS

- **la paix d'équilibre (ou paix polycratique)** : **la pacification repose sur l'idée de balance entre deux superpuissances de force équivalente**. Dans cette situation d'égalité des forces, la guerre n'a plus aucun intérêt puisque ses coûts excéderaient ses éventuels bénéfices. De plus, aucune des deux superpuissances n'attaquera un Etat tiers, car celui-ci serait immédiatement soutenu par l'adversaire. Non pas par esprit de justice mais pour éviter que l'autre ne gagne trop en puissance. Ce modèle marche peu car ces périodes ne sont pas exemptes de guerres.

Ex : Bipolarisation de l'Europe au XVIe s. entre la maison de France et celle d'Autriche, puis entre la France et l'Angleterre ; Etats-Unis et URSS pendant la guerre froide

- **la paix d'union politique ou paix fédérative** : **les Etats s'organisent selon une fédération disposant d'organes suprêmes comme un tribunal, un parlement et un bras armé**. Le premier principe de cette construction internationale serait d'exclure toute possibilité de recours à la force entre ses membres. Cette solution n'est pas possible en démocratie car la liberté politique des citoyens serait entravée par l'existence d'un gouvernement suprême.

Ex : Cette idée a été théorisée en premier par William Penn, quaker anglais qui a donné son nom à l'Etat de Pennsylvanie ; mais elle n'a jamais été mise en application.

- **La paix de droit international ou paix confédérative** : certains auteurs, considérant qu'une fédération d'Etats est soit impossible à réaliser, soit indésirable en raison de son déficit de représentativité, privilégient l'idée d'une confédération. Dans ce cas de figure, **les Etats conservent leur totale souveraineté et ne sont liés que par un nouveau contrat social qui met notamment hors la loi tout recours à la force**. Le philosophe allemand Emmanuel Kant est le premier à décrire cette solution en 1795 dans son ouvrage *Zum Ewigen Frieden*.

Ex : la SDN, mais son échec lié à l'absence de moyen de contrainte montre l'inefficacité d'un tel système.

- **La paix de directoire ou paix oligarchique** : exprimée pour la première fois en 1815 au moment du congrès de Vienne, l'idée consiste à **constituer un club de grandes puissances qui doivent s'entendre**. Si l'unanimité est atteinte, alors le directoire possède une force irrésistible et peut imposer ses vues aux autres Etats et imposer la paix.

Ex : le congrès de Vienne et la création de la Sainte-Alliance

Ex : l'ONU et son conseil de sécurité constitué de 5 puissances.

Source : <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2011-4-page-117.htm>

<https://www.les-crisis.fr/il-ny-a-pas-36-facons-de-faire-la-paix-il-ny-en-a-que-cinq-par-bruno-arcidiacono/>

Pour aller plus loin : Découvrir les moyens de pacifier le monde selon la théorie libérale des relations internationales née après la 1^{ère} guerre mondiale : article passionnant : <https://les-yeux-du-monde.fr/ressources/18582-la-theorie-liberale-des-relations>

FAIRE LA GUERRE, FAIRE LA PAIX : FORMES DE CONFLITS ET MODES DE RESOLUTION

AXE 1 : LA DIMENSION POLITIQUE DE LA GUERRE : DES CONFLITS INTERETATIQUES AUX ENJEUX TRANSNATIONAUX

L'adjectif « **politique** » caractérise ce **qui concerne les affaires publiques, le gouvernement** selon l'*Encyclopédie Universalis*. De manière plus générale, la politique rassemble **tout ce qui relève du pouvoir, de sa conquête, de son exercice, de la meilleure manière de l'exercer** (réflexion de la science politique), etc.

Cet axe suggère que la guerre a toujours une dimension politique, bien qu'elle ait évolué dans ses formes (interétatique/transnational) et espaces de déploiement (2 Etats ou bien plus).

Ainsi **dire que la guerre a une dimension politique revient à penser qu'elle est toujours plus ou moins liée au pouvoir.**

- Cela semble logique pour une **guerre interétatique**, c'est-à-dire une **guerre entre des Etats, donc entre deux gouvernements qui engagent leurs pays, leurs armées nationales, dans un conflit armé.**
- [Dans une **guerre intraétatique**, guerre à l'intérieur d'un pays, **le pouvoir est toujours impliqué, qu'il soit remis en cause par un groupe d'opposants ou qu'il doive faire l'arbitre et ramener l'ordre...** Mais cette dimension semble hors-sujet dans cet axe]
- Dans les **conflits transnationaux**, dont les enjeux dépassent les frontières d'un pays (comme le terrorisme islamique par exemple), les **gouvernements sont forcément impliqués : ils peuvent être attaqués et sont forcés de réagir, ils peuvent être préservés et doivent faire le choix de s'impliquer ou au contraire de laisser faire, voire de soutenir le mouvement terroriste.**

Il apparaît donc bien que la guerre, intrinsèquement, relève de la politique, sollicite le pouvoir en place, de manière directe le plus souvent, et parfois indirecte.

Problématique : **En quoi toutes les guerres comportent-elles un enjeu politique et dans quelle mesure cette dimension politique a-t-elle évolué avec le temps, en fonction de l'évolution des formes de conflits et des formes de pouvoir ?**

Les États parviennent-ils encore à encadrer les conflits ?

Par ailleurs, à la lecture des jalons, il semble que le programme propose une problématique secondaire : **est-ce que la conception de la guerre théorisée par Clausewitz, un officier prussien du début du XIXe s., s'applique à tous les conflits depuis la guerre de 7 ans jusqu'aux « guerres irrégulières » d'Al-Qaïda et Daech ?**

Sources : Je tiens à remercier des collègues dont les cours m'ont bien aidée à forger le mien en ces temps de « sprint pédagogique » : Anne-Leonne Dandurand (lycée Saint-Genès de Bordeaux), Yann Bouvier ([site](#)), et le collègue anonyme à l'origine de ce travail : [site](#)

+ Fiche EDUSCOL

I. La guerre « classique » des Temps modernes (XVIIe-XVIIIe s.)

A. La transformation de la guerre avec la construction des Etats modernes

L'historiographie s'entend pour qualifier de « révolution militaire » les transformations qu'ont subies les guerres à la charnière du Moyen Age et des Temps Modernes. Toutes ces modifications ont notamment été décrites par Geoffrey PARKER dans *La révolution militaire. La guerre et l'essor de l'Occident*. La révolution militaire se caractérise par :

- la **croissance importante des effectifs des armées**,
 - la prépondérance de l'infanterie sur la cavalerie,
 - la **place importante des armes à feu** (la puissance de feu est désormais maîtresse de la bataille) et les modifications dans les systèmes de défense induits (cf. Vauban),
 - la **formation des soldats** qui se professionnalisent.
- ⇒ Tout cela conduit à **l'augmentation du coût de la guerre** et des **armées qui tendent à devenir permanentes...** et à une **transformation de la fiscalité** contrainte de s'adapter pour faire face à ces dépenses. Les impôts deviennent permanents également.

L'historien Brian M. DOWNING insiste quant à lui sur le **lien entre révolution militaire et construction de l'Etat moderne** : selon lui, **la guerre et la « révolution militaire » sont les principales responsables des changements politiques intervenus en Europe**. En effet, elles conduisent à une rupture avec l'organisation décentralisée des armées féodales et une rupture avec les modes de financement traditionnels (le roi devait jusque-là vivre de son domaine ; avec une armée étatique, l'ensemble du royaume doit contribuer). **Il est maintenant nécessaire d'avoir un gouvernement capable de mettre en place des organismes chargés de rassembler et contrôler les soldats de plus en plus nombreux (forme de conscription), de monopoliser les ressources du territoire, d'intervenir dans l'économie (fiscalité)**. Cet Etat « moderne » entre forcément en contradiction avec toutes les formes de gouvernement local et d'autorité décentralisée qui régnaient au Moyen Age. Downing conclut que **la révolution militaire suppose la mise en place d'un « absolutisme militaro-bureaucratique »**.

Au-delà des critiques qu'ont suscitées ces deux thèses, il est important de **retenir la transformation de la guerre à l'époque moderne et son lien avec la construction d'un Etat moderne centralisateur et bureaucratique. Les rois sont désormais les chefs d'armées étatiques permanentes et professionnelles qui peuvent les utiliser pour mener leur politique.**

En savoir plus : article historiographique très intéressant de Joël Cornette « La révolution militaire et l'Etat moderne » paru dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1994, 41-4 : https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1994_num_41_4_1748

B. Clausewitz, un théoricien de la guerre

Clausewitz est né en 1780 à Burg, dans une famille de petits fonctionnaires. Depuis le règne de Frédéric II (1740-1786), l'armée prussienne, avec sa discipline de fer, fait la gloire de la Prusse. Le jeune garçon n'a guère le temps de faire des études poussées : il devient cadet (élève-officier et porte-enseigne) à 12 ans et dès l'année suivante, en 1793, participe au siège de Mayence, occupée par les Français. La Prusse se retire du conflit en 1795.

Pendant une dizaine d'années, Clausewitz peut prendre le temps de gravir les échelons et multiplier les lectures. Il se fait remarquer par l'étoile montante de l'armée prussienne, Gerhard von Scharnhorst, dont il suit les cours. Ce général, qui accorde une grande importance à l'Histoire, s'appuie, pour enseigner la stratégie, sur des exemples de campagnes célèbres. Cette instruction va permettre ainsi à Clausewitz de rencontrer les milieux culturels les plus importants d'Europe, où se croisent l'idéalisme de Kant et le tourbillon d'idées qui annonce le romantisme.

Pendant ce temps, Napoléon devient le héros d'une partie de l'Europe. Il incarne la nouvelle manière de faire la guerre, reposant sur la vitesse de mouvement et la bataille décisive : sa campagne de 1805, qui le mène de Boulogne à Austerlitz, devient un modèle du genre. Mais la Prusse est à son tour battue l'année suivante à Iéna et Auerstaedt. Clausewitz prend part à la bataille d'Auerstaedt et se fait remarquer par son courage, malgré le désastre. Il doit ensuite accompagner à contrecœur pendant un an le prince Auguste de Prusse, interné en France.

De retour en Prusse, c'est une toute autre tâche qui attend Clausewitz : moderniser l'armée, sous la direction de Scharnhorst. Le vieux modèle de Frédéric II a fait son temps et l'armée prussienne renonce aux mercenaires pour devenir une armée nationale. Une milice est créée afin d'avoir un réservoir d'hommes immédiatement mobilisables en cas de conflit. Les anciens officiers, dont l'incompétence a été flagrante en 1806, sont par ailleurs écartés. Un nouveau processus de sélection, qui ne repose plus sur la noblesse, est mis en place. Les officiers doivent apprendre les tactiques de manœuvre qui ont fait le succès des troupes françaises afin de combiner l'effet des différents corps d'armée (infanterie, cavalerie et artillerie). Culture et Histoire sont au cœur de cette nouvelle éducation. Une nouvelle Académie de Guerre est officiellement créée en 1810 : Clausewitz y enseigne.

C'est également au cours de ces années qu'il rédige les premières ébauches de ce qui va devenir son ouvrage *De la Guerre*. Il meurt du choléra en 1831 et son ouvrage, inachevé, est publié par son épouse entre 1832 et 1835.

Source : https://www.herodote.net/Le_theoricien_de_la_guerre_moderne-synthese-2296.php



LA GUERRE EST UN PHENOMENE RELATIONNEL : c'est une des formes que peut prendre la relation entre deux acteurs politiques

« Duel à vaste échelle », la guerre ne peut pas être unilatérale. (2)

DEBUT DE LA GUERRE : l'agressé fait le choix de se défendre par l'usage de la violence

FIN DE LA GUERRE : un des acteurs cesse définitivement de recourir à la violence

Nécessité de l'adhésion populaire

On ne peut pas « gagner la guerre » : c'est un moyen et non une fin

LA GUERRE EST UN OUTIL POLITIQUE : c'est un MOYEN POUR « GAGNER LA RELATION », pour dominer temporairement un rapport de force

(4, 5)

C'est la « continuation de la politique par d'autres moyens » ou mieux « la continuation des relations politiques, avec l'appoint d'autres moyens »

(2)

BUT DE LA GUERRE : **contraindre l'adversaire, par la violence, à exécuter notre volonté.**

LES MOYENS UTILISES : LA GUERRE EST FORCEMENT TOTALE

(5, 6)

➤ Des moyens exceptionnels : la **violence armée** (qui relève de l'art militaire)... sinon, c'est une non-guerre
On peut user de la violence de manière discontinue mais fin de la violence = fin de la guerre

(2)

➤ Des moyens traditionnels de relations entre acteurs qui peuvent se poursuivre en temps de guerre : la **diplomatie, la politique, l'économie**

(5)

L'art de la guerre (contrairement à l'art militaire) consiste précisément à savoir utiliser tous ces moyens de manière intelligente et complémentaire pour « gagner la relation »

DES GUERRES DIFFERENTES SELON LES ACTEURS IMPLIQUES

- **Conflits interétatiques** : entre 2 Etats
- **Guerre civile** : à l'intérieur d'un Etat
- « **Petites guerres** » : guerre qui oppose la force armée d'un Etat à des combattants civils aux ressources matérielles plus limitées

LA GUERRE SELON CARL VON CLAUSEWITZ



Officier prussien, il a réfléchi à ce qu'était la guerre dans son traité (inachevé) *De la Guerre* (1832) en s'appuyant notamment sur son expérience vécue entre Valmy (1792) et 1812.

EN PRATIQUE : « la guerre réelle »

Cependant, la guerre est plus souvent proportionnée aux moyens disponibles et s'arrête quand le but est atteint (quand on arrive à contraindre l'adversaire et non quand il est anéanti)

LA THEORIE : « la guerre absolue »

Volonté d'**anéantir l'adversaire** par tous les moyens

Cependant, avec la Révolution (participation du peuple à la guerre), puis avec les guerres napoléoniennes (qui suscitent des relations nationales), la guerre connaît une « **montée aux extrêmes** », se radicalise et « se rapproche de son absolue perfection »

« **Brouillard de la guerre** » qui règne en raison des incertitudes de la guerre

En savoir plus :

Emission de *France culture* : « Qu'est-ce qu'une guerre ? » Episode 1/4 « Hobbes et Clausewitz : l'essence de la guerre » : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nouveaux-chemins-de-la-connaissance/qu-est-ce-qu-une-guerre-14-hobbes-et-clausewitz-l>

C. La guerre de Sept Ans : modèle d'une guerre qui « continue la politique par d'autres moyens »**1) La guerre de Sept Ans**

La guerre de Sept Ans (1756-1763) est une **guerre interétatique qui a opposé deux grandes alliances** : la **Grande-Bretagne, la Prusse** et leurs alliés face à la **France, l'Autriche et la Russie** (on note que cette organisation des belligérants est nouvelle, car la France était historiquement alliée de la Prusse contre l'Autriche depuis plusieurs siècles ; l'hostilité franco-anglaise est quant à elle ancienne).

Les **raisons de la guerre** sont multiples, **essentiellement géostratégiques** : **il s'agit pour ces différentes puissances de conserver ou étendre leur domination territoriale en Europe** (la Prusse et l'Autriche veulent toutes deux la région de la Silésie ; la Russie s'inquiète du développement de la Prusse) **ou dans les empires coloniaux naissants** (France et Royaume-Uni se querellent sur leurs possessions en Amérique du Nord et sur le contrôle des routes commerciales vers l'Inde). **L'affrontement est aussi idéologique entre des monarchies absolues catholiques** (France et Autriche) **et des monarchies protestantes qui rejettent l'absolutisme** (monarchie limitée en Angleterre, « éclairée » en Prusse).

Le **théâtre de la guerre est quant à lui mondial** (1^{ère} guerre mondiale selon beaucoup d'historiens comme Pierre-Yves Beaurepaire), puisque les batailles, terrestres et navales, concernent à la fois l'Europe, mais aussi l'Amérique du Nord, les Antilles, l'Inde et ponctuellement l'Afrique et l'Océanie.

Le **conflit a vu plusieurs alliances se nouer** (les Français s'allient aux Indiens d'Amérique face aux Britanniques) **et se dénouer** (la Russie, alliée de la France contre la Prusse, change de camp lorsque le tsar Pierre III succède à la tsarine Elisabeth Ière ; grand admirateur de Frédéric II, il signe la paix avec la Prusse, s'allie avec lui et fournit des hommes).

Le **traité de Paris** signé par George III d'Angleterre, Louis XV et Charles III d'Espagne est une catastrophe pour la **France**, qui **perd presque toutes ses possessions coloniales** : Louisbourg au Canada, le Sénégal, Chandernagor, Pondichéry en Inde, ses forts autour des Grands Lacs américains, mais sauve de justesse Saint-Domingue. **L'image du roi Louis XV en sort dégradée**. La **Grande-Bretagne** au contraire, en renforçant sa maîtrise des mers et en gagnant des colonies françaises, devient la **première puissance mondiale**. **Frédéric II de Prusse sort aussi en vainqueur** du conflit face à l'Autriche, grâce à un revirement inopiné de la Russie lié à la succession dynastique : c'est désormais une puissance avec laquelle il faut désormais compter.

2) Le modèle de la « guerre réelle » pour Clausewitz**I- La stratégie politique au cœur de la guerre**

Sous-parties	Citations	Explications grâce aux connaissances
A- Une stratégie rationnelle, politique, pour mener la guerre sur la durée et faire céder l'adversaire	Doc. 1 : « Mais lorsqu'une sage économie de ses forces, et le talent avec lequel il sut les employer, eut montré pendant Sept ans aux puissances liguées contre lui que leur dépense de force excédait largement leurs prévisions initiales, elles conclurent la paix. » et « Nous constatons donc qu'il y a dans la guerre bien des voies pour parvenir au but et qu'elles n'engagent pas toujours à terrasser l'adversaire » « toutes sont des moyens qui chacun à sa manière, peuvent amener à triompher de la volonté ennemie, la particularité de la situation dictant l'emploi de l'un ou l'autre ».	= c'est l'exemple même qu'utilise Clausewitz pour illustrer ce propos plus général. C'est donc la guerre clausewitzienne par excellence (de type « guerre réelle », raisonnée, sans « montée aux extrêmes »). Selon Clausewitz, le roi qui mène une guerre doit économiser ses forces (hommes, matériel, argent), les consommer de manière rationnelle pour profiter du moment favorable et faire céder l'adversaire, « gagner la relation ». C'est donc une stratégie plus politique que militaire qu'il mène.
B- Les alliances politiques au cœur des stratégies pour l'emporter	Doc. 2 : présence des Indiens en bas à gauche	La France est alliée avec de nombreuses tribus d'autochtones (Algonquins, Hurons et Montagnais) qui l'ont aidée dans son établissement, à l'exception notable des Iroquois qui sont la plupart du temps restés de fidèles alliés des Britanniques.
C- L'utilisation de la propagande politique par le pouvoir	Doc. 2 : gravure qui représente Montcalm qui agonise sur le champ de bataille, entouré d'amis explorés par cette perte (l'un à droite se cache les	La gravure souligne l'héroïsme du général français => volonté de diffuser une image positive des Français, de donner envie de se battre pour cette cause

	yeux, un autre recueille les dernières paroles du mourant). – Gravure « dédiée au roi »	
--	---	--

II- Des enjeux et des conséquences politiques

<p>A- Une lutte politique pour des territoires</p>	<p>Doc. 1 : « la conquête de ses provinces, leur simple occupation, leur seule invasion »</p> <p>Doc. 2 : on voit le champ de bataille et les drapeaux sont les symboles de cette possession territoriale qui est en jeu... et cette défaite française de Montcalm reproduite sur cette gravure en 1783 présage celle finale de la guerre.</p>	<p>C'est l'enjeu principal de la guerre, qu'il s'agisse des territoires européens (doc. 1 : la Prusse souhaite notamment le territoire de la Silésie face à l'Autriche) ou des territoires dans les colonies (doc. 2 : affrontement des Britanniques et des Français pour la possession des terres d'Amérique du Nord ici)</p> <p>Ici on voit la fleur de lys sur celui qui est près du mourant, symbole de la monarchie française La France y a perdu l'essentiel de ses territoires coloniaux nord-américains</p>
<p>B- Une lutte politique entre puissances qui cherchent à se dominer mutuellement</p>	<p>Doc. 1 : « Frédéric le Grand n'aurait jamais été en mesure de défaire la monarchie autrichienne »</p> <p>Doc. 2</p>	<p>Frédéric le Grand est le roi de Prusse, un petit Etat qu'il cherche à moderniser pour en faire une grande puissance notamment militaire (hard power) Marie-Thérèse d'Autriche dirige la puissante maison des Habsbourg d'Autriche, c'est-à-dire, outre les territoires autrichiens, le royaume de Hongrie, le royaume de Bohême, le royaume de Croatie, les Pays-Bas autrichiens, etc.</p> <p>Cette gravure est réalisée en 1783 et sert donc l'image du royaume de France (soft power) en rappelant que les Français ont désormais vengé cette ancienne défaite (victoire de la guerre d'indépendance américaine).</p>
<p>C- Des enjeux de politique interne</p>	<p>Doc. 2</p>	<p>Est-ce que le croquis initial de Watteau n'est pas aussi destiné à apaiser le roi de France Louis XV, à la suite de cette défaite de son armée qui nuit forcément à son image ?</p>

3) Le modèle des guerres dynastiques classiques pendant l'époque moderne

Les guerres des XVIIe-XVIIIe s., à l'image de la guerre de Sept Ans, sont donc **des guerres dynastiques, menées par des souverains qui s'appuient sur des armées permanentes, de dimensions réduites, constituées de professionnels de la guerre** (du pays et mercenaires).

Elles correspondent globalement à la théorie de la « guerre réelle » selon Clausewitz. En effet, elles **ne conduisent pas à l'anéantissement de l'adversaire, l'annihilation** (destruction totale) **d'un Etat. Il s'agit « seulement » pour les souverains de prendre le dessus sur l'adversaire** (par exemple en prenant pour otage le roi ou un chef de guerre) **pour faire valoir ses revendications financières ou territoriales. Vainqueur comme vaincu ont comme principal objectif la négociation, car la guerre coûte cher.** La guerre de Sept Ans est le **modèle même de la « guerre réelle »**.

II. La guerre de masse à l'heure des nations (XIXe- XXe s.)

A. Les guerres de la Révolution et de l'Empire : vers la « guerre absolue » ?

1) Le tournant de 1792

Les guerres de la Révolution marquent, selon Clausewitz qui les a vécues, un tournant dans l'histoire de la guerre :

ACTIVITE 4 : LE TOURNANT DE 1792 CHANGE LE VISAGE DE LA GUERRE**Compétences travaillées :**

Etudier un ensemble documentaire pour en faire la synthèse

Appliquer une notion théorique à une situation concrète : savoir illustrer (dissertation), prélever des informations (étude de documents)

Consigne : Clausewitz voit en 1792 un tournant qui change le visage de la guerre : cette transformation est présentée par le tableau ci-contre : essayez de trouver un ou plusieurs exemples illustrant chaque idée grâce aux documents proposés. Auparavant, réalisez une critique de chacun de ces documents en prenant soin d'identifier leur nature, leur auteur, leurs destinataires et leurs buts.

Doc. 1- Le point de vue de Clausewitz

Avec la guerre de Sept Ans, Clausewitz décrit la guerre qu'a faite son père ; pour sa part, il a connu les guerres de la Révolution et de l'Empire et voilà ce qu'il en dit...

« La guerre du temps présent est une guerre de tous contre tous. Ce n'est pas un roi qui fait la guerre à un autre roi, ni une armée qui fait la guerre à une autre armée, mais tout un peuple qui fait la guerre à un autre peuple. »

Source : Carl von Clausewitz, *De la guerre*, 1832

Doc. 2- Le point de vue de René Girard

Le 20 septembre 1792, à Valmy, l'armée française repousse l'armée prussienne du duc de Brunswick, qui marchait sur Paris.

Clausewitz faisait déjà partie de l'armée du duc de Brunswick à Valmy ! J'ai lu quelque part qu'il aurait vu tout de suite l'importance de cette bataille, qui n'était en fait qu'une canonnade. C'est pourtant le premier moment où l'armée française est devenue révolutionnaire ; où, au lieu de fuir en panique, comme ils l'avaient fait deux ou trois fois auparavant, les Français ont tenu bon. C'est le duc de Brunswick qui a reculé, mais sans grands heurts. Je crois que tous les historiens sont d'accord là-dessus. Ils s'accordent également sur l'importance extraordinaire de la chose, parce que c'est à partir de ce moment-là que l'armée de la Révolution résiste. Les citoyens marseillais, venus épauler à Valmy une armée de métier, ne se contentent pas de donner un hymne national à la France : ils annoncent une nouvelle ère, celle de la mobilisation totale. [...] Les guerres napoléoniennes et la « guerre totale » qu'elles inaugurent, où toute la « masse » d'une nation est mobilisée dans l'unique horizon de la guerre, ont bouleversé la donne. [...] La politique court derrière la guerre. Ce sont bien les passions qui mènent le monde. [...] Or ces passions se sont déchaînées avec les guerres révolutionnaires et napoléoniennes.

Source : René Girard, *Achever Clausewitz*, Carnets Nord, 2007

Doc. 3- Le point de vue de Maximin Isnard

« Un peuple en état de révolution est invincible. L'étendard de la liberté est celui de la victoire. Disons à l'Europe que le peuple français, s'il tire l'épée, en jettera le fourreau, qu'il n'ira le chercher que couronné des lauriers de la victoire. [...] Disons à l'Europe que dix millions de Français embrasés du feu de la liberté, armés du glaive, de la plume, de la raison, de l'éloquence, pourraient seuls, si on les irrite, changer la face du monde et faire trembler tous les tyrans sur leurs trônes d'argile. »

Source : discours du député du Var, Maximin Isnard, à l'Assemblée législative le 29 novembre 1791

Doc. 4- Extraits du *Chant de guerre pour l'armée du Rhin ou Marseillaise*, écrite par Rouget de Lisle en 1792

Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé, (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes !

R/ Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons,
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons ! [...]
Tremblez, tyrans et vous perfides
L'opprobre de tous les partis,

Tremblez ! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leurs prix ! (bis)
Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre ! [...]

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (bis)
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

	Auteur et nature du texte	Destinataires et buts	Critiques
Doc. 1	Ecrit par Clausewitz, officier prussien et théoricien de la guerre instructeur à l'Académie militaire, ce court extrait se situe entre le témoignage (c'est un contemporain qui décrit ce qu'il constate) et l'analyse	But pédagogique : volonté d'expliquer ce qu'est la guerre, comment elle a récemment évolué	Absence de recul historique. Point de vue d'un homme marqué par le fait qu'il est officier, ennemi de l'armée française et qu'il appartient à ceux qui ont résisté par nationalisme. Il lui est difficile de s'exprimer véritablement au nom de tous les Prussiens et moins encore au nom de tous les belligérants de ces guerres napoléoniennes.
Doc. 2	Analyse d'un historien et philosophe français contemporain	But pédagogique : expliquer	Il ne s'agit pas d'une thèse d'un historien mais plus d'un <i>reader digest</i> (il dit « j'ai lu quelque part » et « tous les historiens sont d'accord là-dessus ») = il aurait pu citer les premiers chercheurs à avoir développé cette analyse. De fait, c'est l'écrivain allemand Goethe qui a dit le premier que 1792 marquait la « fin d'un monde », une « ère nouvelle ». Il a assisté à la bataille en tant qu'observateur envoyé par un duc prussien et il a tenu des lettres et journaux où il relatait ses impressions. (« De ce jour et de ce lieu date une ère nouvelle de l'histoire du monde »). Jean-Paul Bertaud a consacré plusieurs questions à cette question dans les années 1970. La mention du fait que les historiens s'accordaient sur ce point montre aussi en contrepoint que l'historiographie évolue et que ce qui est communément admis pour un temps ne l'est pas forcément éternellement.
Doc. 3	Discours politique d'un député révolutionnaire contemporain des faits	Il souhaite convaincre les députés de l'Assemblée législative	Ce discours est prononcé avant la bataille de Valmy. Il montre le point de vue d'un camp révolutionnaire et s'oppose aux « tyrans » donc, a minima, à la monarchie absolue – à l'heure où la France est secouée par des révoltes contre-révolutionnaires. De fait, Isnard est un des meneurs du groupe girondin et vote la mort du roi 1 an et demi plus tard.
Doc. 4	Chant de guerre écrit par Rouget de Lisle	Il s'agit de galvaniser les troupes à l'heure où elles vont monter au front, mais aussi d'intimider les ennemis et d'énoncer les valeurs défendues pour convaincre ceux qui entendraient les paroles	Texte violent, passionné, imagé (littéraire) qui ne rend pas compte de la réalité du champ de bataille mais exagère, pousse au paroxysme le point de vue des soldats révolutionnaires

	GUERRES DU XVIII ^e S. (dont la guerre de Sept Ans)	GUERRES REVOLUTIONNAIRES A PARTIR DE 1792
QUI S'AFFRONTE ?	Guerres dynastiques (« un roi qui fait la guerre à un autre roi »), entre 2 Etats	Guerres nationales (« un peuple qui fait la guerre à un autre peuple » (Clausewitz))
DESCRIPTION DES ARMEES	Armées à la taille limitée de professionnels (dont des mercenaires)	Armées nombreuses constituées de citoyens : « Les citoyens marseillais, venus épauler à Valmy une armée de métier » ; « une mobilisation totale » ; « toute la « masse » d'une nation est mobilisée dans l'unique horizon de la guerre » (R. Girard) « dix millions de Français embrasés du feu de la liberté » (ISNARD... même s'il n'y a pas 10 millions de soldats français) – 1793 : levée en masse ; 1798 : loi Jourdan instaurant le service militaire (elle dit "Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie")

QUEL EST LE MOTEUR DE LA GUERRE ?	La raison ; la poursuite de calculs politiques	La passion : les moyens employés sont disproportionnés : « La politique court derrière la guerre. Ce sont bien les passions qui mènent le monde » (R. Girard) = guerres plus coûteuses
QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA GUERRE ?	Objectifs territoriaux essentiellement avec des objectifs géostratégiques	Objectifs idéologiques : répandre les idées de la Révolution et notamment la liberté (Marseillaise : « liberté, liberté chérie » ; « L'étendard de la liberté est celui de la victoire » dit aussi Isnard) et la lutte contre la monarchie (les Français pourraient « changer la face du monde et faire trembler tous les tyrans sur leurs trônes d'argile » dit Isnard et la Marseillaise clame « Tremblez, tyrans et vous perfides ») (et a contrario, les « résistants » à l'occupation française se révoltent par sentiment national aussi)
QUAND LA GUERRE S'ARRETE-T-ELLE ?	Lorsque les objectifs politiques sont atteints : prendre l'avantage suffit	« la victoire », anéantissement de l'adversaire , à savoir la tyrannie, l'absence de liberté, les souverains (Marseillaise : « Que tes ennemis expirants Voient ton triomphe et notre gloire ») = guerres plus longues
STATUT DE LA VIOLENCE	Usage possible pour contraindre l'adversaire	Violence affirmée, vue comme un moyen à privilégier contre l'ennemi : paroles très sanglantes de la Marseillaise (« Qu'un sang impur Abreuve nos sillons » ; « aux armes, citoyens », « étendard sanglant ») qui vise clairement la mort de l'ennemi D'ailleurs, les guerres révolutionnaires sont à l'origine d'1M de morts et les guerres napoléoniennes, 2M. On constate des massacres de populations civiles : cela témoigne d'une « montée aux extrêmes »

2) Les guerres révolutionnaires puis napoléoniennes, des « guerres absolues »

Cours reprise sur ce [site](#) : merci au collègue qui a produit cette synthèse qui répond à l'activité du manuel Hachette p. 110-111

Pendant plus de vingt ans, **entre 1792 et 1815, la France connaît un état de guerre quasi permanent**. En 1792, une coalition des principales monarchies européennes déclare la guerre à la France, alors révolutionnaire, afin de restaurer Louis XVI dans son pouvoir royal mais aussi pour éviter que ne se propagent les idées révolutionnaires. Un temps sur la défensive, les armées françaises stoppent les coalisés (bataille de Valmy en septembre 1792) puis les repoussent. Au sein de cette armée, un officier se distingue : le général Bonaparte, qui prend le pouvoir en 1799 avant de signer la paix d'Amiens (1802). Débutent alors ce que les historiens appellent les guerres napoléoniennes au sein desquelles on peut distinguer une première phase défensive (1805-1807) au cours de laquelle l'Empire atteint son apogée territoriale puis une phase offensive (1808-1815) qui voit la « Grande armée » impériale s'attaquer à des royaumes alliés comme l'Espagne et la Russie. Défait à Waterloo (1815), Napoléon abdique et la France perd son Empire.

L'ouvrage de Clausewitz, *De la Guerre*, a été écrit en grande partie en réaction aux guerres napoléoniennes, dont il est un vétéran. A ses yeux, ces guerres constituent un tournant caractérisé par la montée aux extrêmes : c'est le modèle de la « guerre absolue ».

On peut en effet constater une certaine « montée aux extrêmes », une rupture avec les codes et pratiques militaires d'Ancien Régime :

- **Les moyens employés sont disproportionnés par rapport aux objectifs recherchés : guerres très coûteuses qui engagent des effectifs considérables** : la Grande Armée a compté au maximum 700 000 Français + 200 000 hommes des contingents étrangers (et 2M de conscrits ont été mobilisés sur l'ensemble de la période). 650 000 soldats sont engagés dans la campagne de Russie, un Etat jusqu'à présent allié.
- **Plus violentes et plus meurtrières, elles cherchent à détruire l'adversaire ; elles donnent parfois lieu à des massacres de populations civiles** comme ce fut le cas en Espagne à partir de 1808 pour faire face à la révolte nationaliste (*Dos et Tres de Mayo* de Goya). **Ces guerres aboutissent à des bilans humains terribles** : sur 15 ans de guerre, la France perd 0,9 à 1M d'hommes. Les pertes étrangères avoisinent les 2 millions (0,5M Russes ; 0,5M Prussiens, Allemands et Autrichiens ; 0,7M d'Espagnols et Portugais...)

Il faut dire **qu'à partir de la Révolution française, ce n'est plus l'Etat qui fait la guerre, mais la « Nation en armes » qui lutte pour la défense de la République, de la nation et la diffusion de ses valeurs dans une Europe monarchique** qui lui est presque exclusivement hostile. L'armée française est désormais constituée de citoyens-soldats, animés d'un fort sentiment national qui favorise le recrutement au volontariat comme le **système de la conscription, mis en place à partir de 1798 (service militaire obligatoire : démocratisation de l'armée).**

En savoir plus :

Histoire du service militaire : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/01/19/01016-20150119ARTFIG00121-petite-histoire-du-service-militaire-en-france.php>

Dans les territoires occupés, la réaction à l'occupant fait aussi naître ce sentiment national.

Cependant, les mutations opérées par ce conflit de vingt ans ne doivent pas être surévaluées.

D'abord, **la guerre continue de poursuivre des buts politiques pour lesquels elle reste un instrument :**

- Après 1804, les **guerres napoléoniennes sont avant tout défensives et visent la survie du jeune Empire** face aux coalitions des monarchies européennes.
- Enfin, elles ont pour objectif **d'étendre un modèle politique** et de diffuser des valeurs, constitution et lois étant imposées aux populations des pays vaincus (5 p. 111). **Patrice Gueniffey** rappelle ainsi que « La guerre fut déclenchée en 1792 parce qu'on y voyait une **arme au service de la Révolution**. [...] [Elle] semblait le chemin le plus court vers la République »
- D'autre part, si les armées impériales sont plus nombreuses, **les stratégies suivent les théories militaires d'Ancien régime et les évolutions dans l'armement restent très limitées.**
- Enfin, **la guerre reste soumise à ce que Clausewitz appelle « le brouillard de la guerre »** : l'hiver russe en 1812 surprend les soldats de la Grande Armée, peu préparés à affronter de telles conditions climatiques, l'ardeur des citoyens-soldats s'émousse au fil des campagnes incessantes et toujours plus lointaines menées par Napoléon.

Ainsi si les **guerres napoléoniennes** ont bien été un tournant dans la guerre moderne, caractérisé par des formes de montée aux extrêmes, elles **conservent de nombreux aspects des « guerres réelles » telles que définies par Clausewitz.**

On notera que selon l'historien américain David Bell la notion de « guerre totale » est un héritage de cette période (1792-1815) même si on considère souvent la Première guerre mondiale comme la première guerre totale.

En savoir plus :

Article du *Monde* sur la théorie de David Bell : « De la paix sans fin à la guerre totale » :

https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/10/07/de-la-paix-sans-fin-a-la-guerre-totale_1421473_3260.html

B. Des conflits de genres nouveaux au XIXe s. toujours conformes au modèle clausewitzien

1) Les « petites guerres » liées au mouvement des nationalités

Après le congrès de Vienne, la nouvelle carte d'Europe liée au partage des territoires perdus par l'Empire français exacerbe les mouvements nationaux nés sous Napoléon. Des peuples se soulèvent contre des Etats multinationaux et réclament l'indépendance, menant pour y parvenir des « petites guerres » comme Clausewitz les décrit avec le modèle espagnol. Ces guérillas mobilisent des armées populaires composées de civils qui s'arment et organisées en dehors des cadres militaires traditionnels. Le but de ces guerres est la création d'Etats-nations dont les frontières correspondent avec la répartition géographique de populations partageant la même langue, la même histoire et la même culture (cf. cours de 1^{ère} en tronc commun : **indépendance de la Grèce en 1830 contre l'empire ottoman**, de la **Belgique en 1830** ; soulèvements et guerres qui conduisent à l'unification de l'Italie et de l'Allemagne).

2) Les guerres coloniales

Dans la seconde partie du XIXe siècle, **les Européens profitent de leur supériorité technique** permise par le début de la production industrielle de l'armement **pour soumettre une grande partie de l'Afrique et de l'Asie. Ces guerres ont des buts géostratégiques** essentiellement – volonté **d'étendre leur puissance et de contrôler « l'espace-monde »** à l'heure où la mondialisation commence à se développer. Le Royaume-Uni et la France sont les deux Etats forts dans cette conquête dont les objectifs politiques s'accompagnent de **buts économiques** (trouver des matières premières et des débouchés pour les industries) **et culturels** (« apporter la civilisation », évangéliser). Il s'agit bien toujours de guerres qui correspondent au modèle clausewitzien qui sont des outils politiques utilisés par les Etats européens.

C. Les guerres du XXe siècle

1) Les deux conflits mondiaux : des guerres absolues ?

Ces deux conflits ont en commun d'être d'abord des conflits interétatiques liés à des oppositions nationalistes : si les haines nationalistes sont les principales causes de la 1^{ère} guerre mondiale (assassinat de l'héritier d'Autriche-Hongrie par un Serbe ; volonté de revanche des Français suite à la perte de l'Alsace-Lorraine ; rivalités dans la conquête coloniale, etc...), **il en va de même pour le second conflit mondial** (volonté pangermaniste d'Hitler, sa hiérarchisation des races ; l'antisémitisme fort sur le continent ; rôle prépondérant des associations d'anciens combattants dans une Europe qui vit en partie sur le souvenir de 1914-18).

La Seconde Guerre mondiale se distingue de la Première d'abord parce que la dimension idéologique est plus forte ; elle prévaut sur le politique.

Ces deux guerres sont aussi toutes deux des guerres totales lors desquelles l'ensemble des ressources des Etats sont utilisées dans le but de vaincre : il ne s'agit plus de « guerres réelles », « limitées », mais qui se rapprochent bien plus de la « guerre absolue » théorisée par Clausewitz. La mobilisation est humaine (soldats levés en masse et civils mis à

contribution), **économique** (industrie de guerre), **financière** (impôts, planche à billets, emprunts nationaux, endettement), **technologique** (innovations au service du conflit) et **psychologique** (propagande voire embrigadement dès le plus jeune âge). Ce qui est déjà vrai pour la Première Guerre mondiale l'est encore plus pour la Seconde (coût humain, économique, etc. bien supérieur).

Ces deux guerres ont pour volonté d'anéantir l'adversaire : c'est visible pour la Première Guerre mondiale avec le **traité de Versailles** et les conditions de paix très dures imposées aux vaincus. La France veut ôter la capacité de l'Allemagne à se relever. La Seconde guerre mondiale va plus loin encore : c'est une **guerre d'anéantissement : la volonté n'est plus seulement de battre l'ennemi, de le soumettre, mais bien de le faire disparaître** (génocide juif, crimes de guerre en violation des traités sur le respect des prisonniers par les armées nazie et soviétique, kamikazes japonais, usage de la bombe atomique) : on retrouve ici la principale caractéristique de la « guerre absolue » dont le but est précisément « l'anéantissement de l'adversaire » selon Clausewitz.

Sont-elles donc des guerres absolues ?

Pour la Première guerre mondiale, la réponse est nuancée : le politique n'est pas soumis au militaire : c'est toujours le gouvernement qui décide et peut mettre à pied les chefs militaires (ex : le général en chef Nivelle remplacé par Pétain en 1917). Les motivations restent principalement politiques et d'ailleurs en novembre 1918, les pays de l'Entente n'envahissent pas l'Allemagne. La logique d'anéantissement ne l'emporte pas.

C'est différent pour la Seconde guerre mondiale : l'idéologique prime sur le politique ; d'ailleurs, des gouvernements militaires remplacent les gouvernements des pays envahis ; les moyens sont encore plus illimités puisque les peuples engagés vont jusqu'au sacrifice ; l'Allemagne est occupée, le Japon frappé par les bombes atomiques dont la fin de la seconde guerre mondiale est marquée par l'anéantissement de l'adversaire, bien plus que la fin de la première.

2) [La guerre froide : une 1ère remise en cause du modèle clausewitzien ?](#)

La guerre froide semble se détacher du modèle des deux guerres mondiales et répondre déjà plus à des **logiques transnationales** fondées sur **des idéologies** – certes politiques – **qui transcendent les nations** (communisme contre capitalisme libéral et démocratique).

Toutefois, cette guerre est **aussi une guerre de puissances**, l'opposition de deux Etats qui veulent dominer la scène internationale : Etats-Unis et URSS.

3) [Les guerres de décolonisation, les « petites guerres » de Clausewitz ?](#)

La période 1945-75 est marquée par la décolonisation progressive de l'Asie puis de l'Afrique. Si une grande partie des nouveaux Etats obtiennent l'indépendance grâce à des négociations (Inde, AEF, AOF, etc.), d'autres doivent en passer par la guerre contre les puissances coloniales (guerre d'Indochine, guerre d'Algérie).

Le modèle classique de Clausewitz semble là encore ébranlé **puisqu'il ne s'agit pas de deux Etats, mais d'un Etat qui subit les attaques séparatistes d'une région conquise souvent outre-mer et menées par une population civile qui pratique la guérilla**. On est ici assez proche du modèle des révoltes espagnoles connues par Napoléon que Clausewitz décrit comme des « **petites guerres** ». On note toutefois, que si **les acteurs diffèrent** (ce ne sont pas 2 Etats), ils sont par ailleurs **asymétriques** (une armée de professionnels face à une population peu formée mais nombreuse) et que **le conflit s'inscrit aussi dans une logique transnationale** (soutien de l'ONU, des Etats-Unis et de l'URSS à l'indépendance des colonies ; soutien de pays voisins).

Par ailleurs, **s'il existe une raison politique à ces conflits** (obtenir la souveraineté pour le peuple révolté ; conserver ces territoires à des fins politiques et géopolitiques pour la métropole), **les dimensions sociales, économiques, identitaires et culturelles** (pauvreté, sentiment d'assujettissement des colonisés, nationalisme) **sont peut-être plus présentes encore**.

III. Les guerres « irrégulières » à l'âge des logiques transnationales (XXIe s.)

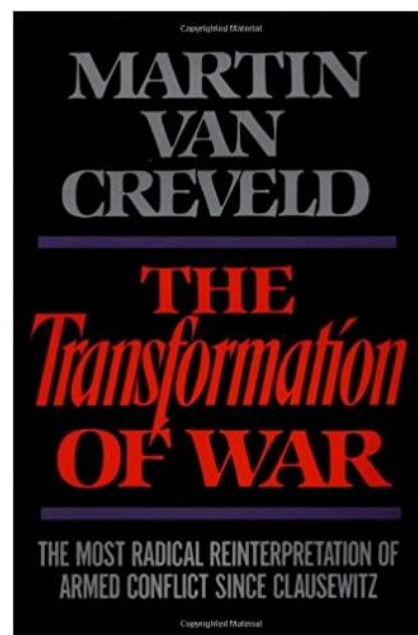
A. La Transformation de la guerre de Martin van Creveld : une remise en cause de la pensée de Clausewitz

Martin van Creveld, historien et théoricien militaire israélien, publie une étude intitulée *La Transformation de la guerre. La plus radicale réinterprétation des conflits armés depuis Clausewitz*.

Selon lui, la **conception de la guerre de Clausewitz** (guerre interétatique à des fins politiques dans laquelle l'Etat engage toutes ses forces) **est historiquement datée**. Elle ne décrit pas l'essence de LA guerre, mais une conception de la guerre qui a prévalu à un moment. Il pense que Clausewitz **sous-estime l'aspect social, l'engagement passionné des hommes dans le combat**.

Enfin Martin van Creveld estime que l'évolution des guerres actuelles nous éloigne plus encore de ce modèle : il pense que c'est la **fin de la guerre interétatique conventionnelle, au profit de guerres terroristes et intraétatiques**. Il croit pour l'avenir à la généralisation des guerres civiles, ethniques, religieuses ou nationales, en même temps qu'une décomposition interne des Etats sous l'effet du terrorisme ou de dérives mafieuses. Selon Martin van Creveld, **avec l'émergence de nouveaux acteurs, les facteurs de guerre sont moins politiques qu'idéologiques, religieux ou ethniques**.

On note toutefois que **cette nouvelle interprétation de la guerre ne fait pas l'unanimité dans la communauté scientifique**. Le politologue luxembourgeois **Dario Battistella**, dans *Guerres et conflits dans l'après-guerre froide*, met en avant le fait que **les motivations ethniques et religieuses des conflits actuels peuvent cacher des stratégies « éminemment politiques »**.



Cet ouvrage conduit néanmoins logiquement à se demander dans quelle mesure les formes de conflictualités qui s'imposent depuis la fin du XXe s. remettent en cause la conception de Clausewitz et la dimension politique de la guerre.

B. Les « guerres irrégulières » d'Al-Qaïda et Daech sont-elles clausewitziennes ?

1) Qu'entend-on par « guerres irrégulières » ?

C'est une guerre qui sort du cadre de la guerre traditionnelle :

- **D'un point de vue juridique** : guerre qui **n'oppose pas des acteurs qui auraient « le droit » de faire la guerre**, la légitimité à se battre (guerre qui ne commence pas par une déclaration de guerre et ne s'achève pas par un traité notamment) ; **guerre qui ne respecte pas le droit de la guerre** (protection des civils et des prisonniers ; rejet de la torture, respect des trêves et des traités)
- **D'un point de vue stratégique** : méthodes qui passent par des **attentats et une guérilla** et utilisent de nouveaux types d'armes non conventionnelles (avions ou camions missiles ; armes chimiques)
- **D'un point de vue géographique** : **guerre sans ligne de front** (les opposants ne sont pas deux armées qui s'affrontent sur un champ de bataille) et **guerre sans frontière** (les frontières nationales n'ont pas de sens pour ces guerres à la fois intraétatiques et transnationales)
- **Des acteurs nouveaux** : abolition de la distinction civil/soldat ; groupes paramilitaires privés ou non ; populations (y compris les enfants soldats)

En savoir plus :

Réflexion théorique et source de ce cours : <http://www.institut-strategie.fr/?p=477>

Emission de France culture sur « les guerres irrégulières et les conflits asymétriques » :

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-discussions-du-soir/guerres-irregulieres-et-conflits-asymetriques>

Différents noms (avec quelques nuances de sens) : « petite guerre », guerre asymétrique, guerre non-conventionnelle, conflit de basse intensité

GUERRE IRREGULIERE

Une multiplicité de formes

- Guérilla, résistance
- Insurrection et contre-insurrection
- Terrorisme et contre-terrorisme
- Opération de déstabilisation
- Activités criminelles transnationales
- « Opérations spéciales »
- Opérations psychologiques
- Opérations de renseignement et contre-renseignement

Exemples historiques et actuels

Antiquité : **Guerre d'embuscades** des ennemis de Rome qui mènent une guerre de harcèlement sur le *limes*
 XIe-XIIe s. : **Guerre des vélites** dans l'empire byzantin (guerre de harcèlement sur les frontières orientales)
 Ancien Régime : **Guerres paysannes contre l'impôt** en Europe
 Temps Modernes : **Guerre de course** menée sur les mers par les corsaires
 1791-94 : **Guerre des Chouans** contre-révolutionnaires
 1808 : Mouvement de **guérilla dans la péninsule espagnole** sous l'occupation napoléonienne
 1870-71 : Groupe de **francs-tireurs** dans la guerre franco-prussienne
 1940-45 : **Résistants et maquisards** de la 2GM
 Depuis 1945 : **Terrorismes** contemporains : IRA en Ulster, ETA basque, FARC en Colombie, Tigres tamouls au Sri Lanka, mouvements tchéchènes, groupes djihadistes tels que Al-Qaïda ou DAECH, etc.

Cette extrême diversité et la spécificité de chacune de ces situations historiques, montrent l'impossibilité de donner une seule définition de la guerre irrégulière. (Hervé COUTAU BEGARIE)



❖ Du point de vue des acteurs

Armées non régulières, groupes paramilitaires privés ou non, qui souvent s'opposent à des armées classiques : **GUERRE ASYMETRIQUE**
Implication de la population (y compris les enfants soldats) qui mène souvent à une **abolition de la distinction soldats/civils**.

❖ D'un point de vue juridique

Guerre qui oppose des acteurs qui n'auraient « pas le droit » de faire la guerre selon le *jus ad bellum* (droit à la guerre), donc elle est menée par des **ACTEURS NON-ÉTATIQUES**.

La guerre est irrégulière quand elle est menée par des combattants sans statut n'appartenant pas à l'armée régulière, c'est-à-dire mise sur pied et entretenue par un pouvoir souverain.



Guerre qui ne respecte pas le *jus in bello* (droit dans la guerre), c'est-à-dire qui **enfreint les règles de conduite à observer pour limiter les effets destructeurs de la guerre** : interdiction de certaines armes par les conventions de Genève successives (armes chimiques, biologiques, mines antipersonnel, bombes à sous-munitions...), **protection des civils, personnels de santé et journalistes, bon traitement des prisonniers, proportionner les moyens aux fins, respect des trêves, etc.**



❖ D'un point de vue stratégique

Guerre qui ne respecte pas les principes de la guerre dégagés par la science militaire. Ces méthodes passent par du **TERRORISME**, des attentats, des embuscades, du harcèlement (guérilla) et l'utilisation d'**ARMES NON-CONVENTIONNELLES** (ex : camions ou avions missiles)
=> **GUERRE NON-CONVENTIONNELLE**

❖ D'un point de vue géographique

GUERRE SANS LIGNE DE FRONT (les opposants ne sont pas deux armées qui s'affrontent sur un champ de bataille) et **guerre sans frontière** (les frontières nationales n'ont pas de sens pour ces guerres à la fois **INTRAETIQUES** et/ou **TRANSNATIONALES**)



Mais l'Etat n'est pas une donnée permanente ou universelle : au Moyen-Age, avant l'arrivée des Européens, il existe des sociétés non-étatiques en Afrique et en Amérique.

Le droit international a évolué avec le phénomène de résistance au nazisme puis celui des guerres d'indépendance des peuples colonisés. Ainsi, en 1977, la convention de Genève reconnaît un statut de combattant à des hommes considérés auparavant comme irréguliers.

-> Comment ne pas reconnaître certains mouvements terroristes ou dits de libération qui se réclament aujourd'hui de ce même statut ?

Depuis l'Antiquité, le même procédé est qualifié de stratagème pour son propre camp et de tricherie ou lâcheté s'il est utilisé par l'adversaire.

Par ailleurs, on note que si les armées régulières recourent prioritairement à la « grande guerre », classique, elles ont parfois recours à des stratégies alternatives qu'on peut considérer comme des guerres irrégulières.

Réalisation : Hélène CORMY – Abracadabrahg -

Sources utilisées : Hubert KROLIKOWSKI : <https://www.cairn.info/revue-strategique-2012-2-page-13.htm> et Hervé COUTAU-BEGARIE : <https://www.cairn.info/revue-strategique-2009-1-page-13.htm> et <https://www.institut-strategie.fr/la-guerre-irreguliere-dans-lhistoire-et-dans-la-theorie/> (notamment les aspects critiques notés en bleu)

2) Al-Qaïda et Daech : les frères ennemis

Al-Qaïda et Daech sont deux groupes terroristes islamistes.... C'est-à-dire ?

- Le **terrorisme** est le **fait d'utiliser la violence pour atteindre un but politique. Par des actes violents visant de façon indéterminée les civils et les armées (attentat, prise d'otage, destructions), les auteurs cherchent à toucher l'opinion publique pour faire pression sur le pouvoir politique.** La pratique du terrorisme ne date pas du XXIe s. Elle s'est développée surtout à partir du XIXe s. Par ailleurs, elle n'est pas le monopole d'une idéologie ou d'un courant de pensée (ex : terrorisme anarchiste au tout début du XXe s. en France).
- **L'islamisme** est un **courant politique qui vise, depuis les années 1970, à faire de la charia la source unique du droit et du fonctionnement de la société dans l'objectif d'instaurer un État musulman régi par les religieux.** Al-Qaïda et Daech entendent mener le **djihad, c'est-à-dire la « guerre sainte » contre les Infidèles (non-musulmans) pour imposer un retour au véritable Islam.** Cette conception est loin d'être partagée par l'ensemble de la communauté musulmane :

Définition Larousse de Jihad

1. Effort sur soi-même que tout musulman doit accomplir contre ses passions. (Il est considéré par le prophète Muhammad comme le « djihad majeur »)
2. Combat pour défendre le domaine de l'islam. (Il est qualifié de « djihad mineur ».)

Leur action à la fin du XXe s. et au début du XXIe s. a marqué un tournant dans l'histoire des conflits dans le monde : nouveaux motifs, nouveaux acteurs, nouvelles stratégies, nouvelles échelles.

S'ils souvent confondus en Occident tant leurs points communs (islamisme radical, attentats terroristes) semblent importants, ils n'en sont pas moins deux groupes concurrents qu'il convient de distinguer.

Un peu d'histoire d'abord... (Source : [Encyclopédie Universalis](#))

Al-Qaïda (« la Base ») est fondée en 1988 au Pakistan par Oussama Ben Laden. Il s'agissait, alors que l'URSS se retirait d'Afghanistan (guerre depuis 1979 dans le contexte de la guerre froide) de continuer à mobiliser des volontaires du djihad antisoviétique pour d'autres objectifs révolutionnaires.

Ben Laden, était secondé par Ayman al-Zawahiri, un djihadiste égyptien qui est à l'origine de deux orientations de l'organisation qui rompent avec 14 siècles d'islam :

- Le **concept de « djihad global »** : la planète entière devient « terre de djihad », sans distinction de cible civile ou militaire, et Al-Qaïda émerge ainsi comme la **première organisation terroriste à vocation mondiale.**
- La distinction entre « l'ennemi proche » et musulman et « l'ennemi lointain » et **occidental** – qui est la cible privilégiée par Al-Qaïda

Ce sont surtout les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis qui font connaître au monde le groupe terroriste.

Daech est né d'une scission avec Al-Qaïda dont il était une branche. L'organisation profite des troubles que connaissent l'Irak (chaos après l'intervention américaine de 2003 qui met fin au règne de Saddam Hussein) et la Syrie (guerre civile à partir de 2011) pour conquérir des territoires dans cette région. **En 2014, son chef, Abou Bakr al-Baghdadi, proclame le califat, d'où le nom « Etat islamique »** (Etat autoproclamé mais non reconnu).

	AL-QAÏDA	DAECH	
<i>Objectifs politiques de la guerre</i>	Combattre les Etats occidentaux (appelés « croisés ») car ils interfèrent dans les affaires intérieures des Etats musulmans Etablir un califat fondé sur l'Islam (= théocratie) et gouverner selon la charia (normes et règles émanant du Coran qui codifient les aspects publics et privés de la vie d'un musulman = loi islamique) Refus des Etats-nations		
<i>Idéologie</i>	Les deux organisations sont sunnites et plus particulièrement salafistes . Différences sunnisme et chiisme ?		
		SUNNITES	CHIITES
	Origine historique de la scission : qui doit succéder à Mahomet à sa mort en 632 ?	Abou Bakr, son compagnon de toujours	Ali, son gendre et fils spirituel
Statut de l'imam	Seul le Coran est œuvre divine L'imam est un homme parmi les hommes, choisi pour guider le peuple des croyants à l'aide du Coran et de la Sunna, ce recueil qui recense tous les récits du Prophète Muhammad. L'imam peut	Le clergé est très hiérarchisé ; son autorité révéérée, car chaque imam est considéré comme un descendant de la famille du Prophète. L'imam chiite tire son autorité directement de Dieu.	

	s'autoproclamer ou être choisi par d'autres.	
Relations politique/religion	Autorités religieuses et politiques se confondent (ex : roi du Maroc)	Séparation des pouvoirs politiques et religieux du fait du caractère sacré de l'imam (ex : en Iran, les ayatollahs sont indépendants du pouvoir)
Répartition géographique et démographique	85% des croyants musulmans : notamment Maghreb et Arabie Saoudite	En minorité dans de nombreux pays musulmans (Pakistan, Inde, Afghanistan, Arabie Saoudite), mais majoritaires en Iran et en Irak, Azerbaïdjan et Bahreïn.
Querelle	Les querelles entre chiisme et sunnisme tiennent moins du différend religieux que d'un conflit politique entre deux modèles, deux ensembles géopolitiques. Les chiites, emmenés par l'Iran, sont depuis la révolution islamique de 1979 en conflit ouvert avec les dirigeants sunnites, considérés comme corrompus et vendus au « Grand Satan » américain.	

On note qu'il existe d'autres branches de l'Islam : les alaouites en Syrie, les alévis en Turquie, les druzes, dispersés dans tout le Proche-Orient, et les khâridjites à Oman et au Maghreb.

Le **salafisme** est un mouvement de l'Islam sunnite qui revendique un retour aux pratiques du temps de Mahomet et une lecture littérale du Coran et de la Sunna.

<i>Stratégie du combat</i>	Faire triompher le djihad global en exportant leur vision de l'islam, ce qui permettra ensuite l'établissement d'un califat définitif Multiplier les foyers d'insurrection afin d'amener l'ennemi à se disperser	Etablir un califat ici et maintenant, sur un territoire donné à partir duquel le djihad global pourra s'exporter , d'où la conquête militaire d'un territoire en Syrie et Irak à la faveur des guerres civiles de ces pays Daech fait le contraire en se concentrant sur un territoire, ce qui le rend plus vulnérable car plus facile à liquider.
<i>Ennemis</i>	Pour al-Qaïda, les Etats-Unis et plus généralement l'Occident , demeurent le principal ennemi	Daesh a aussi pour ennemi l'Occident, mais préfère d'abord lutter contre les chiïtes, ennemis n°1
<i>Stratégie de communication</i>	Propagande qui passe par l'argumentation et l'idéologie Utilisation du web	Communication plus facilement audible, compréhensible et efficace Utilisation des réseaux sociaux (Twitter, Facebook)
<i>Types de combattants</i>	Recrutement sérieux, avec une méthode et un programme à respecter, et un commandement centralisé. Autochtones civils radicalisés puis projetés à l'étranger	Recrutement « plus brouillon » Autochtones civils radicalisés et djihadistes étrangers (volontaires internationaux)
<i>Types d'actions menées contre les ennemis</i>	Attentats revendiqués (attentats du 11 septembre 2001, de Bali en 2002, de Madrid en 2004 et Londres en 2005) = certains sont planifiés par l'organisation ; d'autres sont le fait d'islamistes autochtones radicalisés qui prêtent allégeance au groupe parfois juste avant le passage à l'acte	Attentats aussi (Paris en novembre 2015) Guerre de contrôle d'un territoire
<i>Soutiens dans le monde</i>	Afghanistan et Pakistan ; Yemen 5 branches régionales : AQSI (sous-continent indien), AQPA (Yemen, Arabie Saoudite), AQMI (Maghreb islamique : Algérie et Sahel), Al-Chabab (Somalie) ; Al-Nosra (Syrie) + réseau international plus large encore avec des groupes proches sans allégeance.	Réseau d'allégeance : faction d'Abou Huda-Al-Sadani et Mouvement pour le califat et le djihad en Afghanistan et au Pakistan Philippines : groupe Abu-Sayyaf Algérie : groupe Soldats du Califat Egypte : Ansar Bait Al-Maqdis Libye : création d'une branche de l'EI

En savoir plus : Les attentats du 11 septembre 2001 ont conduit François Heisbourg à forger le **concept d'hyperterrorisme**, voulant signifier qu'il était dorénavant possible d'obtenir par des actions terroristes des résultats matériels immenses, alors que le terrorisme classique ne cherchait que des effets psychologiques, les seuls qui lui étaient accessibles.

La validité du concept reste encore à démontrer : Gérard Chaliand le récuse (*Les Guerres irrégulières*, 2008). Les attentats qui ont suivi le 11 septembre (Madrid, 2004 ; Londres, 2005 ; Bali, 2006 ; Bombay 2008...) restent conformes au modèle traditionnel, avec des effets matériels très limités.

Mais le risque d'attaque des infrastructures essentielles existe, de même que celui de mise en œuvre d'armes de destruction massive (apparition du bioterrorisme : secte Aoum au Japon, lettres à l'anthrax aux États-Unis ; spectre du terrorisme nucléaire).

Cette vague terroriste qui a touché le monde entier, mais particulièrement l’Afrique du Nord et le Moyen-Orient ainsi que les Etats occidentaux a suscité, surtout de la part de ceux-ci, des réactions militaires.

Les attentats du 11 septembre 2001 conduisent les Etats-Unis, par l’intermédiaire de leur président **Georges W. Bush**, à **lancer une « guerre globale contre la terreur »**, contre les « rogues states », les « Etats voyous » considérés comme dangereux pour les Etats-Unis et le monde. Ainsi, dès octobre 2001, les Etats-Unis, sous l’égide de l’ONU et au sein d’une coalition internationale, envahissent l’Afghanistan pour détruire Al-Qaïda et Oussama Ben Laden caché par le régime des Talibans.

De même à **partir de 2014 naît une coalition internationale pour combattre le groupe Etat islamique en Syrie.**

Cependant, la réponse des Etats face au terrorisme djihadiste est compliquée. L’ennemi est insaisissable, dans les Etats qui hébergent ces organisations et plus encore dans les pays occidentaux où semblent se multiplier les terroristes, radicalisés souvent sur internet et plus ou moins formés dans les camps d’entraînement étrangers.

Liste des attentats perpétrés par ces deux organisations en Europe depuis 2001 :

1. Attentats de Madrid (2004)

- **Date** : 11 mars 2004
- **Lieu** : Madrid, Espagne
- **Auteurs** : Groupe islamiste lié à Al-Qaïda
- **Revendication** : Al-Qaïda
- **Nombre de morts** : 191
- **Moyen employé** : Explosifs placés dans des sacs à dos dans des trains de banlieue.

2. Attentats de Londres (2005)

- **Date** : 7 juillet 2005
- **Lieu** : Londres, Royaume-Uni
- **Auteurs** : Terroristes liés à Al-Qaïda
- **Revendication** : Al-Qaïda (approbation de Zawahiri)
- **Nombre de morts** : 52
- **Moyen employé** : Attentats-suicides dans le métro et sur un bus, avec des explosifs artisanaux.

3. Attentat de Toulouse (2012)

- **Date** : 11 mars 2012
- **Lieu** : Toulouse, France
- **Auteurs** : Mohammed Merah (dissident d'Al-Qaïda)
- **Revendication** : Al-Qaïda (selon Merah)
- **Nombre de morts** : 7 (dont 3 enfants et un adulte juif)
- **Moyen employé** : Fusillade à la kalachnikov.

4. Attentats de Paris (Charlie Hebdo et Hyper Cacher, 2015)

- **Date** : 7-9 janvier 2015
- **Lieu** : Paris, France
- **Auteurs** : Kouachi (Charlie Hebdo), Amedy Coulibaly (Hyper Cacher)
- **Revendication** : Al-Qaïda (Charlie Hebdo), Daech (Hyper Cacher)
- **Nombre de morts** : 17 (12 au Charlie Hebdo, 5 à l'Hyper Cacher)
- **Moyen employé** : Fusillades (arme de poing et fusil d'assaut).

5. Attentats de Paris (Bataclan et autres, 2015)

- **Date** : 13 novembre 2015
- **Lieu** : Paris, France
- **Auteurs** : Terroristes affiliés à Daech
- **Revendication** : Daech
- **Nombre de morts** : 130 (127 tués, plusieurs centaines de blessés)
- **Moyen employé** : Fusillades de masse et explosions dans des bars, des restaurants et la salle de concert du Bataclan.

6. Attentats de Bruxelles (2016)

- **Date** : 22 mars 2016
- **Lieu** : Bruxelles, Belgique
- **Auteurs** : Kamikazes liés à Daech
- **Revendication** : Daech
- **Nombre de morts** : 32
- **Moyen employé** : Attentats-suicides avec des explosifs dans l'aéroport de Bruxelles et la station de métro Maelbeek.

7. Attentats de Nice (2016)

- **Date** : 14 juillet 2016
- **Lieu** : Nice, France
- **Auteurs** : Mohamed Lahouaiej-Bouhlel (inspiré par Daech)
- **Revendication** : Daech (inspiré par)
- **Nombre de morts** : 86
- **Moyen employé** : Attentat à la camionnette, conduite dans la foule pendant la fête nationale.

8. Attentat de Berlin (2016)

- **Date** : 19 décembre 2016
- **Lieu** : Berlin, Allemagne
- **Auteurs** : Anis Amri (affilié à Daech)
- **Revendication** : Daech
- **Nombre de morts** : 12

- **Moyen employé** : Attentat à la camionnette, conduite dans la foule lors d'un marché de Noël.

9. Attentats de Manchester (2017)

- **Date** : 22 mai 2017
- **Lieu** : Manchester, Royaume-Uni
- **Auteurs** : Salman Abedi (inspiré par Daech)
- **Revendication** : Daech
- **Nombre de morts** : 22
- **Moyen employé** : Explosion d'une bombe artisanale lors d'un concert dans une salle de spectacle.

10. Attentats de Londres (2017)

- **Date** : 3 juin 2017
- **Lieu** : Londres, Royaume-Uni
- **Auteurs** : Trois assaillants liés à Daech
- **Revendication** : Daech
- **Nombre de morts** : 8
- **Moyen employé** : Attaque à la voiture-bélier et couteaux.

11. Attentat de Barcelone (2017)

- **Date** : 17 août 2017
- **Lieu** : Barcelone, Espagne
- **Auteurs** : Groupe islamiste lié à Daech
- **Revendication** : Daech
- **Nombre de morts** : 14
- **Moyen employé** : Attentat à la voiture-bélier dans la Rambla, suivi d'attaques à la machette à Cambrils.

12. Attentat de Strasbourg (2018)

- **Date** : 11 décembre 2018
- **Lieu** : Strasbourg, France
- **Auteurs** : Cherif Chekatt (inspiré par Daech)
- **Revendication** : Daech
- **Nombre de morts** : 5
- **Moyen employé** : Fusillade sur le marché de Noël.

13. Attentat de Vienne (2020)

- **Date** : 2 novembre 2020
- **Lieu** : Vienne, Autriche
- **Auteurs** : Kujtim Fejzulaj (inspiré par Daech)
- **Revendication** : Daech
- **Nombre de morts** : 4
- **Moyen employé** : Fusillade dans plusieurs lieux du centre-ville de Vienne.

14. Attentats de Paris (2020-2021)

- **Date** : 16 octobre 2020 (assassinat de Samuel Paty) et autres attaques de 2020-2021
- **Lieu** : Paris, France
- **Auteurs** : Abdullakh Anzorov (Samuel Paty), autres attaquants inspirés par Daech
- **Revendication** : Daech (pour certains, inspiré par)
- **Nombre de morts** : 4 (Samuel Paty, victime d'un attentat isolé)
- **Moyen employé** : Décapitation (Samuel Paty) et attaques au couteau dans d'autres incidents.

15. Attentat de la cathédrale de Nice (2020)

- **Date** : 29 octobre 2020
- **Lieu** : Nice, France
- **Auteurs** : Brahim Aouissaoui (inspiré par Daech)
- **Revendication** : Daech
- **Nombre de morts** : 3
- **Moyen employé** : Attaque à la machette dans une église.

16. Attentat de Londres (2021)

- **Date** : 15 octobre 2021
- **Lieu** : Londres, Royaume-Uni
- **Auteurs** : Attaquant inspiré par Daech
- **Revendication** : Daech
- **Nombre de morts** : 1
- **Moyen employé** : Attaque à l'arme blanche.

3) Les guerres engendrées par Al-Qaïda et DAECH sont-elles en rupture avec le modèle de Clausewitz ?

OUI	NON
La stratégie de DAECH s'inscrit plus dans le modèle clausewitzien que celle d'Al-Qaïda : la création du califat, le nom « Etat islamique » (et de fait la mise en place d'un proto-Etat), la guerre menée en Irak et Syrie qui relève de conquêtes militaires avec des batailles...	Le djihad n'est pas une guerre entre nations, d'ailleurs les combattants sont recrutés dans le monde entier, si bien que les Etats sont confrontés à des ennemis intérieurs (frères Kouachi qui ont prêté allégeance à Al-Qaïda avant d'attaquer Charlie Hebdo ; Amedy Coulibaly à l'EI avant l'attaque de l'Hyper Cacher). Même mes conflits territorialisés (Syrie, zone sahélienne) relèvent plus de la guerre civile que de la guerre interétatique.
L'islamisme est tout de même d'abord un courant politique ; d'ailleurs, l'organisation hiérarchique de ces organisations (système d'allégeances) relève d'un fonctionnement politique au sens d'un pouvoir	La motivation du djihad est idéologique (religieuse) et non politique. Pas de réelle volonté d'arriver à une situation pacifiée à court ou moyen terme (seulement à long terme quand le califat sera universel)
L'agressé répond = guerre au sens de Clausewitz	Les acteurs militaires des islamistes sont non-étatiques : groupes terroristes et civils armés. Ce sont donc des guerres asymétriques.
Le fondamentalisme relève de la guerre absolue au sens de Clausewitz : il n'y a pas de compromis possible avec l'ennemi ; les groupes islamistes engagent toutes leurs forces dans la guerre (sacrifice de leur vie, propagande, finances...)	Utilisation d'armes non-conventionnelles : avions-missiles, véhicules-béliers
Pour les Etats occidentaux engagés dans la lutte contre le terrorisme islamiste, leur combat relève plus de la « guerre réelle » : ils n'engagent que des ressources limitées (pas de mobilisation humaine générale, pas d'utilisation de tous leurs moyens militaires et notamment pas la bombe atomique, pas de dépenses financières qui engagent une part importante du budget national, etc.)	Guerre et communication sont très liées : le choix des victimes (civils, lieux symboliques), le choc visuel des images, l'utilisation des NTIC
L'intervention des Etats occidentaux pour contrer ces organisations terroristes relève également d'une guerre plus classique, même si justement leur stratégie doit s'adapter à ce nouvel ennemi. La guerre contre DAECH est plus hybride. L'agressé répond aux agressions	Les Occidentaux eux-mêmes dans leurs interventions ont employé des méthodes irrégulières : absence de déclaration de guerre, recours fréquent à des drones et à des unités spéciales (<i>ex : assassinat de Ben Laden en 2011</i>), traitement particulier des prisonniers terroristes (<i>enfermés par les États-Unis à Guantanamo, torturés, etc.</i>), recours à des sociétés privées (comme Blackwater)
	Pas de continuation des autres relations (économiques, diplomatiques...) : que la guerre

4) L'épanouissement d'autres formes de guerres/conflits irréguliers transnationaux

Piraterie comme conflits armés liés au trafic de drogue, d'armes, d'animaux exotiques, etc. s'épanouissent également dans le contexte de la mondialisation : les flux illégaux se multiplient parallèlement aux flux légaux, surtout dans les Etats faillis qui ne parviennent pas à contrôler leur territoire et à y garantir la sécurité (Asie centrale, Afrique subsaharienne, quelques Etats d'Amérique latine : Soudan, Somalie, Yemen, Syrie, RDC, Haïti, Irak, etc.).

- ➔ La motivation de ces conflits n'est pas vraiment d'ordre politique (sauf si on considère la volonté des Etats de reprendre le contrôle de leur territoire), mais socio-économique.
- ➔ La logique est également plus transnationale que nationale (ex : intervention – ingérence ? – des Etats-Unis en Colombie pour lutter contre le trafic de guerre).

En raison du changement global, on assiste également aux **premières « guerres climatiques »** liées aux migrations internationales, à l'accaparement des ressources qui se raréfient (eau) ou pour le contrôle de territoires stratégiques (passages maritimes).

C. Les guerres interétatiques classiques ont-elles disparu ?

1) Moins de guerres interétatiques

Il est vrai que le monde connaît **moins de guerres interétatiques depuis 1991**, pour deux raisons principalement. La première tient à la **dissuasion nucléaire** : si la guerre froide a montré que l'utilisation de bombes atomiques était à proscrire, la dizaine de puissances dans le monde qui détient un tel armement se met tout de même à l'abri d'une attaque militaire sur son sol ou celui de ses alliés. **Le succès relatif de la mise en place d'un système international de « sécurité collective » avec l'ONU est la 2^e explication.** Effectivement, cette organisation est à même de désamorcer un certain nombre de conflits par la pression ou la négociation.

Ces **conflits n'ont toutefois pas complètement disparu**. Demeurent des **conflits hérités** de l'histoire et non résolus à l'image de celui opposant l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire, de la Chine et de Taïwan, ou encore des deux Corée. **La guerre opposant la Russie et l'Ukraine depuis février 2022 montre que des guerres classiques demeurent.**

2) De nouvelles formes de guerres interétatiques

Par ailleurs, on constate que les Etats s'engagent dans de nouvelles formes de conflits contre d'autres Etats :

Il peut s'agir de **guerres d'intervention dans un Etat marqué par la guerre. Cette intervention peut être le fait d'un Etat, d'une coalition, s'inscrire dans une mission donnée par l'ONU ou non.** En 1991, la France, les Etats-Unis et une vaste coalition onusienne ont lancé l'opération « Tempête du désert » pour que Saddam Hussein, le dirigeant irakien, se retire du Koweït. Depuis 2013, la France est ainsi engagée sous mandat onusien dans la guerre civile que connaît le Mali (opération Serval puis Barkhane).

En savoir plus : <https://onu.delegfrance.org/Mali-10358>

Certains Etats **lancent également ce qu'ils appellent des guerres préventives** : c'est ainsi que le président américain Georges W. Bush a justifié sa guerre contre l'Irak en 2003, destinée à neutraliser les « armes de destruction massive » produites par Saddam Hussein.

Enfin, de plus en plus d'Etats utilisent de nouvelles modalités pour faire la guerre :

- Naissent des **guerres d'un genre nouveau, les cyberguerres** : Les Etats-Unis, aidés d'Israël, ont ainsi utilisé des virus informatiques (stuxnet et flame) en 2010 et 2012 pour lutter contre l'Irak et le développement de son programme nucléaire. Il s'agissait de saboter les centrifugeuses des centrales. Cf. thème 6

En savoir plus : <https://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2012/06/07/10001-20120607ARTFIG00622-etats-unis-vs-iran-la-cyberguerre-a-commence.php> ; <https://www.franceculture.fr/emissions/le-choix-de-la-redaction-13-14/la-cyberguerre>

- **Les robots sous différentes formes** (drones, robots mules, robots démineurs...) permettent de minimiser les risques humains sur les champs de bataille

ACTIVITE 7 : Des robots et des hommes



Compétences travaillées :

Tirer des informations d'un document vidéo

Comprendre l'évolution des pratiques de la guerre dans le monde technologique actuel

Consigne : Après avoir visionné la vidéo d'Arte tirée de l'émission **Le dessous des Cartes** montrant l'évolution de la guerre avec l'utilisation des drones et robots (<https://ladigitale.dev/digiview/#/v/693fb3f949b4d>), faites-en un résumé. Vous pouvez vous aider des questions suivantes pour le structurer.

Quels types de guerres aujourd'hui ? (quelle évolution par rapport au passé ?)

- Moins en moins de conflits interétatiques (mais la guerre Ukraine/Russie est plus récente que ce graphique)
- Fin des conflits de décolonisation
- Forte augmentation des conflits intraétatiques... avec pour 40% environ une intervention étrangère (ceux qui sont les plus meurtriers)

Quels pays jou(ai)ent les gendarmes du globe ? Donnez des exemples

EU (en Syrie), RU (Afghanistan), France (au Sahel), Russie et Chine

Qu'est-ce qui explique une certaine limitation de cette pratique ?

Conflits qui s'enlisent, qui sont impopulaires (pertes humaines)

Armées sous pression : baisse des effectifs humains, coût croissant des interventions des troupes

Que fait-on faire aux robots ?

Drones : surveillance + tirs

Robots autonomes : robots mules pour les transports de charge ; robots démineurs (Tchéchénie, Bosnie)... = tâches systématiques, sales, dangereuses, coûteuses

Pour les hommes, il risque le contrôle à distance.

Avantages des robots (plutôt qu'humains) ?

Plus rapides, plus précis

Pas d'états d'âme

Moins coûteux financièrement (drone armé moins cher et plus longue distance de frappe qu'un avion de chasse)

moins coûteux en hommes

Drones : plus simple à déployer que des missiles et plus difficile à intercepter

Qui en a et en développe ?

102 Etats avec drones de reconnaissance, dont une quarantaine les ont armés

Surtout les Etats qui ont les plus gros budgets militaires : EU (14 000 brevets d'IA militaires en 2019), Chine (5000 en 2019), Russie (elle souhaite remplacer un tiers de ses effectifs militaires par des robots soldats et exclure les humains des zones de confrontation)

+ 2^e cercle (puissances technologiques) : Israël, Corée du Sud, Inde, Turquie, Iran, Pakistan, France, Royaume-Uni, Estonie

Qu'est-ce que cela change ?

L'humain peut ne plus être le dernier décisionnaire

Exemple dans la guerre pour le Haut Karabakh : les drones kamikazes de l'Azerbaïdjan ont écrasé l'artillerie de l'Arménie en septembre 2020.

Quelles limites ?

- Risques d'autonomisation par rapport aux humains = pbs éthiques de cette robotisation du champ de bataille
- Ils peuvent être hackés
- Les robots mettent en péril les principes des règles internationales : le principe de précaution et celui de proportionnalité

Qui s'y oppose et comment ?

- D'où la campagne d'ONG : « Stop les robots tueurs »
- Condamnation de ces armes par Antonio Guterres qui dit que cela « déshumanise » la guerre
- Une trentaine d'Etats demande un traité d'interdiction préventif (Amérique latine et du sud, Maroc, Algérie, Egypte, Chine... + Parlement européen + Mouvement des non-alignés)... mais face à elles, 12 Etats poids lourds de la défense freinent tout accord : EU, Irlande, RU, Espagne, Suède, Pays-Bas, Belgique, Turquie, Australie, Russie, Corée du Sud (+ double jeu de la Chine). La France voudrait un endiguement contrôlé juridiquement non contraignant.

FAIRE LA GUERRE, FAIRE LA PAIX : FORMES DE CONFLITS ET MODES DE RESOLUTION

AXE 2 : LE DEFI DE LA CONSTRUCTION DE LA PAIX

Sources : Je tiens à remercier des collègues dont les cours m'ont bien aidée à forger le mien : Arnaud Dalidet (lycée de Marmande), Yann Bouvier ([site](#)), Thomas Deguffroy ([formation](#)) et les collègues de l'académie de Strasbourg qui mettent leurs travaux à disposition ([site](#))

Dans les relations internationales, **la paix est considérée comme l'absence de guerre.**

Or le sujet nous invite à réfléchir sur la « construction de la paix » : il insiste donc sur **l'ensemble du processus, qui est plus complexe qu'une simple cessation des hostilités et passe par des modalités qui prennent du temps des premières négociations à l'application concrète de la paix.**

Par ailleurs, le programme souhaite que nous réfléchissions au **défi** que cela constitue : ce terme insiste sur le fait que **ce processus est difficile et que le résultat est incertain.**

Les jalons fixent comme cadre chronologique la période qui court depuis le XVIIe s. jusqu'à aujourd'hui.

Depuis l'Antiquité jusqu'au XVIIe siècle, **mettre fin à un affrontement armé** était souvent considéré comme **suffisant** pour installer la paix. Celle-ci était obtenue par la **signature** d'un **traité de paix** (acte international proclamant la fin d'une guerre et définissant des contreparties réciproques pour les anciens belligérants) entre deux Etats.

Mais ces « paix » se **heurtaient souvent à plusieurs difficultés** :

- Souvent elles n'étaient **pas appliquées « effectivement »** : au Moyen-âge les Etats avaient des difficultés à imposer aux « **gens de guerre** » d'arrêter de piller les territoires, etc. (armées de mercenaires). Les paix n'étaient aussi souvent que des **prétextes** à reconstituer ses forces pour reprendre les combats (ex : les 42 traités de paix de la guerre de cent ans).

- Elles étaient **temporaires**, à l'exception de la fameuse « Pax Romana » du Ier au IIIème siècle (paix imposée par les Romains sur les régions conquises autour de la Méditerranée, s'étant traduite par une période de deux siècles sans conflit majeur, ni invasion, grâce à la présence des légions, à la libre circulation et à la romanisation).

- Elles étaient souvent très **défavorables aux vaincus**, ce qui était en soit un facteur de reprise des hostilités puisque cela **donnait lieu à une volonté de revanche.**

Par ailleurs, **la paix était plutôt pensée comme une suspension momentanée et fragile de l'état de guerre.** Si la paix est un don de Dieu dans le christianisme, la paix n'est pas vraiment de ce monde (Cité céleste et non Cité terrestre). On perçoit la guerre comme un mal nécessaire à condition que la cause soit acceptable (légitime défense, lutte contre l'injustice ou l'oppression) : en somme, une guerre juste (Saint Augustin, Thomas d'Aquin puis Grotius et la théorisation de la « guerre juste » avec l'énoncé du *jus ad bellum*).

En savoir plus : fiche très pédagogique et synthétique sur la notion de « guerre juste » :

<https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/1312/Lettre%20du%20CEREM%20n%C2%B02.pdf>

Or, à partir du XVIIe siècle s'élabore pour la première fois en Europe l'idée d'une paix organisée et **durable** via une entente entre les grandes puissances. C'est la naissance des **congrès internationaux au cours desquels les traités sont patiemment élaborés.** Les premiers ont lieu dans les **années 1640** pour mettre fin à la « Guerre de Trente ans » et aboutissent en **1648 aux traités de Westphalie.** Ces traités reposent sur l'équilibre des puissances permettant une « paix armée ». Cette logique perdure jusqu'au 1914.

Au XXème siècle, les guerres mondiales prouvent l'échec de ce système : l'idée de **sécurité collective** s'impose, pour aboutir à une diplomatie mondiale qui garantirait une « **paix perpétuelle** » : c'est le rôle donné d'abord à la **SDN** puis, après son échec en 1939, à l'**ONU.**

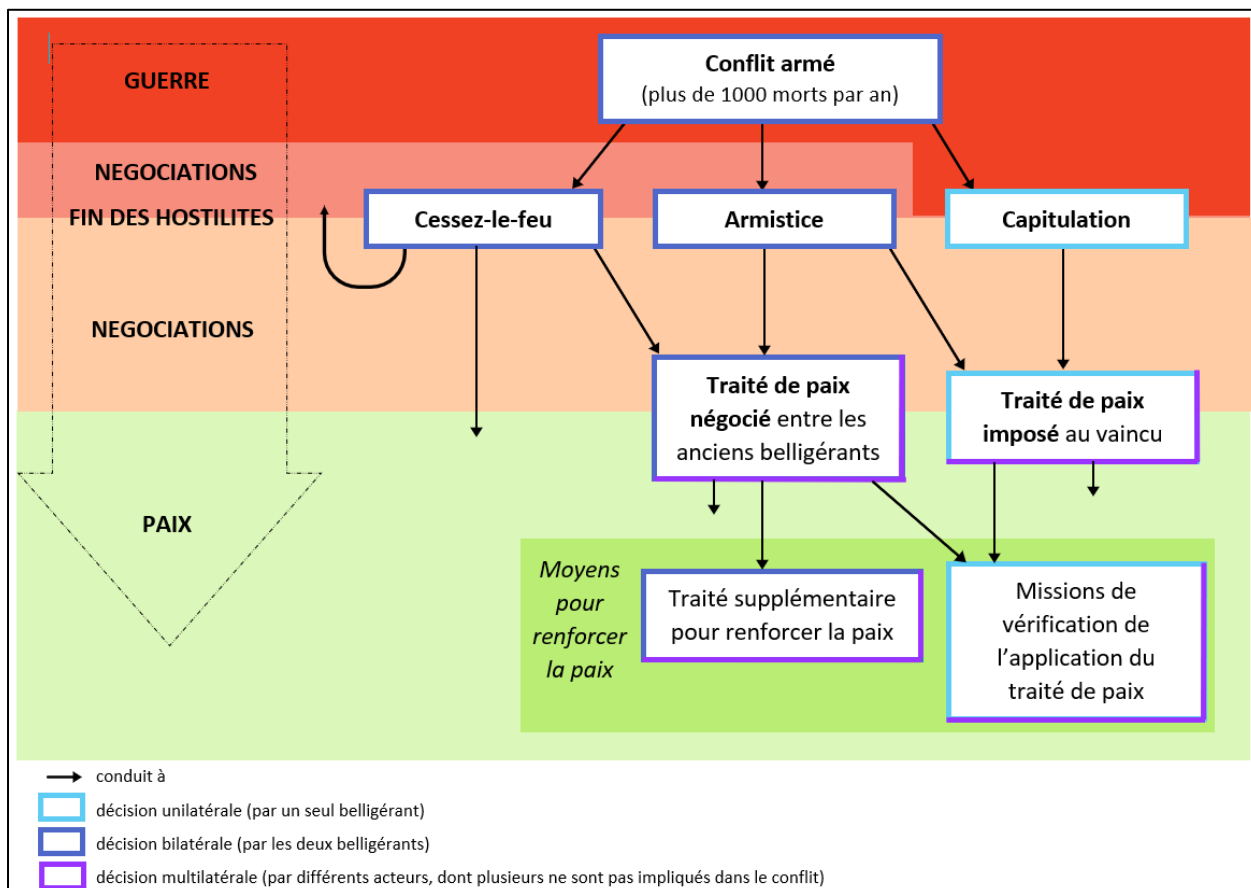
Cependant, **cette institution, conçue en 1945, est peut-être mal adaptée aux nouveaux types de conflictualités** (terrorisme, guerres intraétatiques) **et aux nouveaux acteurs des guerres actuelles** (groupes rebelles, organisations criminelles transnationales) (cf. axe 1) **de même qu'à la nouvelle hiérarchie des puissances mondiales** (cf. HGGSP 1^{ère}).

Problématique : **Les outils et les institutions mis en place depuis le XVIIe s. permettent-ils de construire la paix de façon durable, c'est-à-dire de réguler les relations internationales afin de désamorcer les guerres et prévenir la reprise des hostilités sur le long terme ?**

I. La construction de la paix : un processus complexe

A. Les étapes de la construction de la paix

Étapes	Principaux moyens	Exemples historiques
1. Mettre fin à une situation de guerre	<ul style="list-style-type: none"> • Cessez-le-feu : arrêt des combats par décision bilatérale de ne plus engager les forces armées • Armistice : arrêt des combats et rapatriement des armées sur la base de clauses spécifiques formulées dans un protocole d'armistice • Capitulation : capitulation des forces armées d'un État vaincu. Lorsque la capitulation est dite « sans conditions », les forces armées vaincues ne posent aucune condition aux vainqueurs 	<ul style="list-style-type: none"> • 1991 : cessez-le-feu mettant fin de facto à la guerre du Golfe <i>10 novembre 2020 : entre Arménie et Azerbaïdjan pour le Haut-Karabakh</i> • 11 novembre 1918 : armistice entre l'Allemagne et les Alliés <i>22 juin 1940 : la France signe l'armistice avec l'Allemagne</i> • 2 septembre 1945 : capitulation sans condition du Japon face aux puissances alliées <i>1865 : capitulation sans condition des Sudistes dans la guerre de Sécession aux Etats-Unis</i>
2. Faire la paix	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer, signer et ratifier un traité de paix : – en négociant entre anciens belligérants – en élaborant entre puissances victorieuses un traité qui sera ensuite imposé aux vaincus 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>3 mars 1918 : Paix de Brest-Litovsk entre Lénine et Allemagne</i> • 1951 : « conférence de la paix » de San Francisco sur la guerre du Pacifique, aboutissant au traité de paix avec le Japon, signé par 48 États • 1919 : élaboration du traité de Versailles par les Alliés <i>9 juin 1815 : Acte final du congrès de Vienne (France présente)</i>
3. S'assurer du respect de la paix	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer une mission de vérification : – composée de membres des États concernés – composée de membres d'une organisation internationale neutre • Élaborer, signer et ratifier des traités supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 1919 : envoi de la CMIC (Commission militaire interalliée de contrôle) en Allemagne après le traité de Versailles • 1991 : envoi d'une mission d'observation de l'ONU (UNIKOM) en Irak et au Koweït après la guerre du Golfe • 1952 : traité de paix entre le Japon et la République de Chine (Taïwan) • et 1978 : « traité de paix et d'amitié » entre le Japon et la République populaire de Chine <i>1951 : CECA entre pays de l'Europe de l'ouest et notamment France et Allemagne pour éviter de nouvelles guerres</i>



En savoir plus :

Différences entre cessez-le-feu, armistice et capitulation : <https://www.vie-publique.fr/fiches/271676-armistice-traite-de-paix-cessez-le-feu-comment-met-fin-une-guerre>

B. Les acteurs de la construction de la paix

1) Acteurs traditionnels étatiques

Les **acteurs traditionnels** de la construction de la paix sont **les Etats**, d'abord les **Etats belligérants** (*congrès de Vienne en 1815*), mais aussi des **Etats tiers, soit voisins** plus ou moins impliqués (*présence du Chinois Zhou Enlai lors de la signature des accords de Genève sur la fin de la guerre d'Indochine en 1954*), **soit puissances régionales ou mondiales** qui ont participé aux négociations et servi d'arbitres (*rôle de la Norvège et des Etats-Unis dans les accords d'Oslo entre Israël et les Palestiniens ; rôle de l'UE dans les accords de Minsk en 2015 entre Russie et Ukraine*).

Depuis le XXe s., les **organisations internationales de sécurité collective** essaient également de jouer un rôle important : la **SDN** et aujourd'hui l'**ONU** se fixent précisément comme but d'éviter les guerres dans le monde.

Ex : accord de Makassi entre Nigéria et Cameroun en 2006 sous la houlette de Kofi Annan.

2) Les nouveaux acteurs issus de la société civile

A mesure que les guerres évoluent, les acteurs se diversifient aussi. De plus en plus, **des acteurs privés, issus de la société civile, jouent un rôle complémentaire de celui des Etats. Si cette pratique était courante au Moyen Age, elle se perd à partir du XVII^e siècle**, en raison d'une nouvelle doctrine des relations internationales réservant aux États – qui, seuls, détiennent tous les attributs de la souveraineté – la conduite des affaires étrangères. On attribue traditionnellement cette conception du rôle des États aux légistes français, confirmés ensuite par les traités de Westphalie (on y reviendra !).

Ainsi, les **autorités religieuses comme la papauté** ont de tout temps participé à l'arbitrage de conflits.

Ex : Le dominicain Jacques de Voragine a servi de médiateur dans le conflit opposant au XIII^e siècle les cités de Gênes et de Venise

Ex : Le pape Jean-Paul II a ainsi été sollicité pour être le médiateur entre Argentine et Chili au sujet du conflit du Beagle en 1980.

Ex : Après la dictature de Pol Pot et des Khmers rouges au Cambodge qui coûta la vie à deux millions de personnes – soit un quart de la population –, le moine bouddhiste Maha Ghosananda lança en 1979 un mouvement de réconciliation et de paix qui est devenu une grande force et une voix que l'on ne peut ignorer dans la politique et la société cambodgiennes.

Les associations, et notamment certaines ONG (organisations non gouvernementales), ont vu leur rôle dans ce domaine se développer.

Ex : dès la fin du XIXe s., la Croix-Rouge a acquis un statut international consacré par des traités et son action a conduit à modifier le droit de la guerre.

Ex : Médecins sans Frontières, Amnesty International, les ligues en faveur de la défense des droits de l'homme ; ONG spécialisées dans le règlement des conflits (ex : Promédiation) ; ONG consacrées au développement

L'affirmation des opinions publiques dans les relations internationales est amplifiée par les réseaux médiatiques à couverture mondiale

Ex : en France, exemple des manifestations de 2008 en faveur du Tibet et leur incidence sur les relations entre Paris et Pékin, avec le jeu de ricochet qui s'ensuivit entre les deux gouvernements

Les philanthropes, très grandes fortunes et personnes influentes peuvent jouer un rôle dans la diplomatie mondiale.

Ex : en 1977, Ted Turner a fait don aux Nations Unies du milliard de dollars qui manquait à son budget du fait de la carence du gouvernement des États-Unis, son propre gouvernement.

« **Les très grandes entreprises** sont enfin généralement perçues comme très influentes dans les relations internationales en raison de leur puissance financière et de leur envergure vraiment mondiale. La mondialisation les ayant déliées de toute subordination nationale, leurs actions sont censées être déconnectées des diplomaties officielles et ne dépendre que d'elles-mêmes. Une fois constaté que la capitalisation boursière de Total est du même ordre de grandeur que le PNB d'Israël, que son chiffre d'affaires approche le PNB de l'Argentine et que son bénéfice annuel avoisine le PNB de Chypre, que peut-on en conclure ? Elles défendent plus des intérêts ponctuels ou catégoriels qu'elles ne mènent des actions de grande politique. Leur poids dans l'économie, leur lobbying (et parfois leurs services rendus...) leur permettent de faire valoir leurs points de vue. L'action directe semble rare. [...], il y en a peu d'exemples significatifs, ce qui s'explique aisément : les entreprises sont prudentes, elles cherchent à être les amies de tout le monde. » (Guy Carron de la Carrière)

En savoir plus :

Article très intéressant qui recense 13 conflits précis au cours desquels les autorités de différentes religions ont permis une médiation : <https://www.deutschland.de/fr/topic/politique/comment-les-acteurs-religieux-apaisent-les-conflits>

Passionnant article de Guy Carron de la Carrière : « Les acteurs privés de la diplomatie » : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2009-1-page-41.htm>

Les avantages dont bénéficient les nouveaux acteurs de la « diplomatie civile »

- « moyens d'action plus flexibles et personnalisés »
- Voie non officielle, dans laquelle elle on peut s'engager discrètement et donc agir plus rapidement (sans mettre en jeu le prestige d'un Etat ; les Etats sont contraints de se montrer prudents dans l'avancée des négociations)

- Action « loin des pressions de l'opinion publique »
- Acteurs qui suscitent moins la méfiance

C. Les écueils de la paix

1) L'absence d'interlocuteurs

La construction de la paix est parfois rendue impossible par **l'absence de volonté d'un des belligérants de conclure la paix, alors qu'il n'est pas (totalement) vaincu**. C'est le problème auquel se heurte aujourd'hui le monde face au **terrorisme islamique**.

2) L'impossibilité de trouver un terrain d'entente

Le **conflit israélo-palestinien** souffre quant à lui d'une impossibilité à trouver une solution acceptable pour les deux camps. Le conflit semble dans l'impasse.

3) La nécessité d'enraciner la paix : régler les racines du conflit pour que la paix dure (problèmes économiques et sociaux)

Surtout, c'est **l'impossibilité de trouver une solution durable** qui est le principal écueil de la paix.

Certains traités de paix sont par exemple tellement humiliants pour le vaincu, que ce-dernier nourrit un désir de vengeance qui, après une période plus ou moins longue pour reconstituer ses forces, conduit à une nouvelle guerre : c'est le cas historiquement pour la paix de 1871 par laquelle la France cède l'Alsace-Moselle ; ça l'est toujours pour le traité de Versailles qui n'est pas du tout accepté par une grande partie de la population allemande (pertes territoriales, financières ; réduction de l'armée ; humiliation d'être reconnue comme responsable de la guerre, etc.). On note dans ce cas que lorsque le peuple n'est pas en accord avec le pouvoir qui négocie, le processus conduit également à un échec.

Dans d'autres cas, **la période de guerre a conduit à un bouleversement du pays, d'abord d'un point de vue politique (pouvoir renversé), mais aussi économique et social et ce chaos engendre la guerre civile**. C'est ce que connaissent aujourd'hui l'Irak ou encore l'Afghanistan depuis le départ des troupes américaines, ou encore le Mali après l'intervention française.

En définitive, pour reprendre l'expression de **Johan Galtung** dans le chapitre introductif, c'est **l'incapacité à signer une « paix positive » qui est en cause** : seule une paix qui parvient à éradiquer les éléments à l'origine du conflit est durable.

En savoir plus :

Situation actuelle de l'Afghanistan : <https://www.un.org/press/fr/2020/sc14154.doc.htm>

Situation actuelle en Irak : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/l-irak-toujours-en-guerre_1278522.html

Instabilité politique au Mali : <https://information.tv5monde.com/afrique/mali-le-pays-s-enfonce-dans-l-instabilite-politique-371683> (dossier du manuel p.100-101)

II. Faire la paix par les traités du XVIIe au XXe s.

A. Les traités de Westphalie

Sources de cette synthèse : l'Encyclopédie Larousse ([ici](#)) et une formation de Joël Dubos ([ici](#)).

1) La guerre de Trente Ans

DIAPO : Elle se déroule **en Europe entre 1618 et 1648** et **oppose les Etats dirigés par les Habsbourg catholiques, Espagne et Saint Empire Romain Germanique, à une coalition d'Etats protestants** (des Etats du SERG dirigés par des princes protestants, les Provinces Unies, le Danemark et la Suède) **soutenus financièrement puis militairement à partir de 1635 par la France**. Russie et Angleterre restent neutres dans ce conflit. Alors que les Impériaux (c'est ainsi qu'on nomme le camp Habsbourg) l'emportent pendant une grande partie de la guerre, l'intervention française fait basculer la situation. C'est donc une **guerre aux enjeux à la fois religieux** (dans un premier temps) **et politiques** (notamment pour la France très catholique qui s'allie aux protestants pour amoindrir la puissance Habsbourg qui l'encercler).

En savoir plus : Vidéo sur la Guerre de Trente Ans : <https://www.youtube.com/watch?v=JDzsaNITw34>

2) ... s'achève par les traités de Westphalie (parfois difficiles à faire appliquer)

Les traités de Westphalie (du nom de la région allemande où se passent les négociations) **mettent fin à la guerre après 5 ans de négociations** : ils sont tous deux signés le **24 octobre 1648** dans deux villes différentes : **Osnabrück** (où se trouve la délégation protestante) entre l'Empire et la Suède et **Münster** (où réside la délégation catholique) entre l'Empire et la France. Le 30 janvier est également signée la paix de Münster qui met un terme à la Guerre de 80 Ans entre l'Espagne et les Provinces Unies.

On note en revanche que **la guerre entre France et Espagne se poursuit** jusqu'en 1659.

Ces traités sont le **fruit de longues négociations entre la majorité des puissances européennes de l'époque** (présence de 16 pays, outre les 140 Etats et 38 villes du SERG ; la papauté est même présente, en guise de médiateur), à l'heure où

l'art de la diplomatie naît comme art politique.

Les négociateurs se heurtent à des difficultés qui expliquent la lenteur des négociations

Difficulté pour s'entendre alors que tout le monde ne parle pas la même langue (doc. 1 : lettre du comte d'Avaux, ambassadeur, à la reine dans laquelle il se plaint d'Abel Servien, l'autre ambassadeur du roi de France, parce qu'il ne maîtrise pas le latin et l'allemand comme lui, ce qui est un handicap dans les négociations)

Durée des négociations qui s'étalent dans le temps

-> Difficulté pour les ambassadeurs qui représentent des **souverains qui ne sont pas présents** et qu'il faut sans cesse **consulter par courrier** (d'où de l'espionnage, des pertes de courrier, des fausses informations et surtout du temps qui s'écoule) (doc. 3 : témoignage de l'aumônier du comte d'Avaux sur le fait que les représentants de l'Empereur n'ont au final aucun pouvoir de décision)

-> **Distance entre les deux villes** qui servent de cadre aux négociations (40 km entre les délégations catholiques et protestantes)

Contexte de guerre : les combats ne cessent pas pendant les négociations (doc. 5 : gravure *Les fruits de la paix* qui ironise sur le départ des troupes de Nuremberg)

L'application des traités de paix se heurte aussi à des difficultés

Difficulté de faire connaître les décisions partout en Europe : diffusion des informations lentes ; l'affichage ne permet pas aux illettrés de connaître et comprendre les décisions ; les décisions sont donc criées par des crieurs publics (doc. 1).

Difficulté de faire appliquer les décisions par les gens de guerre : licenciement des troupes et restitution des places occupées -> les soldats sont difficiles à contrôler, surtout lorsqu'il s'agit de mercenaires qui ne sont plus payés. (doc. 2,4)

3) ... qui définissent un nouvel ordre géopolitique européen.

Les grands perdants de cette guerre sont les Habsbourg :

- **d'un point de vue religieux** tout d'abord : **le principe selon lequel le prince peut choisir la religion de ses sujets** (en latin « *cujus regio, ejus religio* », énoncé dès la paix d'Augsbourg en 1555) **est confirmé**. Cela signifie que le rêve des Habsbourg et de la papauté de restaurer une monarchie universelle catholique s'envole. De manière plus générale, c'est un échec pour la contre-Réforme (l'opposition catholique à la réforme protestante).
- **d'un point de vue politique** : les Habsbourg d'Autriche sont affaiblis par la guerre elle-même qui a causé beaucoup de dégâts sur les terres allemandes (sac du Palatinat par les Français), leur a fait perdre un tiers de leur population (6 millions de morts en Allemagne) et les a ruinés. En outre, **les traités définissent une véritable constitution du Saint-Empire** (appelée *Constitutio Westfalica*) **selon laquelle les 350 Etats du SERG gagnent en autonomie par rapport à l'Empereur élu**. Leur souveraineté s'élargit notamment dans le domaine diplomatique : ils sont autorisés à mener une diplomatie indépendante de l'empereur, à condition qu'elle ne soit pas dirigée contre ce dernier. Les Etats et villes de l'Empire peuvent également tous siéger à la Diète, assemblée dans laquelle tous sont à égalité et qui est souveraine en matière de fiscalité, de guerre et de diplomatie (déclarer la guerre ou signer un traité avec un autre Etat).

Au contraire, l'autre camp sort **vainqueur des négociations** :

- **la Suède** : gains territoriaux (au sud de la péninsule et en Poméranie) et politiques car les terres acquises restent parties du SERG, ce qui permet au roi de Suède de siéger à la Diète
- **les Provinces-Unies** : **indépendance** reconnue par les Habsbourg d'Espagne
- **la Suisse** : **indépendance** reconnue
- et surtout **la France** : **gains territoriaux** (Metz, Toul et Verdun et une partie de l'Alsace) **et gain en puissance** : elle **devient la puissance dominante en Europe**.

4) Le système westphalien : une révolution du droit international.

Ces traités représentent un moment important dans la définition du droit international et un tournant diplomatique.

- Au niveau juridique

L'Etat devient l'unique détenteur de la souveraineté et l'unique acteur des relations internationales, au détriment des seigneurs féodaux, de l'Empereur (modèle hérité du modèle romain que l'Empereur du SERG essayait de restaurer) et du Pape (idée d'une monarchie chrétienne universelle).

- Au plan diplomatique

C'est la première **grande conférence internationale réunissant des puissances rivales et qui énonce un droit international public** : c'est ce principe qui perdure aujourd'hui encore (principe du **multilatéralisme**).

Ces traités instaurent le **principe de la souveraineté des Etats, intérieure** (chaque Etat dispose de l'autorité exclusive sur son territoire et ne peut s'immiscer dans les affaires internes d'un autre Etat – **principe de non-ingérence** –, y compris et surtout au plan religieux) **et extérieure** (aucune autorité n'est reconnue au-dessus d'un Etat). Cela entraîne une **règle d'égalité et d'indépendance** : chaque Etat, petit ou grand, voit son intégrité territoriale garantie, et peut nouer les alliances qu'il désire.

Par ailleurs, c'est également la **consécration de la notion de frontière politique**, comme bornage précis sous forme d'une ligne qui sépare clairement 2 territoires. C'est la fin des zones de transition (marges, franges...).

- Au niveau géopolitique

C'est la **fin des guerres de religion entre les Etats européens** (les guerres civiles perdurent).

Ces traités, négociés dans un contexte de guerre alors que les populations sont traumatisées par les horreurs qu'elle a générées, **cherchent pour la première fois à imposer une paix collective durable**. Il s'agit de régler par la négociation des problèmes non résolus depuis longtemps. **Le principe qui s'impose est celui d'un équilibre des puissances qui rejette l'hégémonie d'une** (en l'occurrence l'Empire). Les traités imposent un nouvel ordre européen reposant sur un **système d'Etats indépendants et juridiquement égaux, amenés à coopérer dans le souci commun de préserver la paix**.

⇒ **Reposant sur les concepts de relations multilatérales, conduites de manière civilisée par des Etats indépendants, souverains et égaux en droit, « l'ordre westphalien » est censé favoriser la stabilité et la mise à l'écart de la guerre, ou du moins son encadrement et sa mise sous contrôle**. Ce concept « d'ordre westphalien » est encore régulièrement utilisé de nos jours par les politologues (par exemple Robert Kagan appelant dès 2003 à une adaptation face aux nouvelles menaces invalidant l'ordre westphalien) et les dirigeants (ainsi Emmanuel Macron le 27 août 2018).

En savoir plus :

Emission de France culture : « Les traités de Westphalie ont-ils mis en place un nouvel ordre européen ? »

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/histoire-de-la-guerre-de-trente-ans-1618-1648-34-quelle-europe-les-traites-de-westphalie-ont-ils>

B. Du XIXe au XXe s., une remise en cause de l'ordre westphalien ?

Ce modèle de l'ordre westphalien relève toutefois de la **paix négative**, au sens de Johan Galtung : il s'agit surtout d'empêcher les violences par la préservation d'un équilibre des puissances, de préserver des épisodes de paix. Toutefois, il n'est possible que lorsque les Etats sont assez homogènes.

Aussi, si ce système reste la règle dans la diplomatie européenne des décennies suivantes (exemple du traité de Paris en 1763), il n'empêche pas totalement le retour de la guerre.

La **première remise en cause de l'ordre westphalien survient avec les conquêtes de la Grande Armée et l'Empire napoléonien** : la volonté impérialiste (volonté de domination) de la France brise l'équilibre des puissances, mais le **congrès de Vienne, en 1815, essaie de le rétablir** avec la création de la Sainte-Alliance (Prusse, Autriche et Russie) puis de la Quadruple Alliance (adjonction de l'Angleterre) à laquelle se joint finalement la France.

La **montée des nationalismes et impérialismes des Etats européens (dans les colonies et en Europe) au XIXe s. conduit à une nouvelle rupture de l'équilibre avec la Première Guerre Mondiale**.

La réflexion du président américain **W. Wilson, dans ses Quatorze Points** énoncés en 1918, amorce un tournant : il propose une **nouvelle vision des relations internationales**, qui donne lieu à la création de la Société des Nations.

III. Faire la paix par la sécurité collective depuis le XXe s.

A. De la Société des Nations (SDN)

1) Les Quatorze Points de Wilson

- **Volonté de protéger la paix pour toutes les nations** ; pour atteindre ce but, **toutes les nations doivent se montrer solidaires** (intro), d'où la volonté de constituer une « société des nations » (point 14) = idée d'une **sécurité collective**, garantie par la bonne volonté et la participation de tous à ce but commun
- **Protection des petites nations vis-à-vis des nations expansionnistes et agressives** (intro ; exemple de la Belgique dans le point 7) ; respect de l'intégrité territoriale des Etats (point 14)
- **Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes**, notamment pour les colonies (point 5) ; « principe des nationalités » (point 9)
- **Principe de non-ingérence des puissances extérieures** dans les affaires intérieures des autres nations (exemple de la Belgique dans le point 7) ; « indépendance politique » (point 14)
- **Diplomatie transparente** et ouverte (point 1)
- **Absence d'armées offensives** (armement seulement pour la sécurité intérieure) (point 4)

On conserve l'idée d'Etats indépendants dont on doit respecter la souveraineté (non-ingérence) et qui sont la base des relations diplomatiques. Ces Etats sont égaux.

En revanche, ce ne sont plus les grandes puissances qui se neutralisent (paix négative), mais l'ensemble des nations du monde qui doivent concourir ensemble au respect de la paix mondiale.

2) ... donnent naissance à la Société des Nations

En savoir plus :

<https://les-yeux-du-monde.fr/histoires/18383-la-societe-des-nations-de-lespoir/>

<https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/SDN/144659>

Le point 14 du Discours de Wilson donne en effet lieu à la création d'une Société des Nations : son principe est reconnu dans le traité de Versailles signé en juin 1919 et sa première réunion se déroule en janvier 1920 à Paris (il est décidé alors que son siège serait à Genève). Elle est composée de 45 Etats membres à l'origine, soit la moitié des Etats indépendants de l'époque, et progressivement, elle atteint les 57 pays.

Les principes de base de la SDN sont **l'interdiction de la guerre, la justice, le respect du droit international**. Les membres s'engagent à respecter et à maintenir l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les États membres contre toute agression extérieure. **En cas de conflit, les Etats s'engagent à demander l'arbitrage de la SDN qui peut, en cas de guerre, recourir à des sanctions économiques et financières, voire recommander des sanctions militaires.**

L'organisation de la Société des Nations se compose d'abord d'une **Assemblée générale** qui se réunit une fois par an ; ayant pour mission de voter résolutions et recommandations, elle est l'organe « législatif » de la SDN. Le pouvoir exécutif revient au **Conseil**, composé de 9 membres dont 5 permanents (France, Royaume-Uni, Italie, Japon, puis Chine) ; il se réunit trois fois par an. Le **secrétariat** permanent doit assurer la continuité du fonctionnement de l'organisation.

3) ... qui échoue à maintenir la paix dans les années 1930

Dans les années 1920, la SDN connaît quelques succès diplomatiques :

- Le règlement pacifique de conflits frontaliers en Europe, entre la Grèce et la Bulgarie en 1925 par exemple.
- La **réconciliation franco-allemande en 1925, avec les accords de Locarno** qui permettent l'entrée de l'Allemagne à la SDN (1926).
- Le **Pacte Briand-Kellog : la guerre est mise hors-la-loi en 1928**

En savoir plus : <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/aujourd-hui-l-histoire/segments/entrevue/105845/pacte-briand-kellogg-europe-entre-deux-guerres-france-etats-unis-carl-bouchard>

Mais l'impuissance l'emporte...

- **Les tâches dévolues à la SDN** (référendums dans les territoires contestés et répartition des territoires pris aux vaincus) **ont pu paraître trop lourdes dès le départ**. C'est ce que sous-entend ce dessin paru dans le journal satirique Punch en mars 1919. On y voit le président des États-Unis W. Wilson confier à une colombe une branche d'olivier beaucoup trop lourde pour elle (la légende du dessin ajoute : « Voici le rameau d'olivier, maintenant au travail ! » et « Je veux bien faire plaisir à tout le monde mais c'est un peu lourd ! »).
- **Trop peu de pays y sont représentés et leur nombre ne fait que se réduire : la SDN apparaît au début comme la « Société des vainqueurs** : l'Allemagne vaincue n'en fait partie qu'en 1926. Par ailleurs, **ne font partie de la SDN ni les États-Unis** (car le Sénat, hostile au président Wilson, rejette le traité de Versailles en mars 1920), **ni l'URSS communiste**.
- **Problèmes de fonctionnement : l'unanimité requise au Conseil paralyse souvent** la prise de décision ce qui décrédibilise la SDN.
- **Enfin, la SDN ne dispose pas d'une force internationale pour sanctionner les manquements**. Privée de réels moyens de contrainte, **l'action de la SDN repose avant tout sur la bonne volonté des États membres. Elle assiste ainsi impuissante aux « coups de force » des années 1930**, entraînant le départ des États agressés et des États agresseurs.

Ex : en 1935, le Conseil vote des sanctions économiques contre l'Italie après l'annexion de l'Ethiopie mais, incapable de les faire appliquer en raison des divisions entre grandes puissances (la France et le Royaume-Uni ne veulent pas rompre avec l'Italie), elle doit céder et les lever l'année suivante.

Ex : En 1933, Hitler décide de quitter la SDN qui ne peut rien devant la remilitarisation de l'Allemagne (pourtant interdite par le traité de Versailles) à partir de 1935 et l'expansionnisme nazi qui mène à la guerre.

Ex : En 1937, le Japon quitte la SDN après son invasion de la Chine.

B. ... à l'Organisation des Nations Unies (ONU)

1) Une organisation qui cherche à tirer les leçons de l'échec de la SDN

La naissance de l'ONU se fait en plusieurs étapes, dont les premières ont lieu pendant la 2GM : en effet, méditant sur le précédent de la SDN et soucieux de **ne pas rééditer cette expérience malheureuse**, les **Alliés** réfléchissent très tôt à la nécessité de fonder une nouvelle organisation... **Franklin D. Roosevelt, président des États-Unis, a eu un rôle déterminant dans la mise en place de cette nouvelle organisation.**

La **Charte des Nations unies** est signée le **26 juin 1945** à San Francisco, alors que la guerre se poursuit en Asie.

L'organisation elle-même est formée en octobre 1945. Son siège est fixé à New-York.

L'organisation se compose de 5 organes principaux :

- **L'Assemblée Générale** : L'Organisation repose sur le principe de l'égalité souveraine de tous les États membres, qui siègent à l'Assemblée générale, où chacun dispose d'une voix => rôle essentiellement consultatif, puisqu'elle n'adopte que des recommandations.
- **le Conseil de Sécurité** : Composé de onze membres dont cinq permanents (EU, URSS, Chine, Royaume-Uni et France) => c'est lui qui prend réellement les décisions, qu'on nomme des résolutions (sanctions, envoi de force de maintien de la paix, règlement de différends), qui s'imposent aux États.
- **le Secrétariat Général** : L'ONU est représentée par un Secrétaire général des Nations unies => c'est lui qui se charge de l'exécution des décisions prises et qui a la charge primordiale de la paix et de la sécurité.
- **le Conseil économique et social** (et ses différentes institutions)
- **la Cour internationale de justice** (à La Haye)

L'ONU dispose d'une force armée d'interposition fournie par les États : les **Casques bleus**. Cette innovation doit permettre d'éviter les drames de l'entre-deux-guerres et tout nouveau conflit mondial.

Les cinq membres permanents, les puissances victorieuses de la guerre, disposent d'un **droit de veto**. L'efficacité de l'ONU repose donc sur l'entente de ces grandes puissances. Cela leur donne par ailleurs un pouvoir extrêmement important sur la scène diplomatique internationale.

2) Les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006)

Si l'ONU reste en grande partie impuissante pendant toute la période de la guerre froide (1947-91) du fait de l'opposition de deux membres permanents du conseil de sécurité disposant du droit de veto, l'espoir d'un « nouvel ordre mondial » fondé sur le droit et respectant les valeurs de l'ONU renaît en 1991.

Cependant, si l'ONU espère alors imposer la paix, comme semble en être le symbole l'opération « Tempête du désert » au cours de laquelle les casques bleus forcent Saddam Hussein à quitter le Koweït qu'il a envahi, **les opérations des années 1990 ne sont jamais de pleins succès (même échecs avec le génocide rwandais en 1994 ou encore en Bosnie en 1995)**. Par ailleurs, **les Etats-Unis s'en méfient, en contestent le pouvoir et le financement**. Ainsi, ils évincent, par leur veto, le secrétaire général égyptien Boutros Boutros-Ghali en 1997 alors qu'il se présente pour un second mandat.

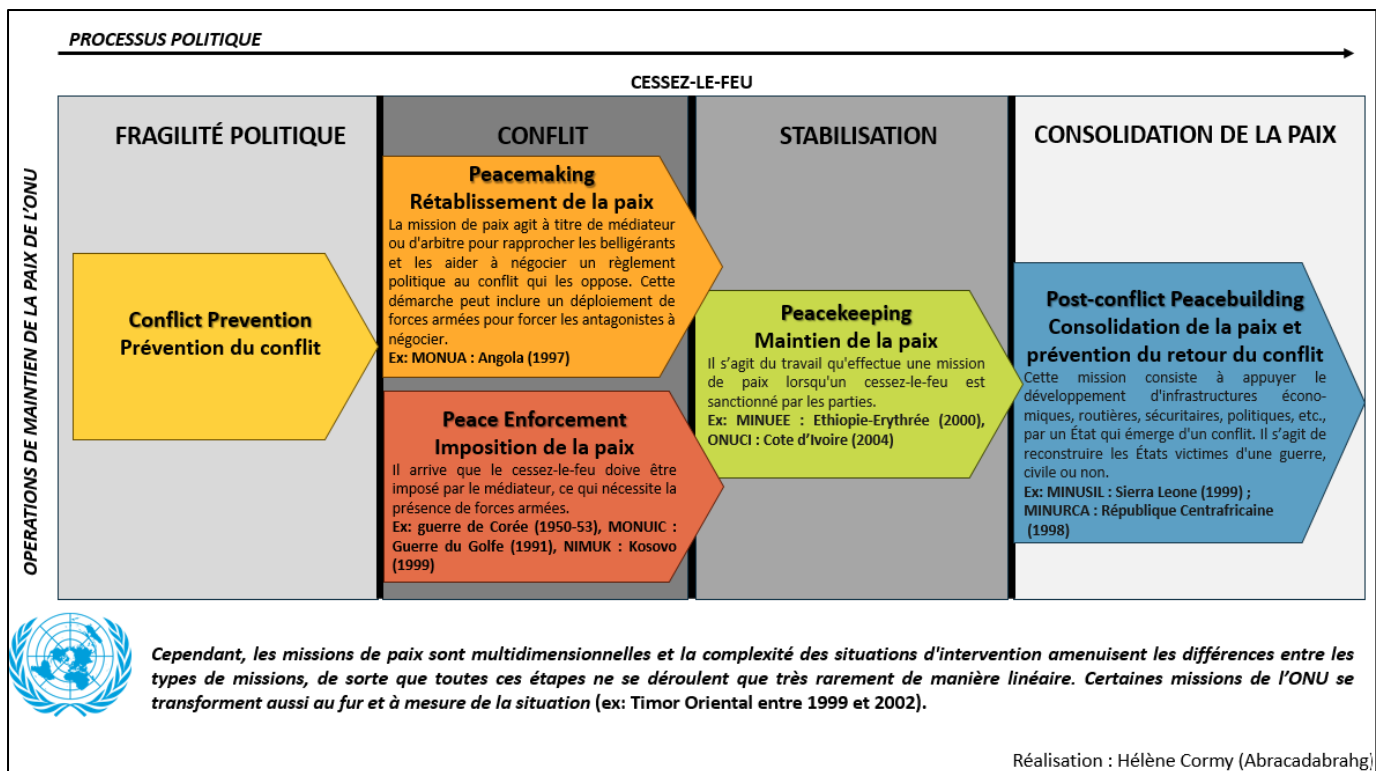
L'ONU a également **changé** depuis la fin de la guerre froide : **si son premier rôle était le maintien de la paix** (peacekeeping), l'interposition entre belligérants pour imposer la négociation et un cessez-le-feu, elle doit désormais **diversifier ses missions**, notamment en **développant ses actions d'après-conflit** (reconstruction d'un Etat de droit, retour des réfugiés, etc.) mais aussi en **œuvrant en faveur du développement**, condition nécessaire à la mise en place d'une sécurité collective. **C'est dans ce contexte que Kofi Annan est élu secrétaire général de l'ONU en 1997.**

Kofi Annan a renforcé l'action de ses prédécesseurs

- Il a lié l'action en faveur du développement, l'accroissement de la solidarité internationale et la paix = c'est l'objet de son rapport « Nous les peuples » (2000) qui fixe les Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- Sous Kofi Annan, l'ONU a été **revitalisée en intervenant plus en quantité (augmentation des opérations de maintien de la paix) et en qualité (diversification de ses missions)**. Elle **intervient notamment plus dans des conflits intra-étatiques**, du fait de l'augmentation de ce type de guerre, mais aussi du principe dont **Kofi Annan a été l'artisan : le « devoir d'ingérence » ou la « responsabilité de protéger » pour l'ONU**. Selon lui, il est légitime d'intervenir si la population d'un Etat est en danger, si les droits de l'homme sont menacés et que l'Etat est incapable de gérer la situation.

Types d'opérations de maintien de la paix et évolution de l'ONU

- **OMP de 1^{ère} génération : *peacekeeping*** : interposition entre les belligérants pour obtenir un cessez-le-feu et ramener la paix
- **OMP de 2^e génération** : opérations variées qui peuvent être intrusives, mais toujours avec le consentement des belligérants, **pour rétablir la paix (*peacemaking*) et (re)construire les fondations d'une paix durable (*peacebuilding*)** : comprenant entre autres la démobilisation des combattants, le rapatriement des réfugiés, la reconstruction économique, la (ré)installation du système judiciaire, la surveillance des processus électoraux, les réformes de l'armée et de la police, ou le soutien à la société civile, donnant naissance à la notion de « consolidation de la paix ».
- **OMP de 3^e génération** : cette fois, **l'intervention des casques bleus est indépendante du consentement et impose la paix militairement (*peace enforcement*)**. Cela concerne notamment les conflits intra-étatiques où l'aide humanitaire doit être sécurisée (corridors humanitaires).



Il a connu des succès

- Le Timor oriental est accompagné vers l'indépendance
- il permet la médiation entre l'Ethiopie et l'Erythrée
- L'ONU intervient avec succès en Sierra Leone et au Libéria

MINUSIL : intervention en Sierra Leone (Afrique de l'ouest) entre octobre 1999 et le 31 décembre 2005

Contexte et facteurs de l'intervention : Une guerre civile débute en 1991 et oppose le RUF (revolutionary united front) au NPCR (conseil national provisoire du gouvernement)

Objectifs de l'opération : rétablir la paix dans le cadre d'une grave guerre civile avec des actes d'une violence rare, veiller au désarmement des combattants, faire respecter l'action humanitaire et les droits de l'homme.

Formes de l'intervention : En 2001, le conseil de sécurité de l'ONU autorise l'accroissement des casques bleus jusqu'à 17500 militaires.

Bilan : L'opération Minusil a permis de ramener la paix et la stabilité, la démocratie et la prospérité en Sierra Leone. La Minusil a mis en place une stratégie de retrait qui a permis de laisser le pays sur la bonne voie pour se relever. Il persiste néanmoins des problèmes économiques importants. La mission Minusil a été un succès, et tous s'accordent à dire que dans d'autres conflits elle pourrait constituer un exemple à suivre.

Il a connu des échecs

- C'est l'OTAN et non l'ONU qui règle le conflit en ex-Yougoslavie
- La situation est restée complexe en RDC, au Burundi et en Haïti
- Echec de la médiation dans la guerre civile angolaise

MONUA : intervention en Angola en 1997-99

Contexte et facteurs de l'intervention : conflit intra étatique, une guerre civile éclate en Angola en 1974 après la décolonisation du Portugal. Trois mouvements de libération s'affrontent le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), l'UNITA et le Front national de libération de l'Angola (FNLA).

Objectifs de l'intervention : Aider les parties angolaises à consolider la paix et la réconciliation nationale, renforcer les mesures de confiance et créer un environnement propre à assurer la stabilité à long terme, l'évolution de la démocratie et le relèvement du pays.

Formes de l'intervention : Opération de maintien de la paix, mission d'observation des nations unies. Déploiement d'environ 3000 soldats (réduit à 400 en fin de mission), 253 observateurs militaires, 289 contrôleurs de police civile.

Bilan :

Des succès : réduction temporaire des combats dans plusieurs régions, participation de l'UNITA aux institutions politiques, mais la présence des casques bleus n'a gelé le conflit qu'à court terme.

Cette OMP est généralement considérée comme un échec en raison d'un désarmement incomplet de l'UNITA, de la faible capacité de l'ONU à contraindre les acteurs locaux car elle n'est qu'une force d'interposition. Les ressources naturelles (diamant, pétrole) alimentent la reprise du conflit dès 1998. La MONUA est retirée en 1999 et le conflit ne prend fin qu'en 2002 sans médiation directe de l'ONU

- 2nde guerre du Golfe

Kofi Annan : « Les Etats-Unis ont besoin de l'ONU et l'ONU a besoin des Etats-Unis. »

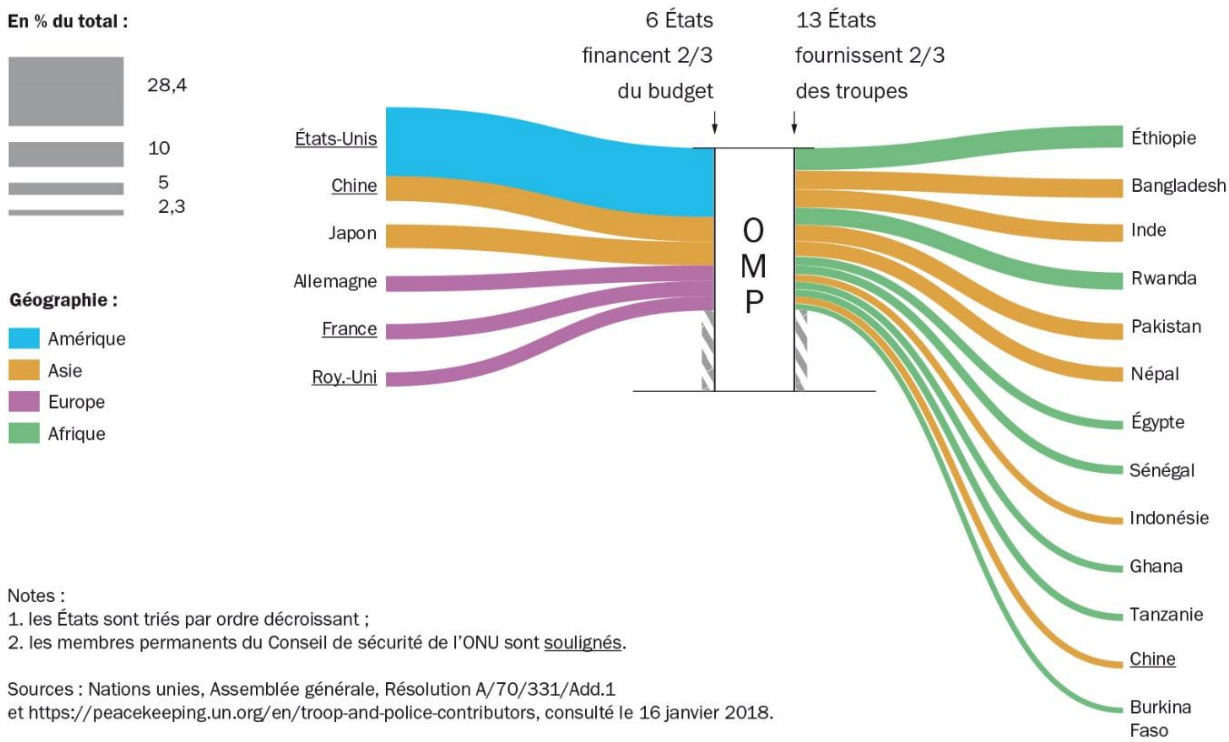
Madeleine Albright (secrétaire d'Etat à la Défense américaine) à propos des Etats-Unis : « multilatéraux quand nous le pouvons, unilatéraux quand nous le devons. »

Il a proposé de nouvelles orientations à l'ONU

- Kofi Annan a réformé le fonctionnement de l'ONU
 - Création de la Cour Pénale Internationale (1998)... mais les Etats-Unis ne signent pas
 - Association des multinationales au « Pacte mondial » de 2000 et volonté d'ouverture à la société civile. = il s'agit d'inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en proposant un cadre d'engagement volontaire construit sur 10 principes (respect des droits de l'homme, des droits du travail, de l'environnement, lutte contre la corruption...). Il rencontre tout de même l'opposition de certains acteurs qui ne veulent pas associer les entreprises à l'ONU ou veulent les contrôler
 - Echec toutefois pour la réforme du conseil de sécurité et son élargissement.
- Il énonce le « devoir de protéger » ou « droit d'ingérence humanitaire »

Sous les mandats de Kofi Annan, on constate aussi une évolution des Etats acteurs de l'ONU et pourvoyeurs de casques bleus.

FIG. 30 Contribution des États aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, 2018



C. Limites et défis de l'ONU aujourd'hui

Caricature 1



Joe Biden, ancien président des Etats-Unis 2021-24

Boris Johnson, 1^{er} ministre britannique 2019-2022

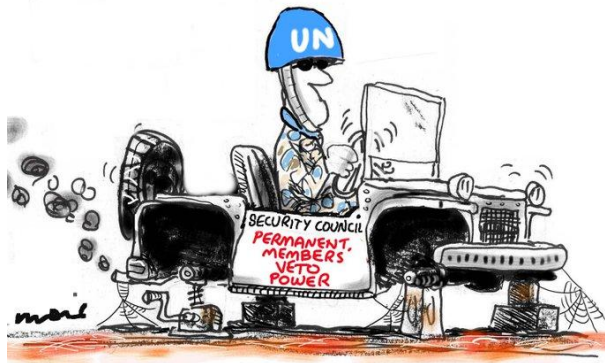
Caricature parue en avril 2022, réalisée par le caricaturiste Graeme MacKay

Sur la feuille sur la table est écrit (traduction) :
« Résolution : nous condamnons les crimes contre l'humanité »

La scène se passe au conseil de sécurité comme l'indique l'inscription sur le bureau au 1^{er} plan ainsi que le logo de l'ONU présent en arrière-plan : il s'agit de l'assemblée plus restreinte de l'ONU, son organe exécutif. On distingue 5 hommes avec chacun le drapeau de son pays épinglé au costume ou sur le bureau près d'eux : de gauche à droite, on reconnaît Xi Jinping président chinois depuis 2012, Boris Johnson, ancien premier ministre britannique (2019-2022), Joe Biden, ancien président américain (2021-24), Emmanuel Macron, président français depuis 2017 et Vladimir Poutine, président russe depuis 2012. Sur le bureau est posée une feuille sur laquelle est écrit : « Résolution : nous condamnons les crimes contre l'humanité ». La feuille a reçu deux fois le tampon « VETO » en rouge. Il s'agit en effet d'un droit que possèdent les membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU – les 5 pays victorieux de la Seconde Guerre mondiale – de s'opposer à toute résolution votée par l'Assemblée générale des Nations Unies. On comprend que ce sont les présidents chinois et russes qui ont utilisé leur droit de veto car ils ont les mains rouges et des tampons VETO de la même couleur sont posés devant eux. On comprend que ce rouge n'est pas de l'encre, mais du sang dont ils ont les mains recouvertes et qui provient de leurs actions : chacun piétine un drapeau, Xi Jinping, celui des Ouïghours, et Vladimir Poutine, celui de l'Ukraine. Dans ces deux cas, les chefs d'Etat sont accusés de ne pas respecter eux-mêmes le droit international et de pratiquer des crimes contre l'humanité. Les Ouïghours sont en effet une minorité musulmane présente dans le Xinjiang chinois dont les droits sont bafoués, tandis que l'Ukraine subit depuis février 2022 une guerre d'invasion russe et sa population civile est victime de crimes de guerre. La caricature dénonce donc le fait que non seulement l'ONU est paralysée par le veto de la Chine et de la Russie pour agir contre les crimes contre l'humanité, mais en plus que ceux-ci peuvent agir en toute impunité, sans craindre une quelconque sanction onusienne.

C'est d'autant plus vrai que les autres membres du conseil de sécurité sont impuissants : les trois sont représentés bien plus petits que le Chinois et le Russe, et serrés par l'étau des deux autocrates. Leur visage exprime la terreur quand Xi Jinping et Poutine ont une mine sereine et impassible. Le caricaturiste dénonce ici l'absence de contre-pouvoir réel au sein du conseil de sécurité.

Caricature 2



Caricature publiée le 7 mars 2015 sur X par le caricaturiste

Alan Moir

Sur la voiture :

- « security council » : conseil de sécurité
- « permanent members' veto power » : pouvoir de veto des membres permanents

Ce dessin représente un soldat onusien, un **casque bleu** comme l'indiquent son uniforme ainsi que la couleur et la mention « UN » sur son casque, qui conduit une jeep militaire en état de marche (elle émet des gaz d'échappement) mais qui est à l'arrêt faute de roues. La mention « security council : permanent members » veto power » permet de comprendre qu'il s'agit pour le caricaturiste de **montrer une décision de l'ONU d'envoyer des casques bleus en mission dans un Etat en guerre, mais qu'elle a été bloquée par le veto de membres permanents du conseil de sécurité** – il s'agit effectivement d'un droit pour les 5 Etats victorieux de la Seconde Guerre mondiale et fondateurs de l'ONU (Etats-Unis, Royaume-Uni, Chine, Russie, France) de refuser toute décision de l'assemblée générale de cette institution.

Cette situation dure depuis un moment comme l'indiquent les nombreuses toiles d'araignée. **Le caricaturiste dénonce donc ici l'inaction et l'impuissance de l'ONU liées à des blocages internes et remet en cause l'existence du droit de veto.**

Caricature 3

ZAPIRO



Caricature parue en 2004, réalisée par le

caricaturiste Zapiro

Sur l'homme : KOFI

Discours de l'homme : « Je leur ai dit que c'était déséquilibré ! »

Sur le bateau : UN = ONU ; security council : conseil de sécurité

Cette caricature représente un bateau qui est en train de chavirer car il est déséquilibré et penche trop à droite. **C'est une référence claire à l'arche de Noé** car le navire est rempli d'animaux et un homme leur parle. On comprend aux noms marqués sur les différents personnages que les animaux représentent chacun un Etat et que l'homme est Kofi Annan, le secrétaire général des Nations Unies de 1997 à 2006. Le bateau a pour nom UN, c'est-à-dire Nations Unies.

Le groupe des 5 animaux de droite symbolise les 5 Etats membres permanents du conseil de sécurité – comme l'indique aussi la mention « security council » sur la coque -, l'organe exécutif de l'ONU. Ce sont des animaux dangereux dans la nature (un ours, un rhinocéros, un éléphant, un hippopotame et un dragon) qui sont ici représentés énormes de sorte qu'ils sont à l'origine du dangereux déséquilibre de l'arche. Il s'agit ici de **dénoncer leur poids et leur pouvoir à l'ONU** : ils sont effectivement en mesure d'arrêter toute résolution de l'organisation grâce à leur droit de veto.

Toutefois, sur le dessin, ils ont une attitude très passive et gardent leurs yeux fermés : ils ne voient pas l'attitude agressive des autres animaux placés à gauche et n'entendent pas ce que dit l'homme. **Le caricaturiste a ainsi voulu montrer que les autres Etats du monde n'étaient pas d'accord avec ce fonctionnement de l'ONU et qu'ils voulaient une réforme du conseil de sécurité, qu'il s'agisse de son élargissement ou de la suppression du droit de veto.** Kofi Annan-Noé explique aux animaux en colère qu'il a parlé aux animaux lourds et leur a expliqué le déséquilibre et donc l'injustice et le danger : **cette réplique prouve l'impuissance du secrétaire général de l'ONU face au dysfonctionnement de l'institution et son incapacité à la réformer.**

Caricature 4



Caricature parue en mars 2022, réalisée par le caricaturiste brésilien Amorim.

Ce dessin représente un homme figurant l'ONU – comme l'indique la mention « UN » sur ses habits – qui chatouille un pied géant avec une branche d'olivier. Il a pris celle-ci à l'emblème de l'ONU présent sur sa gauche à l'arrière-plan : **il symbolise habituellement un des deux rameaux de paix** qui entourent le planisphère.

A sa droite, on ne voit que le bas de la jambe et le pied nu géant sorti d'une chaussure posée plus bas. Le bas du pantalon porte un drapeau russe. **Dans le contexte de 2022, on peut penser que cet ensemble représente l'invasion russe en Ukraine avec le pied menaçant** par sa taille – il est plus grand que le petit homme – et par sa position qui semble vouloir écraser.

Le caricaturiste a voulu dénoncer l'impuissance de l'ONU dont les actions de pacification – symbolisées par le chatouillis avec le rameau d'olivier et le fait que l'homme-ONU crie de manière agressive – **n'ont aucun effet sur la Russie.**

Les limites de l'ONU :

- Dans son action

Impuissance face aux guerres

Impuissance face aux crimes contre l'humanité

... dans la mesure où elles sont menées par des membres permanents du conseil de sécurité ou par un Etat qu'ils soutiennent.

- Dans son fonctionnement, son organisation

Remise en cause de l'existence du droit de veto qui paralyse l'action de l'ONU

Remise en cause de la composition du conseil de sécurité de l'ONU – et notamment des membres permanents de celui-ci

Incapacité à se réformer

Impuissance du secrétaire

1) Une organisation trop souvent impuissante

La géographie des interventions de l'ONU montre une de ses limites : **l'organisation n'intervient jamais au Moyen Orient**, région pourtant très conflictuelle, **du fait de l'unilatéralisme américain** et de manière plus générale **de l'utilisation du droit de veto par les membres permanents** du conseil de sécurité de l'ONU.

Le budget trop faible de l'ONU est un handicap pour cette organisation et l'oblige régulièrement à **sous-traiter des missions à des ONG ou des organisations militaires régionales** (OTAN, UE, OTASE, Union Africaine).

De manière générale, **on reproche souvent à l'ONU son impuissance**, comme le montrent certaines missions de maintien de la paix qui s'éternisent (ex : voilà 60 ans qu'elle dure pour le conflit entre l'Inde et le Pakistan et 41 ans au Liban).

2) Le rôle d'arbitre des grandes puissances : chance ou défi ?

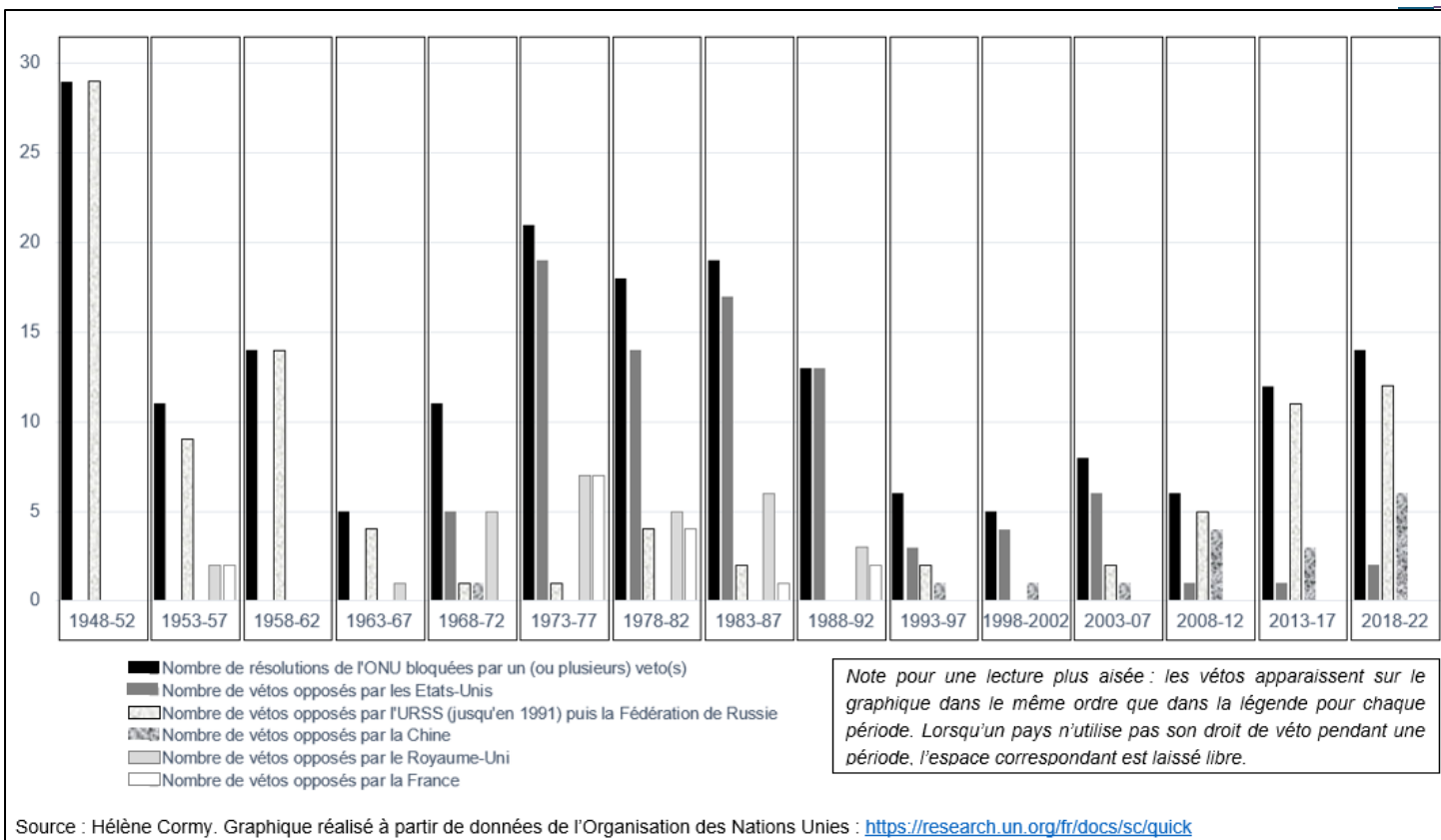
L'intervention militaire en Irak des Etats-Unis en 2003 est souvent considérée comme un échec de l'ONU et de Kofi Annan qui n'est pas parvenu à empêcher cette « guerre illégale ». Cette intervention est **symbolique de la remise en cause par des grandes puissances des principes de la sécurité collective et du multilatéralisme.** Elle s'appuie sur le **droit d'ingérence**, qui est illégal depuis 1946 pour un Etat seul et sur **la justification de la « guerre préventive ».** En effet George Bush disait vouloir anticiper un conflit meurtrier parce qu'il soupçonnait l'Irak de posséder des armes de destruction massive. La France s'est vivement opposée à cette intervention (discours du 1^{er} ministre, Dominique de Villepin, sous la présidence de Jacques Chirac).

3) Une réforme nécessaire mais impossible

Aujourd'hui, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer une réforme de l'ONU et notamment du conseil de sécurité qui d'une part n'est plus forcément représentatif du monde actuel (vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale qui ne représentent plus rien 75 ans après, ni d'un point de vue économique, ni démographique notamment) et d'autre part paralyse l'ONU en raison du recours au droit de veto.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (États-Unis, Chine, Russie, France et Royaume-Uni) ont été récemment accusés, lors d'un débat sur l'avenir de cet organe organisé par l'Assemblée générale de l'ONU, de le paralyser par leurs « *intérêts concurrents* » et leurs incessantes menaces de veto. De nombreux pays ont profité de l'occasion pour exiger à nouveau la réforme du Conseil, notamment concernant sa représentativité et l'utilisation tant décriées du droit de veto par les cinq membres permanents, plus communément appelés les P5. « Revoilà une fois de plus ce fameux serpent de mer dont on parle depuis des décennies ! » se serait écrié un diplomate britannique. Il est vrai que **déjà en 1995, Boutros-Boutros-Ghali, alors secrétaire général de l'ONU, déclarait : « Le Conseil de sécurité va devenir illégitime s'il n'est pas profondément réformé »**. Le 16 novembre dernier donc, lors de ce débat à l'Assemblée générale, son président, l'ex-ministre turc Volkan Bozkir, a dénoncé avec virulence le comportement des cinq grands : « À de nombreuses reprises, le Conseil a failli à sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationale. **Ce sont les intérêts concurrents de ses membres permanents et leurs recours fréquents au droit de veto qui limitent l'efficacité du Conseil de sécurité, le rendant impuissant** ». Les cinq membres permanents, étant les seuls à disposer de ce droit. Bien qu'il y ait beaucoup de vrais dans ces déclarations, on peut quand même se demander, dans le contexte international actuel, si ces propos n'ont pas été soufflés à Volkan Bozkir par Ankara... Bref, dans tous les cas, la légitimité du Conseil de sécurité dans son format actuel se pose donc à nouveau. Interrogé sur le sujet, **Emmanuel Macron**, qui aime les formules du style « l'OTAN est en état de mort cérébrale », en a par ailleurs rajouté en déclarant que **l'ONU qui n'a pas été réformée depuis des décennies en dépit de l'évolution du monde, ne produisait « plus de solutions utiles »**. Encore du vrai ici. Mais aussi pas mal d'hypocrisie. **Personne au fond ne veut réellement réformer le Conseil de sécurité. Surtout ce qui toucherait à l'augmentation du nombre des membres permanents et au droit de veto**. Éventuellement, un élargissement modeste des membres non permanents du Conseil pourrait être accepté, mais bon... Le Conseil de sécurité, qui peut donc décider de sanctions internationales et d'un recours à la force dans le monde, compte aujourd'hui au total quinze membres : outre les cinq permanents, dix non permanents pour un mandat de deux ans, dont la moitié est renouvelée tous les ans. La représentativité du Conseil a toujours été la question la plus débattue en raison des immenses responsabilités de cette instance. **Conçue sur les décombres de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies reflète les rapports de forces de l'époque**. La création d'une catégorie de membres permanents du Conseil de sécurité traduit la prééminence des Alliés contre le nazisme en Europe et le Japon dans la zone Asie-Pacifique : États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France et Chine. **Cette structuration ne reflète bien évidemment plus l'état actuel des relations internationales. L'aberration la plus visible tient au fait qu'aucun pays africain ne dispose d'un siège de membre permanent alors que 8 opérations de maintien de la paix sur 10 ont lieu en Afrique** - d'où l'importance des passerelles entre le Conseil de sécurité et le Conseil paix et sécurité de l'Union africaine. Même si elle demeure divisée et entravée par son faible financement, l'organisation panafricaine, repensée en 2002, fait preuve d'une très grande réactivité dans le traitement des crises qui affectent le continent noir. Elle attend donc une reconnaissance de ses efforts par l'ONU. D'une manière générale, **les pays dits émergents ne sauraient demeurer dans un statut de second rang alors que leur importance économique et politique ne cesse de croître**. Il faudrait cependant que chaque continent se mette d'accord sur son champion, ce qui n'est pas chose facile comme l'illustrent les divergences persistantes entre les pays africains à ce sujet... Si on admet assez aisément - sur le papier ! - l'extension du nombre de membres permanents, l'épineuse question du droit de veto, elle, demeure. **C'est la reconnaissance du droit de veto aux P5 qui a emporté l'adhésion des États-Unis au projet de Nations unies après la guerre. Sans veto, pas d'ONU. La suppression pure et simple de cette formule n'est donc pas forcément la solution magique en l'absence de réflexion globale sur les structures de l'ONU. Sauf à souhaiter un retour à la Société des Nations avec les résultats que l'on connaît**. Le veto n'est pas une simple question technique ; c'est une question éminemment politique qui doit refléter un accord politique entre les grandes puissances sur les équilibres internationaux. Il paraît illusoire d'envisager son extension ou sa réduction sans discussion d'ensemble et un partage des priorités comme ce fut le cas en 1945. On en est loin. En outre, **toute réforme du Conseil de sécurité nécessitera une révision de la Charte c'est-à-dire l'aval des cinq membres permanents et une majorité des 2/3 à l'Assemblée générale**. Et, comme on dit, ce n'est pas demain la veille que cela risque d'arriver ! En effet, lors du débat du 16 novembre dernier à l'assemblée générale, les 193 membres de l'ONU n'ont fait, malgré des doléances communes, qu'exposer leurs divergences.

Source : Romuald SCIORA, « Réforme du conseil de sécurité de l'ONU, la bonne blague », IRIS, 3/12/2020
[en ligne : <https://www.iris-france.org/152343-reforme-du-conseil-de-securite-de-lonu-la-bonne-blague/>]



Consigne : Que nous apprend le recours au droit de veto par les membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU de l'évolution de la hiérarchie des puissances mondiales et de leurs rapports depuis la Seconde Guerre Mondiale ?

On constate une utilisation intense et croissante du droit de veto pendant toute la période de la guerre froide (1947 à 1991) : dans une première phase, c'est presque exclusivement l'URSS qui est à l'origine de ce blocage de l'action de l'ONU. A partir de la fin des années 1960, les Etats-Unis y ont recours de plus en plus fréquemment, seuls ou en lien avec leurs alliés français et britanniques.

La décennie post-guerre froide d'hyperpuissance américaine voit le nombre d'utilisation du veto se réduire considérablement : les Etats-Unis, gendarmes du monde et garants du multilatéralisme et du respect du droit international, laissent espérer un fonctionnement réel de l'institution.

Toutefois, depuis les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis puis surtout la Russie et la Chine utilisent à nouveau beaucoup ce droit. On voit notamment qu'il accompagne la montée en puissance de la Chine sur la scène internationale de même que la réémergence de la Russie.

A contrario, le non-recours au veto par la France et le Royaume-Uni peut renvoyer tant à leur volonté d'être fidèles au multilatéralisme et à la paix qu'à un certain effacement géopolitique.

Autre plan de cours possible

I- Les acteurs de la construction de la paix depuis le XVIIe siècle

A. Les Etats et la diplomatie (JALON n°1 et 2)

- Les puissances et leurs influences sur la paix
- Le rôle de la diplomatie dans la construction de la paix (négociations, sanctions, traités de paix...)

B. Les institutions internationales (JALON n°2)

- SDN / ONU
- CPI (facteur de paix durable)

C. Les acteurs non-étatiques

- ONG (médiation et promotion des droits de l'homme)
- Sociétés civiles (manifestations pour la paix...)
- Groupes armés non –étatiques (rebellions / résistance...)

II. Les dynamiques de la construction de la paix : processus et obstacles

A. Les processus de paix (JALON n°1 et 2)

- négociation / médiation (cessez-le-feu / traité / accords ...)
- réconciliation et justice transitionnelle
- dialogue et prévention
- dissuasion nucléaire?

B. Les conditions favorables à la paix

- développement et baisse des inégalités / reconstruction
- coopération internationale

C. Les obstacles à la paix (JALON n°2)

- conflits géopolitiques (rivalités entre grandes puissances), ambitions hégémoniques
- les échecs des processus de paix (conflit israélo-palestinien)
- des acteurs «perturbateurs» : terroristes, milices, groupes criminels...

Eléments du tronc commun qui peuvent être réinvestis :

- La fin de la 2nd GM
- Bombardements nucléaires
- La paix au Moyen-Orient
- La fin des guerres d'Indochine et Vietnam
- Le dénouement de la crise des missiles de Cuba
- L'année 1989 et fin GF
- 11 sept 2001 et conséquences

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : LE MOYEN-ORIENT : CONFLITS REGIONAUX ET TENTATIVES DE PAIX IMPLIQUANT DES ACTEURS INTERNATIONAUX (ETATIQUES ET NON ETATIQUES)

DIAPO : « C'est certainement la zone la plus « belligène » du monde » (Georges Mutin, géographe, Du Maghreb au Moyen-Orient, un arc de crises, *Documentation photographique*, 2002).

Cette **notion de Moyen-Orient** fut introduite par les Anglo-Saxons au début du XXe siècle pour traduire l'espace allant de la mer Rouge à l'empire Britannique des Indes. Après la chute de l'Empire ottoman, y fut adjoint l'ensemble des pays arabes. En France, on en exclut les Etats du Maghreb : Chypre, Liban, Syrie, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Oman, Yémen.

Cette expression relève d'un regard européenocentré lié à la volonté des Européens de dominer et profiter de cet espace stratégique (carrefour commercial, richesse en hydrocarbures). Toutefois, on peut tout de même lui reconnaître **une unité, une histoire commune, celle de la civilisation arabo-islamique** et de son unification au sein de l'Empire Ottoman entre le XVe et le XIXe s. – jusqu'à son démantèlement suite à la Première Guerre mondiale.

Le Moyen-Orient est une **région théâtre de conflits séculaires, nombreux**, aux origines compliquées, et **de plus en plus imbriqués. Le jeu des acteurs y prend une part fondamentale**, et ce à **différentes échelles spatiales** : si les conflits se déroulent au Moyen Orient, les acteurs (groupe humain qui agit) y participant sont à la fois locaux, régionaux et internationaux, étatiques mais aussi non étatiques (groupes terroristes, ONG).

Tenter d'y faire la paix (surtout au sens de « paix positive » comme le dit Johan Galtung et pas seulement un cessez-le-feu temporaire) **est donc complexe, tant les enjeux économiques, politiques, religieux et culturels sont forts.**

Problématique : Pourquoi, depuis 70 ans, les conflits du MO parviennent-ils si difficilement à aboutir à la paix ?

I. Une région à forts enjeux et ressources qui attisent les convoitises et conflits

A. Une situation et des ressources stratégiques

1) Un carrefour terrestre et maritime entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie

DIAPO : Zone de passage et de contact entre l'Orient et l'Occident, entre trois continents (Europe, Afrique et Asie) et entre deux espaces maritimes (Mer Méditerranée et Océan Indien)

Zone de contrôle des déplacements en raison de passages stratégiques naturels :

- **2 détroits** (passage maritime naturel et étroit entre deux mers) : détroit de Bal el Mandeb (accès à la Mer Rouge, marqué par la piraterie) et détroit d'Ormuz (très étroit, accès au Golfe persique, source de tensions notamment avec l'Iran)
- **le canal de Suez** (voie navigable creusée par l'homme) construit en Egypte au XIXe s. (inauguré en 1869) qui permet d'éviter de faire le tour de l'Afrique en bateau.

En savoir plus sur le canal de Suez : http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/canal_de_Suez/145440

Cet espace a donc toujours fait l'objet de convoitises, dès le Moyen Age (« route de la soie », « route des Indes ») et plus encore aujourd'hui (un des passages obligés des routes maritimes mondiales)

Des conflits sont nés de la volonté de contrôler un espace aussi stratégique

Ex : en 1956, l'Egypte (dirigée par le communiste Nasser) nationalise le canal donc les Français (qui avaient construit le canal dans les années 1860) et les Britanniques (qui l'avaient racheté en 1875) interviennent militairement pour empêcher cette nationalisation mais l'opération échoue sous la pression de la communauté internationale. Le canal a aussi été fermé entre 1967 et 1975.

2) Des ressources très convoitées à l'échelle locale et internationale

Le Moyen Orient est surtout très riche en hydrocarbures

- **DIAPO** : C'est la 1^{ère} région pétrolière du monde avec 60% des réserves mondiales (Arabie saoudite, Iran, Irak, EAU, Koweït)
- **DIAPO** : Elle détient aussi 40% des réserves mondiales de gaz naturel (Iran, Qatar, Arabie Saoudite, EAU)

Lors de la 1^{ère} moitié du XXe s., ces hydrocarbures étaient contrôlés par des compagnies pétrolières occidentales.

Elles sont aujourd'hui **une source de richesses pour les Etats qui les possèdent** puisque cette région est le 1^{er} fournisseur mondial de pétrole. Toutefois, **cette source de revenu dépend de la capacité de commercialisation** (problèmes d'acheminement ou d'embargo lors des guerres) **et du prix** (le cours du pétrole varie).

En 1968 est créée l'**Organisation des États arabes producteurs de pétrole (OPAEP)** : elle a pour but d'unir plus encore ses membres (qui ont déjà une identité arabe commune) autour d'un tarif commun pour l'exportation de cette ressource.

Cependant, les hydrocarbures **ont suscité et suscitent encore des conflits interétatiques pour l'appropriation des ressources.**

Ex : guerre Iran-Irak en 1988

Ex : 1^{ère} guerre du Golfe : l'Irak envahit le Koweït en partie pour s'approprier ses réserves de pétrole

Cela explique aussi l'intérêt des Occidentaux pour la région, car ils dépendent énergétiquement des exportations. Or les conflits dans la région (notamment la guerre du Kippour en 1973 et la révolution iranienne en 1979) **ont provoqué un fort enchérissement des prix du pétrole à l'échelle mondiale** (chocs pétroliers qui ont eu un impact sur l'économie mondiale).

Ex : les interventions militaires américaines dans la région ont souvent été jugées intéressées par cette question

DIAPO : La seconde ressource qui suscite convoitises et conflits surtout au niveau local est l'eau.

Le Proche et le Moyen Orient sont marqués par un **climat extrêmement aride** qui fait de l'eau une **ressource rare et nécessaire** aux hommes et à l'agriculture. Ce problème est d'autant plus sévère dans un **contexte de réchauffement climatique** et de **forte croissance démographique** (la population est passée de 80 à 400 millions entre 1950 et aujourd'hui). Les principales **réserves en eau viennent des grands fleuves** (Tigre, Euphrate, Nil dont le partage des eaux est disputé) **et des nappes souterraines** (péninsule arabique, sud de l'Egypte). **Les Etats assez riches** (grâce aux hydrocarbures) **ont trouvé une solution coûteuse : dessaler l'eau de mer.** Toutefois, l'ensemble des Etats de la région ne peut pas se le permettre. Dubaï s'est ainsi dotée d'un golfe, d'un lac artificiel ou encore d'une piste de ski dans une salle climatisée.

Le contrôle de l'eau fait l'objet de conflits parfois violents.

Ex : Israël contrôle l'accès au Jourdain et l'approvisionnement en eau des Palestiniens. Un Israélien dispose ainsi en moyenne de 4 fois plus d'eau qu'un Palestinien.

En savoir plus : <http://www.lefigaro.fr/international/2013/03/20/01003-20130320ARTFIG00583-l-eau-enjeu-majeur-entre-israel-et-palestine.php>

Ex : les barrages construits par la Turquie et la Syrie sur l'Euphrate et le Tigre provoquent des tensions avec la Syrie et l'Irak qui sont en aval et voient le débit de ces fleuves fortement réduit.

B. La diversité culturelle : une mosaïque de peuples et de religions

1) Des peuples et des cultures

DIAPO : Trois peuples (et donc cultures) dominent numériquement la région :

- **Les Arabes** : très majoritaires avec **200 millions** de personnes. On les trouve surtout au sud de la région dans toute la péninsule arabique et en Egypte. Leur culture a rayonné à partir du VII^e s. sur tout le contour du Bassin méditerranéen avec la progression de l'Islam. Attention aujourd'hui tous les Arabes ne sont pas musulmans.
- **Les Perses** : **65 millions** de personnes installés à l'est de la région, uniquement en Iran
- **Les Turcs** : **60 millions** de personnes installées au nord, uniquement en Turquie ; ils ont longtemps dominé la région (avec l'Empire ottoman)

Les Juifs sont environ **6 millions**, uniquement présents en Israël, **l'Etat qui leur a été cédé en 1947**, créé spécialement pour eux par l'ONU, en compensation de leur histoire tragique (peuple forcé à la dispersion par les Romains en 70, détesté en Europe pendant toute son histoire jusqu'à leur génocide par les nazis durant la 2^{nde} Guerre Mondiale).

Le peuple kurde, minoritaire, n'a pas d'Etat aujourd'hui : il s'agit de **30 millions** de personnes, musulmans sunnites, principalement présents en Turquie, en Irak et en Iran, mais aussi en Syrie, en Arménie, en Géorgie et en Azerbaïdjan.

2) L'islam majoritaire mais de nombreuses minorités

DIAPO : Cette région est le berceau des trois grands monothéismes (religions du Livre c'est-à-dire de la Bible)

- La **religion juive** est née dans cette région où se fixèrent les Hébreux vers 1200 av. JC : la ville de Jérusalem en Palestine était au cœur de leur religion car s'y trouvait le seul temple consacré à Yahvé (Dieu). Plusieurs fois détruit, il n'en reste aujourd'hui que le « mur des lamentations »
- La **religion chrétienne** est née également en Palestine où a vécu Jésus qui est considéré par les chrétiens comme le Fils de Dieu, crucifié à Jérusalem et ressuscité selon eux trois jours plus tard
- **L'Islam** apparaît quant à lui dans la région de La Mecque et Médine dans l'actuelle Arabie Saoudite au VII^e s. de notre ère avec Mahomet, celui que les musulmans considèrent comme le Prophète, le dernier envoyé de Dieu qui achève la révélation.

La ville de Jérusalem est l'exemple le plus frappant de cette convergence puisqu'elle est considérée comme une ville sainte dans les trois religions. C'est aussi une des causes du conflit israélo-palestinien.

En savoir plus sur Jérusalem, ville trois fois sainte : <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/jerusalem>
<http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Jerusalem-au-carrefour-des-trois-religions-monotheistes- NG -2009-05-06-534433>

Ex : en 2000, la visite d'Ariel Sharon (homme d'Etat israélien donc juif) sur l'esplanade des mosquées (quartier musulman de Jérusalem) déclenche la seconde *intifada* (terme arabe signifiant soulèvement populaire) car les Palestiniens y voient une provocation alors que le processus de paix stagne.

Cependant, **les trois religions ont longtemps coexisté de façon pacifique, et les conflits du XXe siècle sont davantage liés à des volontés nationalistes d'expansion territoriale qu'aux différences religieuses. Depuis les années 1970 toutefois, l'essor de partis religieux extrémistes change la donne.**

Si les trois grandes religions sont présentes, c'est **l'Islam qui domine très nettement en nombre avec 240 millions de musulmans divisés en deux branches** (deux confessions nées de l'histoire de l'Islam) :

- **Les sunnites** : majoritaires dans l'Islam (**85%** des musulmans du monde), ils se veulent fidèles à la « sunna » (« tradition »), recueil des faits et dires du Prophète Mahomet. Ils descendent de ceux qui ont suivi Abou Bakr comme successeur de Mahomet car il était un de ses compagnons.
- **Les chiïtes** : minoritaires dans l'Islam (80 millions) mais concentrés dans quelques Etats (Iran, Irak, Bahreïn). Ils se disent les descendants de ceux qui ont reconnu Ali, gendre de Mahomet, comme son successeur.

NB : **ces deux branches sont elles-mêmes divisées**, avec par exemple la secte des Alaouites de Syrie qui se rattache aux chiïtes, ou encore les wahhabites d'Arabie Saoudite qui appartiennent aux sunnites.

⇒ **Les luttes entre chiïtes et sunnites ont donc commencé dès la mort de Mahomet en 632**, puis ont été **plus ou moins exacerbées selon les périodes de l'histoire**. Elles sont **plus fortes** dans la région depuis la révolution islamique iranienne en **1979**. **Se superposent toujours des différends politiques** aux différences religieuses.

Ex : l'hostilité entre Arabie Saoudite (sunnite) et l'Iran (chiïte) est liée surtout à une lutte d'influence des deux grandes puissances régionales.

En savoir plus : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2016/01/08/qu-est-ce-qui-oppose-les-sunnites-et-les-chiites_4844042_3218.html

<http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Sunnites-et-chiites-une-division-historique-2015-11-17-1381269>

Les chrétiens sont une petite minorité répartis dans plusieurs pays : l'Egypte (10% de la population : chrétiens coptes), le Liban (38% de la population : chrétiens maronites), la Syrie et l'Irak (3% de la population : chrétiens orientaux). **Aujourd'hui, les chrétiens d'Orient sont menacés par la montée des djihadistes.**

En savoir plus sur la situation des chrétiens d'Orient : <http://www.lefigaro.fr/vox/monde/2016/08/15/31002-20160815ARTFIG00051-chretiens-d-orient-la-tragedie-des-derniers-oublies-de-l-histoire.php>

Les juifs, minoritaires dans l'ensemble du Proche et Moyen Orient, sont très majoritaires dans l'Etat d'Israël (6 des 8 millions d'habitants). Ils se divisent eux-mêmes entre juifs ashkénazes, juifs sépharades et juifs orthodoxes.

DIAPO : schématisation

C. Une région instable

1) La contestation des frontières nées de la décolonisation et le fort nationalisme

Le tracé des frontières actuelles est le fruit des décisions de puissances extérieures prises après la Première et la Seconde Guerres Mondiales au moment du démembrement de l'Empire ottoman (défaite de 1918) et de la décolonisation : **les aspirations des nations, les réalités économiques et historiques n'ont ainsi pas toujours été respectées.**

Par conséquent, il existe :

- Des **frontières contestées** : ex : Irak-Iran
- Des **Etats multiculturels** qui font coexister différents peuples (le Liban la Syrie, l'Irak, Israël) et qui sont fragilisés par les querelles internes
- Des **peuples sans Etat** : **les Kurdes** : les Européens avaient promis aux Kurdes un Etat après la Première Guerre Mondiale, mais n'ont pas tenu leur promesse, ce qui exacerbe le nationalisme de ce peuple.
... et **les Palestiniens** dont le territoire a été donné aux juifs pour créer l'Etat d'Israël

⇒ **Les tensions nationalistes sont ainsi vives entre les Etats (lutte d'influence) et à l'intérieur de la plupart.**

Nationalisme : idéologie tendant à légitimer l'existence d'un Etat-nation pour chaque peuple. Lorsqu'une nation a un Etat, elle peut souhaiter l'agrandir ou le voir dominer d'autres territoires et peuples.

2) Des Etats fragiles sans tradition étatique et/ou dominés par des groupes communautaires

En raison de l'absence de tradition étatique, ou en raison de la domination d'un groupe communautaire (religieux ou ethnique), certains Etats sont fragiles.

DIAPO : **Il existe ainsi des régimes autoritaires dans lesquels les dirigeants utilisent la force pour s'imposer**

Ex : Turquie d'Erdogan, Syrie de Bachar al-Assad jusqu'en janvier 2025, Arabie Saoudite (1er ministre et prince héritier : Mohammed ben Salmane)

En savoir plus sur le régime syrien : <http://politique-etrangere.com/2013/12/02/la-syrie-de-bashar-al-asad-anatomie-dun-regime-autoritaire/>

<http://www.huffingtonpost.fr/2017/03/15/reprise-dalep-recul-de-daech-rebelles-evacues-apres-six-an/chute-de-bachar-al-assad> : <https://www.amnesty.fr/actualites/chute-de-bachar-al-assad-entre-espoir-et-defi-pour-la-population-syrienne>

En savoir plus sur le régime turc : <http://www.france24.com/fr/20161105-turquie-cinq-etapes-derive-autoritaire-erdogan-censure-repression-role-majeur-international>

En savoir plus sur Mohammed ben Salmane : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/zoom-zoom-zen/zoom-zoom-zen-du-lundi-02-decembre-2024-9374005>

Parfois, le pouvoir est fortement contesté par :

- Les peuples qui aspirent à plus de démocratie
- La montée de l'islamisme (ex : Yemen)

En savoir plus sur le Yemen : VIDEO : <http://www.france24.com/fr/20170516-focus-yemen-guerre-crise-humanitaire-msf>

- Les **violences intercommunautaires (ex : Egypte)** Ces tensions sont souvent liées à des inégalités sociales très fortes, notamment dans les pétromonarchies (monarchies qui fondent toute leur richesse sur les hydrocarbures) puisque y coexistent des populations très riches grâce à la rente pétrolière et des populations très pauvres qui n'en bénéficient pas.

En savoir plus sur l'Egypte : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2014/04/05/dix-huit-morts-dans-le-sud-de-l-egypte-dans-des-heurts-intercommunautaires_4396445_3212.html

II. 1945-1991 : des conflits surtout interétatiques impliquant des acteurs internationaux

A. Une région enjeu pour les Grands

1) Etats-Unis et URSS exportent leur différend dans la région

DIAPO : Pour les Etats-Unis, le Proche et Moyen Orient est une région clef pour l'endigement communiste. Ils s'appuient donc sur la Turquie, l'Iran (jusqu'en 1979), l'Arabie Saoudite, la Jordanie, l'Irak et Israël pour contrer l'avancée de l'URSS.

Ex : en 1945, les Etats-Unis signent un accord avec l'Arabie Saoudite (**pacte du Quincy**) : contre l'engagement que l'approvisionnement en hydrocarbures sera garanti, les Etats-Unis apportent leur soutien politique et militaire

En savoir plus sur le pacte du Quincy et sa remise ne cause actuelle :

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/histoires-d-info/arabie-saoudite-usa-une-alliance-au-gout-de-petrole_1780895.html

http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-955_fr.html

<https://www.connaissancesdesenergies.org/tribune-actualite-energies/la-fin-du-pacte-du-quincy>

En 1958, les Etats-Unis intègrent ainsi le « **pacte de Bagdad** » ou « **traité d'organisation du Moyen Orient** » créé en 1955 par le Royaume-Uni, l'Irak, la Turquie, le Pakistan, et l'Iran pour contenir l'URSS par une ligne d'Etats alliés à la frontière sud – sud-ouest de cette-dernière.

Cela conduit à des conflits armés :

- **DIAPO** : **1956 : crise du canal de Suez** : lorsque Nasser, le dirigeant communiste de l'Egypte, nationalise le canal de Suez, France et du Royaume-Uni interviennent militairement. Ils doivent finalement renoncer sous la pression des Etats-Unis et de l'URSS (c'est d'ailleurs le symbole de la perte d'influence des Européens sur cette zone qu'ils dominaient et de l'hégémonie nouvelle des Etats-Unis).

En savoir plus sur la crise de Suez :

VIDEO : <http://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/troisieme/video/la-crise-du-canal-de-suez-en-1956>

<https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/guerredesuez>

- **1958 : les Etats-Unis interviennent militairement au Liban** pour rétablir l'ordre

En savoir plus sur la situation du Liban : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/L-intervention-militaire.html>

Au Liban, le président de la République Camille Chamoun, favorable aux Etats-Unis, a accepté la proposition américaine connue sous le nom de doctrine Eisenhower, d'aider les Etats qui en feraient la demande sur le plan économique et militaire, afin de limiter le développement du communisme. La création de la RAU (République Arabe Unie, union sur le plan politique de l'Egypte et de la Syrie) cristallise les oppositions entre les chrétiens favorables à l'occident et les musulmans désireux d'unir le Liban à la Syrie. En mai 1958, à la suite de l'assassinat du directeur du journal pro-syrien Telegraph, des émeutes éclatent dans tout le Liban. Les opposants au président Chamoun reçoivent de l'aide et de l'armement par la frontière syrienne. Les violences poussent Camille Chamoun à solliciter l'aide extérieure, la Ligue des Etats arabes ainsi que l'ONU, puis les Etats-Unis en vertu de la doctrine Eisenhower. Réticents au départ, les Etats-Unis décident finalement d'intervenir au Liban, en raison du changement politique en Irak. En effet, dans cet Etat membre du pacte de Bagdad, une révolte est déclenchée le 14 juillet 1958. Le roi et son Premier ministre Nouri Saïd sont massacrés et le général Kassem prend le pouvoir. La nouvelle de cette révolution fait craindre aux Etats-Unis une propagation du communisme, notamment au Liban, et une possible répercussion pour l'approvisionnement en pétrole.

DIAPO : L'URSS est moins présente dans la région mais a tout de même des alliés : la Syrie, le Yémen, Irak.

Cela la conduit d'ailleurs à une **intervention armée qui lui coûte cher en Afghanistan en 1979** : il s'agit d'apporter de l'aide au gouvernement communiste attaqué par les moudjahidines (combattants musulmans faisant le djihad, la guerre sainte). Toutefois, cette intervention échoue, notamment parce que les Etats-Unis arment les rebelles afghans, et l'URSS est contrainte de se retirer en 1989. Cette opération militaire contribue d'ailleurs fortement à finir de ruiner le pays qui éclate deux ans plus tard.

En savoir plus sur l'URSS en Afghanistan :

VIDEO : <http://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/troisieme/video/l-occupation-de-l-urss-en-afghanistan-1979-1989>

VIDEO INA : <http://www.ina.fr/video/CAB93023211>

La guerre d'Afghanistan : http://lyceepourtous.free.fr/IMG/pdf/La_Guerre_d_Afghanistan_1979-1989.pdf

Film *La guerre selon Charlie Wilson* : https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=61657.html

2) [Le mouvement panarabe et l'émergence du Tiers Monde : quel succès pour échapper au monde bipolaire ?](#)

DIAPO : A l'heure où les deux Grands se disputent l'influence mondiale, tous les Etats du Moyen-Orient à l'exception d'Israël participent à la naissance du mouvement des non-alignés, une **tentative de la part des nouveaux pays décolonisés, qui ont en commun leur retard de développement et leur refus de s'inféoder à nouveau à un pays alors même qu'ils viennent de recouvrer leur indépendance, de proposer une troisième voie en n'appartenant ni au bloc est, ni au bloc ouest.**

Ce mouvement naît en **1955 lors de la conférence de Bandung** à laquelle assistent 29 pays africains et asiatiques. Ils sont surtout menés par Nasser (Egypte) et Nehru (dirigeant de l'Inde).

En savoir plus sur Nasser, dirigeant de l'Egypte :

http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Gamal_Abdel_Nasser/126862

En savoir plus sur le Tiers-Monde : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/tiers-monde/97289>

DIAPO : Par ailleurs, se développe autour du président égyptien Nasser le mouvement panarabe (dont les origines remontent au XVIe s. et qui avait été ravivé en 1947 par la création du **parti Baath qui propose de fonder une nation arabe et laïque**). Il s'agit pour lui de n'être inféodé ni aux Etats-Unis, ni à l'URSS (malgré une proximité idéologique puisqu'il est communiste), mais d'**unir politiquement tout le monde arabe**. Il crée ainsi en **1958 une République Arabe Unie (RAU) avec la Syrie et le Yémen qui recouvrent leur indépendance vis-à-vis de l'Egypte en 1961.**

En savoir plus sur le panarabisme : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/panarabisme/76383>

En 1947, le chrétien syrien **Michel Aflak** crée le parti **Baath** (« résurrection » en arabe), transformé en 1953 en parti de la Résurrection arabe et socialiste, qui se propose de fonder une nation arabe et laïque. L'héritage culturel de l'**islam** est revendiqué au nom de l'arabité.

Quelque temps après, le coup d'État mené en 1952 par les Officiers libres égyptiens bouleverse le monde arabe, de plus en plus hostile à la présence des puissances coloniales dans la région.

L'idée de créer un État arabe au Proche- et au Moyen-Orient mobilise les foules dans le contexte de la décolonisation.

En 1954, Nasser devient le maître effectif de l'Égypte. Il défend la cause de l'indépendance de l'Algérie. Il nationalise en 1956 le **canal de Suez** et triomphe de l'alliance franco-britannique. Son prestige dans le monde arabe, dont il devient l'homme fort, est immense. Grâce au soutien du parti Baath, influent en Syrie, le raïs (le « chef » en arabe) proclame en 1958 la création de la République arabe unie (RAU), qui comprend l'Égypte, la Syrie et bientôt le Yémen. En 1961, la Syrie recouvre son indépendance, suivie par le Yémen ; l'échec de cette tentative marque la fin du panarabisme.

Après 1961, le panarabisme n'est plus qu'un élément du discours politique nassérien. Revendiqué un temps par le jeune colonel **Kadhafi**, le panarabisme s'efface bientôt devant l'**islamisme**, qui séduit davantage une partie du monde musulman.

À partir de la fin des années 1970, les deux superpuissances voient leur influence reculer :

- **DIAPO : En 1979, les Etats-Unis perdent un allié puissant dans la région : l'Iran, qui subit une révolution islamique menée par l'ayatollah Khomeiny.** Des manifestations populaires réclamant plus de liberté entraînent la chute du shah (nom persan donné au roi d'Iran) qui était allié des Américains. Le nouveau régime renvoie dos à dos les deux modèles.

En savoir plus sur la révolution iranienne :

BD devenue un FILM : *Persepolis* : <https://droitcultures.revues.org/741> ; <http://www.ina.fr/video/3356250001012>

VIDEO DOCUMENTAIRE : <http://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/terminale/video/la-revolution-iranienne>

- **De 1980 à 1988, la guerre Iran-Irak échappe en partie au contrôle des deux Grands**

B. [Le conflit israélo-palestinien, moteur de l'instabilité de la région](#)

1) [La création de l'Etat d'Israël en 1948 fait naître un conflit entre 2 peuples](#)

DIAPO : Le 29 novembre 1947, l'ONU adopte un plan de partage de la Palestine, prévoyant la création d'un Etat juif, d'un Etat arabe et un statut international pour Jérusalem.

- Cette décision est inspirée du **sionisme** (idéologie fondée à la fin du XIX^{ème} siècle par Theodor Herzl visant à la création, en Palestine, d'un Etat pour les Juifs du monde entier) et de la **volonté de nombreux Juifs de quitter l'Europe après le génocide nazi**.

Les Etats arabes rejettent ce plan. Le 14 mai 1948, l'Etat d'Israël est proclamé. Le lendemain, les Etats arabes attaquent Israël : c'est la première guerre israélo-palestinienne qui est remportée par Israël.

L'armistice de 1949 permet à Israël de gagner des territoires par rapport à ceux qui lui avaient été attribués par l'ONU en 1947. De nombreux Palestiniens se réfugient dans les pays arabes voisins (c'est la **Nakba (« catastrophe »**), un exode massif plus ou moins forcé des Palestiniens après la défaite de la 1^{ère} guerre israélo-arabe) et **aucun Etat palestinien ne voit le jour** (la Cisjordanie est annexée par la Jordanie et la bande de Gaza passe sous administration égyptienne).

DIAPO : Ce conflit, né de l'existence de 2 peuples (Juifs et Palestiniens) pour une même terre (Palestine), devient un enjeu de la guerre froide avec deux camps :

- Les Palestiniens (certains sont en exil dans les Etats voisins, d'autres sont citoyens israéliens avec moins de droits que les juifs) sont **soutenus par les Etats arabes de la région et par l'URSS**
- Israël, très militarisée (on nomme **Tsahal** les « forces de défense d'Israël », c'est-à-dire l'armée israélienne), est soutenue par les Etats-Unis

2) ... qui implique les Etats voisins et conduit aux guerres israélo-arabes en 1967 et 1973

DIAPO : L'opposition entre Israël et ses voisins arabes qui refusent de reconnaître l'Etat juif se poursuit :

- En 1967, éclate la **guerre des Six-Jours** : l'Egypte met en place un blocus naval d'Israël et encercle le pays avec ses alliés arabes. Israël attaque donc militairement pour rompre l'encerclement et **remporte facilement la victoire en 6 jours, en occupant le Sinaï, Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-Est**.
L'ONU adopte la résolution 242 qui prévoit le retrait israélien "de territoires occupés" :

En savoir plus sur la guerre des Six Jours :

VIDEO et texte documentaire : <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu00190/la-guerre-des-six-jours.html>

L'Egypte ferme le golfe d'Aqaba aux navires se rendant en Israël, prélude à un blocus naval. Dans le domaine diplomatique, l'alliance entre l'Egypte et la Syrie est renforcée par l'adhésion de la Jordanie et de l'Irak le 4 juin.

Désormais, Israël est encerclé, et c'est pour rompre cet encerclement que son gouvernement prend l'initiative d'intervenir militairement contre ses voisins. La guerre est menée avec maestria. Elle permet de remporter une grande victoire militaire, en détruisant le potentiel militaire des Etats arabes, et de conquérir de nombreux territoires voisins : le Sinaï, la bande de Gaza, la Cisjordanie et le Golan, bientôt désignés sous le nom de "territoires occupés" ainsi que la vieille ville de Jérusalem.

Après la guerre, en novembre 1967, l'ONU adopte la résolution 242 qui prévoit le retrait israélien "de territoires occupés", **formulation ambiguë qui ne signifie pas le retrait de tous les territoires occupés et donc des lectures différentes d'un même texte que chaque partie a fini par accepter car elle laisse une large marge d'interprétation légitime pour chaque camp**.

- En 1973, éclate la **guerre du Kippour** où Israël vainc l'Egypte et la Syrie.

Le 6 octobre 1973, en pleine fête juive du Yom Kippour, Israël subit une attaque simultanée de l'Egypte et de la Syrie dans la péninsule du Sinaï et sur le plateau du Golan. Ces territoires, respectivement égyptien et syrien, étaient occupés par Israël depuis la guerre des Six Jours. Au bout d'une semaine, Israël mène une contre-offensive musclée, pénètre en Syrie et traverse à son tour le canal de Suez en direction de l'Egypte. Le Conseil de sécurité des Nations unies, soutenu par les deux superpuissances et le Royaume-Uni, demande un cessez-le-feu. Les négociations aboutissent à un cessez-le-feu ratifié par l'ONU le 25 octobre 1973.

En savoir plus sur la guerre du Kippour :

VIDEO et texte documentaire : <http://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/la-guerre-du-kippour/>

DIAPO : Dans les années 1970, des divisions apparaissent entre les pays arabes (c'est la fin du panarabisme) et les guerres contre Israël cessent : **sous l'impulsion des États-Unis, un traité de paix est signé entre l'Egypte et Israël : ce sont les accords de Camp David le 17/09/1978**. Israël restitue le Sinaï à l'Egypte qui reconnaît l'Etat d'Israël.

= **Ce traité est toutefois rejeté par les autres pays arabes**. L'Egypte est exclue 10 ans de la **Ligue Arabe** (association de pays arabes ayant en commun leur culture et la religion musulmane qui cherche à resserrer les liens de coopération entre ses membres et à défendre leurs intérêts). La question des conflits au Moyen Orient a toujours été centrale dans les travaux de la Ligue et a divisé ses membres à plusieurs reprises)

= **FIN de la volonté d'un règlement du conflit par la confrontation**

En savoir plus sur les accords de Camp David : <https://www.lefigaro.fr/histoire/archives/2018/09/16/26010-20180916ARTFIG00121-17-septembre-1978-les-accords-de-camp-david-visa-pour-la-paix-israelo-egyptienne.php>
<https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/accordsdecampdavid>

Avec VIDEO : http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/accords_de_Camp_David/111023 et <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000192/les-accords-de-camp-david.html>

En savoir plus sur la Ligue Arabe : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/ligue-arabe-ligue-des-etats-arabes/>

3) Un conflit de plus en plus intraétatique (israélo-palestinien) depuis la fin des années 1970

Après les défaites répétées des pays arabes, les guerres se recentrent sur l'opposition entre Israéliens et Palestiniens à partir des années 1970.

À la suite des conquêtes israéliennes de 1967, **1,5 million Palestiniens vivent sous l'autorité de l'État hébreu**. Dans ce contexte se développe un **nationalisme palestinien** qui aboutit à la création de **l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en 1964**, bientôt **dirigée par Yasser Arafat et son parti le Fatah**. Le **Fatah est le mouvement national de libération fondé par Yasser Arafat en 1959, et prônant la lutte armée contre l'Etat d'Israël**. Il prend le contrôle de l'OLP en 1969. L'OLP exige le retour des réfugiés, la libération des territoires occupés, l'unité de la Palestine et refuse de reconnaître Israël. Ayant fait le **choix de la lutte armée (guérilla) puis du terrorisme** (ex : attentats lors des JO de Munich en 1972), cette organisation se retrouve **en guerre contre Israël**. **Aux attentats de l'OLP, Israël répond par la force militaire**.

La présence de réfugiés palestiniens dans les Etats voisins contribue à déstabiliser la région. C'est pourquoi

- **en 1970, la Jordanie** (le roi Hussein veut améliorer ses relations avec Israël) chasse les combattants de l'OLP (« septembre noir ») en faisant des milliers de morts. L'OLP se réfugie au Liban
- **en 1975, au Liban**, les milices chrétiennes affrontent les combattants de l'OLP, ce qui déclenche une guerre civile de quinze ans dans ce pays.

En 1987, les Palestiniens des « territoires occupés » (Cisjordanie et bande de Gaza) se révoltent : c'est la 1^{ère} intifada.

Intifada : soulèvement en arabe ou encore « guerre des pierres », révolte spontanée de la jeunesse palestinienne (1987 puis 2000)

En savoir plus sur l'intifada :

VIDEO et textes : http://www.huffingtonpost.fr/2014/07/11/israel-palestine-intifada_n_5576783.html
<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Intifada/125067>

- ⇒ **Pendant cette période, on voit que les conflits sont presque exclusivement interétatiques (sauf la 1^{ère} intifada) et que les tentatives de paix sont quasi inexistantes, puisqu'il s'agit plutôt pour les deux Grands d'accroître leur influence dans la région**. Seuls le mouvement des non-alignés et celui du panarabisme relèvent plus d'une démarche d'unification et d'apaisement. Les accords de Camp David avaient également suscité des espoirs, mais limités.

III. Depuis les années 1990, des conflits asymétriques de plus en plus complexes et impliquant des acteurs plus nombreux

A. L'espoir que le « nouvel ordre mondial » apporte la paix au Moyen Orient

1) Avec la Première Guerre du Golfe (1990-91), l'ONU apporte l'espoir d'une protection des petits Etats

Les origines de la guerre : une atteinte au droit international

L'Irak est une puissance régionale, soutenue par l'URSS. Après son échec contre l'Iran (1980-1988), **son dirigeant Saddam Hussein envahit le Koweït le 2 août 1990 et l'annexe le 25 août**. Il s'agit pour lui de :

- **modifier une frontière imposée par le Royaume-Uni en 1923** (au moment où elle a donné son indépendance à ce territoire dont elle avait obtenu le mandat après la 1^{ère}GM) et qui n'avait jamais été reconnue et acceptée
- **raffermir son autorité grâce à un succès militaire,**
- **d'obtenir un accès à la mer**
- **de prendre des puits de pétrole** car le pays est endetté après la guerre qu'il vient de faire.

Cette invasion est considérée comme une atteinte au droit international.

Le rôle de l'ONU : une coalition internationale contre l'Irak

Alors que la guerre froide est sur le point de s'achever, les Etats-Unis, seule hyperpuissance, disent vouloir mettre en place un « nouvel ordre mondial » fondé sur l'ONU et le multilatéralisme. C'est dans ce contexte que **l'ONU adopte donc une série de résolutions qui condamnent l'Irak et après l'avoir sommé de se retirer du Koweït avant le 15 janvier 1991 (résolution 678), décide de l'intervention d'une coalition militaire internationale contre cette puissance**. L'URSS est en difficulté et ne s'y oppose pas.

Une large majorité des pays du monde soutient l'ONU et une coalition de 34 Etats dirigée par les Etats-Unis intervient. On y retrouve les alliés occidentaux traditionnels (EU, RU, France) ainsi que des pays arabes (Égypte, Syrie, Ligue arabe). 534000 hommes (dont 329000 Américains) sont envoyés tandis que l'Arabie Saoudite finance la moitié de l'intervention : **c'est l'opération « Tempête du désert » (« Desert Storm ») qui remporte une victoire rapide et facile**. Elle se décompose en deux phases : **d'abord par des bombardements massifs (17 janvier 1991)** (pour la 1^{ère} fois, des missiles de croisière çà

longue distance, les Tomahawk, sont tirés depuis des navires américains situés en mer Rouge + 1500 chasseurs bombardiers) qui détruisent les batteries antiaériennes, les réseaux de communication, les raffineries, les usines d'armement, les centres de commandement... puis **une offensive terrestre (24 au 27 février 1991) au Koweït et dans le sud de l'Irak avec 3000 chars et 1500 hélicoptères**. Ce sont les USA les stratèges depuis leur base en Arabie Saoudite ; c'est l'occasion pour eux de tester de nouvelles stratégies issues de la « révolution dans les affaires militaires » (désorganiser l'adversaire, l'aveugler, le couper de ses centres de décision et de ravitaillement).

Une sévère défaite pour Saddam Hussein qui conduisent à une décennie de sanctions

Des pertes mineures pour la coalition : 292 morts, 1200 blessés, 75 avions et une trentaine de chars détruits.

De lourdes pertes irakiennes : 40 000 morts, 80 000 blessés, 150 avions et 3300 chars détruits

Alors que le cessez-le-feu est signé avec la coalition, Saddam Hussein voit les chiites au sud et les kurdes au nord se révolter en voulant profiter de la situation ; il déclenche alors une répression féroce contre les rebelles chiites et kurdes. Ces massacres conduisent **l'ONU à adopter la résolution 688** qui impose des **zones d'exclusion aérienne** au-dessus du sud et du nord de l'Irak jusqu'en 2003. S'y ajoutent des **sanctions économiques** pour contraindre Saddam Hussein à respecter les résolutions de l'ONU et à **démanteler son arsenal d'armes chimiques et biologiques** mis en place lors de la guerre Irak-Iran.

Par ailleurs, Saddam Hussein est vaincu mais pas destitué. Il s'agit pour les USA de conserver un Irak affaibli qui reste un bouclier contre l'Iran, alors que ce-dernier pays est toujours l'ennemi n°1 des USA dans la région.

La question de la construction de la paix conduit donc à un dilemme : **pour une vraie paix, il faut reconstruire le pays, mais comment reconstruire le pays sans renforcer son dictateur ?**

La reconstruction repose sur la capacité donnée à l'Irak de commercialiser son pétrole. Or les États-Unis imposent le programme « pétrole contre nourriture » qui consiste à flécher les revenus du pétrole vers l'alimentation de la population, faisant gérer les revenus pétroliers directement par l'ONU pour en écarter le gouvernement irakien. **Cependant, le rejet par Saddam Hussein de cette formule a pour effets :**

- une **situation dramatique pour la population irakienne, utilisée par Saddam Hussein** comme une arme politique pour mobiliser son peuple contre les États-Unis, mais aussi se présenter en victime face à la communauté internationale ;
- une **attitude intransigeante des États-Unis**, poursuivie par l'administration Clinton, symbolisée par la déclaration de Madeleine Albright, secrétaire d'État de Bill Clinton, lors de l'émission de télévision 60 Minutes en mai 1996, sur le prix humain des restrictions : « Je pense que c'est un choix très difficile, mais le prix – nous pensons que le prix en vaut la peine » ;
- une **division de plus en plus forte au sein de l'ONU** et des puissances organisant la paix, **les pays du Moyen-Orient, la France et la Russie s'écartant de plus en plus de la vision américaine.**

= Ces éléments sont essentiels pour comprendre la situation de 2003

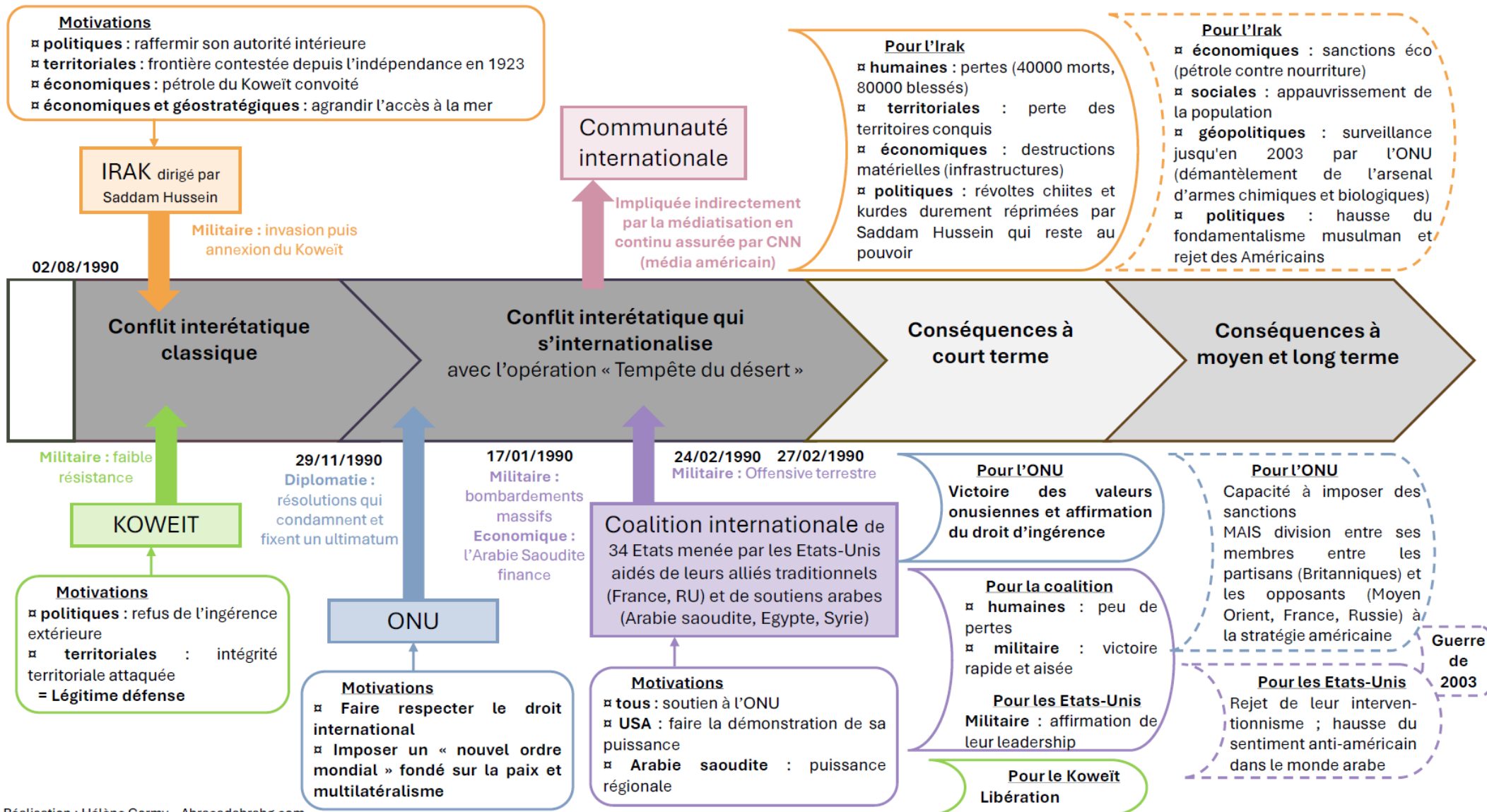
Quel bilan plus global tiré de ce règlement du conflit ?

Ce conflit est un tournant dans l'histoire des guerres et de leurs acteurs, avec une **vraie affirmation de l'ONU qui assume son droit à l'ingérence dans des États qui ne respecteraient pas le droit international et qui donne l'espoir d'une résolution désormais multilatérale des conflits**. Le Conseil de sécurité impose des contrôles par des observateurs de l'ONU à l'Irak jusqu'en 2003 ; un embargo pétrolier, partiellement levé à partir de 1996 et l'interdiction des armes de destruction massives.

Avec les reportages de CNN, c'est la première guerre couverte en continu. Toutefois, photographes et journalistes sont très encadrés et limités dans leur travail. **Cette guerre est l'occasion d'une démonstration de la puissance américaine et ce sont les images d'une énorme défaite irakienne qui sont diffusées.**

On constate un contraste saisissant entre **le discours officiel qui a présenté cette intervention comme une « guerres propres »** qui n'aurait eu recours qu'à des « frappes chirurgicales » sur des sites stratégiques **et la réalité d'un pays ravagé par la guerre, aux infrastructures détruites** et ne permettant pas aux Irakiens de vivre correctement, voire de survivre

Enfin, cette intervention étrangère conduit à un renforcement du fondamentalisme musulman car les EU sont jugés responsables de l'embargo et du non-règlement du problème palestinien.



2) Les accords d'Oslo apportent l'espoir d'un règlement multilatéral et négocié du conflit israélo-palestinien

Au début des années 1990, les relations entre Israël et l'OLP se détendent : l'OLP n'exige plus la destruction d'Israël, mais revendique le droit au retour des réfugiés palestiniens chassés par la guerre de 1948. Début 1993, des représentants d'Israël et de l'OLP se rencontrent à de nombreuses reprises en Norvège pour des négociations secrètes qui aboutissent **le 13 septembre 1993 aux accords d'Oslo signés à Washington entre Yasser Arafat, dirigeant de l'OLP, et Yitzhak Rabin, le premier ministre israélien. Leur poignée de mains est le symbole d'une réconciliation historique qui se fait sous l'égide des Etats-Unis** (Bill Clinton est le « maître de cérémonie »). [Les trois hommes sont récompensés du prix Nobel de la paix l'année suivante]

Ces accords **prévoient une reconnaissance réciproque d'Israël et de l'OLP, la mise en place d'une Autorité palestinienne (qui n'a pas le statut d'Etat) possédant des pouvoirs en matière d'éducation, de santé et de police sur la bande de Gaza et une partie de la Cisjordanie** (des zones sous autorité palestinienne, d'autres mixtes, d'autres sous autorité israélienne) **Cependant, les accords sont rejetés par les extrémistes des deux camps.**

B. ... vite déçu avec l'enlèvement du conflit israélo-palestinien

1) Le retour rapide des tensions entre les deux camps

Mais depuis le milieu des années 1990, le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens est bloqué par la montée des tensions dans les deux camps.

- du côté israélien, **Yitzhak Rabin est assassiné** par un fanatique juif en 1995 et la **droite israélienne revient au pouvoir** en 1996. Elle n'est pas favorable au dialogue avec les Palestiniens. **Les colons juifs refusent de partir et la colonisation se poursuit même en Cisjordanie et sur le Golan** (territoire pris à la Syrie depuis 1973).

Depuis 2002, Israël construit une « barrière de séparation » pour, dit-elle, protéger les Israéliens. Son tracé ne suit pas toujours la ligne verte définie en 1949. **Ligne verte** : « **Ligne de cessez-le-feu de 355 km tracée au crayon vert sur une carte d'Etat-major en 1949, elle sert de support à tous les plans de paix depuis trente ans. Elle est censée devenir la frontière d'un futur Etat palestinien.** Depuis leur victoire de la guerre des Six Jours en 1967, les Israéliens ne cessent de la bousculer, de l'effacer. Ils ont édifié des dizaines de colonies à l'Est de ligne et sont plus nombreux que jamais à Jérusalem-Est.

- du côté palestinien, **une seconde intifada éclate en 2000, des attentats-suicides** sont perpétrés par des Palestiniens radicaux et la **bande de Gaza est tenue depuis 2007 par le Hamas (mouvement islamiste fondé en 1987 : refus de toute négociation et solution de paix).** Le Hamas et le **Hezbollah (un mouvement politique et armé terroriste chiite libanais)** prônent la poursuite de la lutte armée avec le soutien de l'Iran.

2) L'enlèvement du processus de paix

Depuis, les tentatives de négociations et de paix se sont multipliées, souvent orchestrées par les Etats-Unis, jusqu'au dernier plan proposé en janvier 2020 par Donald Trump surnommé le « plan du siècle », sans toutefois trouver le moyen de mettre véritablement fin au conflit.

Ainsi, depuis 2001, les tentatives de paix échouent et l'absence de règlement semble plus favorable à Israël.

De fait, le gouvernement israélien par Sharon puis Netanyahu mettent en place une politique plus dure qui passe notamment par des réponses militaires aux attentats et offensives du Hamas. La colonisation progresse et on constate une politique d'acquisitions foncières dans la partie arabe de Jérusalem. Le refus d'un Etat palestinien demeure, tandis que la société israélienne se soucie de plus en plus de la question sécuritaire.

Parallèlement, pour les pays arabes, la question palestinienne passe au second plan avec le chaos en Irak et en Syrie. D'ailleurs d'autres pays arabes reconnaissent l'Etat d'Israël comme les EAU ou encore le Maroc.

Du côté palestinien, on constate des divisions internes importantes avec un fort affaiblissement politique, tandis que le **Fatah** (parti politique, basé en Cisjordanie, qui dirige l'Autorité palestinienne) **est en lutte contre le Hamas** (qui tient la bande de Gaza). Ainsi en 2007, les deux forces en sont venues à des combats dans la bande de Gaza d'où Israël s'était retiré en 2004.

L'ONU quant à elle maintient sa position en faveur d'une **solution à deux Etats** (d'ailleurs, en 2011 la Palestine adhère à l'UNESCO et en 2012 elle devient Etat observateur à l'ONU) **et son opposition à la colonisation israélienne** mais ses tentatives son bloquées par les Etats-Unis.

Enfin, des voix s'élèvent contre le rôle des Etats-Unis dans la région : ils sont accusés de faire plus le jeu d'Israël, leur vieil allié dès lors qu'une tentative de règlement de paix est proposée (ce reproche est encore d'actualité : le mandat de Trump a particulièrement montré cela avec la reconnaissance de Jérusalem comme la capitale d'Israël et le déplacement de l'ambassade américaine de Tel Aviv à Jérusalem, puis « le plan du siècle » ne semble plaire qu'aux Israéliens) et de **chercher surtout à préserver leurs propres intérêts** (approvisionnement en pétrole).

Ce sentiment anti-américain dans le monde arabe, incarné notamment par Oussama Ben Laden qui crée l'organisation terroriste Al-Qaïda, s'exacerbe avec la montée de l'islamisme.

C. ... et la montée de l'islamisme qui déstabilise la région

1) De l'islamisme politique à sa radicalisation par le terrorisme

L'**islamisme** est une **idéologie qui vise à réislamiser les sociétés en imposant le Coran comme fondement de la vie sociale et politique**. Cela passe par l'application de la charia. L'islamisme rejette la pensée scientifique moderne, les valeurs de la démocratie, la mixité... D'une certaine façon, l'islamisme se définit par son **refus de tout ce qui vient de l'Occident. Il est né en Egypte en 1928**, à une époque où le Moyen-Orient était sous domination coloniale et est formulé par les « Frères musulmans ».

Au Proche et au Moyen-Orient, les Etats créés après l'indépendance le sont sur le modèle occidental : des Etats laïcs dans lesquels l'islam est une religion ne devant pas interférer dans la vie politique.

La révolution iranienne de 1979 marque un tournant : elle permet l'arrivée au pouvoir des islamistes. Ils fondent la République islamique d'Iran. Le pays est contrôlé par un parti unique aux mains des religieux chiites ; la terreur de masse est pratiquée, les libertés ne sont pas reconnues et la justice coranique est appliquée.

Depuis les années 1980, l'islamisme progresse au Moyen-Orient : les islamistes sont au pouvoir en Turquie depuis 2002, dans la bande de Gaza depuis 2006... Plusieurs raisons expliquent ces succès :

- des causes externes : le **sentiment d'humiliation lié aux défaites face à Israël** et lié à la présence occidentale
- des causes internes : une **crise économique et sociale que des régimes, souvent autoritaires et corrompus**, n'ont pas réussi à faire reculer ; or, les organisations islamistes pratiquent une politique caritative et se chargent de l'éducation de la jeunesse.

Dès les années 1990, l'islamisme prend une forme plus radicale : le terrorisme. Des imams lancent des **fatwas (décret religieux qui fait obligation aux musulmans)** appelant les musulmans à tuer les Américains et leurs alliés, accusés de piller les richesses des musulmans, de souiller leurs lieux saints et de tuer des musulmans. A l'exception des attentats du 11 septembre 2001, **les attentats perpétrés par les terroristes islamistes sont relativement artisanaux** : ils déposent des bombes ou pratiquent des **attentats-suicide dans des lieux publics. Ils cherchent à semer la terreur en Occident pour l'obliger à se retirer du Moyen-Orient et à déstabiliser les pouvoirs locaux pour imposer la charia** (comme le fait l'organisation terroriste « Etat islamique » dans le Nord de la Syrie et de l'Irak).

Parmi les **cellules les plus actives** au Proche et au Moyen-Orient, on trouve **Al-Qaïda** et ses ramifications et le **groupe Etat islamique**. Les djihadistes s'entraînent dans des camps situés dans des territoires contrôlés par les islamistes (Afghanistan) et **leur financement est assuré par des Etats** (l'Iran et la Syrie financent le Hezbollah) **ou par des activités illégales** (trafic de drogue, trafic de cigarettes, prise d'otages...).

2) Le tournant du 11 septembre 2001 et l'intervention étrangère en Afghanistan et en Irak

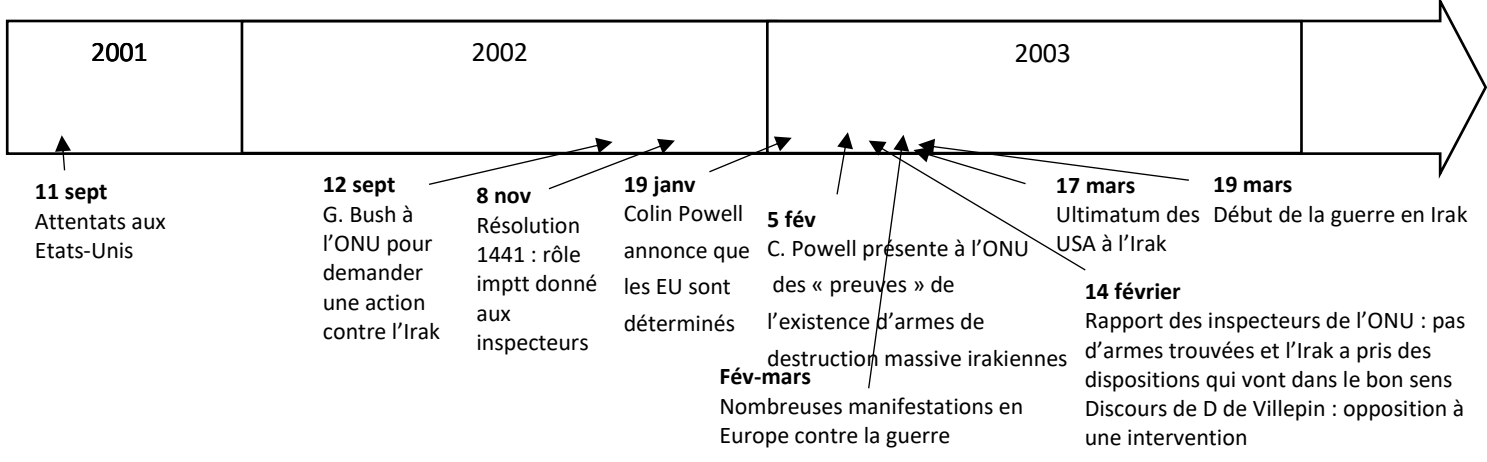
Les attentats du 11 septembre 2001 commandités par Al-Qaïda et visant des points très symboliques du pouvoir économique, politique et militaire américain **changent la donne**. Dès **octobre, l'ONU autorise une guerre en Afghanistan pour traquer Ben Laden** et renverser le régime des **talibans (nom donné aux islamistes au pouvoir)** qui le protègent.

En 2003, l'ONU refuse une intervention armée en Irak (accusée de détenir des armes de destruction massive, ce qui s'avère faux – et c'est d'ailleurs paradoxalement la principale réussite du règlement international du conflit du Golfe) : **les Etats-Unis lancent tout de même unilatéralement avec leurs alliés britanniques une guerre contre Saddam Hussein dans une guerre officiellement courte** (début le 19 mars 2003, chute de Saddam Hussein le 9 avril et fin officielle le 1^{er} mai) : c'est l'opération baptisée « Liberté irakienne ».

Etape 1 : Visionnez les vidéos suivantes : <https://ladigitale.dev/digiview/#/v/6794dc4a98f10> (11 min)

Emission d'Arte, Aurélie Luneau et Jean Bulot, *Les grands discours, Dominique de Villepin, Non à la guerre d'Irak*, 2017.

et infographie animée disponible sur Lumni : https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000005430/la-seconde-guerre-du-golfe.html?session_state=4a556ead-786e-45dd-9313-c703adb40394&code=789b8668-aeb4-41c2-a718-792e2025f385.4a556ead-786e-45dd-9313-c703adb40394.cb3d4b79-b7f5-4c44-8d08-6d4a61f6ffbd (4 min)



	Position américaine Président : George W Bush + Secrétaire d'Etat (= ministre des Affaires étrangères) : Colin Powell	Position française Président : Jacques Chirac Ministre des Affaires étrangères : Dominique de Villepin
Position défendue	Favorables à ce qu'une résolution de l'ONU autorise l'usage de la force contre l'Irak	Favorable à ce qu'il n'y ait pas d'intervention armée en Irak, à ce que l'ONU poursuive ses missions post 1 ^{ère} guerre du Golfe pour assurer paix et sécurité
Alliés ou soutiens	49 Etats Grande Bretagne Australie Une douzaine d'autres Etats européens pro-américains	Chine, Russie Ligue Arabe Applaudissements de nombreux pays non membres du conseil de sécurité
Arguments et principes justifiant cette position	Nécessité d'agir en Irak où prolifèrent selon G. Bush le terrorisme et les armes de destruction massive. = le régime de Saddam Hussein est un danger pour la vie de millions de personnes et pour la paix dans le monde = guerre préventive Saddam Hussein n'applique pas les résolutions du conseil de sécurité de l'ONU En finir vraiment avec la 1 ^{ère} guerre du Golfe	« Gardiens d'un idéal » : « priorité au désarmement dans la paix » « Personne ne peut affirmer que le chemin de la guerre sera plus court que celui des inspections, qu'il pourrait déboucher sur un monde plus sûr, plus juste et plus stable, car la guerre est toujours la sanction d'un échec » Argument venant d'un vieux pays, d'un vieux continent qui a connu les guerres, l'occupation et la barbarie et qui « n'oublie pas », « qui sait tout ce qu'il doit aux combattants de la liberté venus d'Amérique et d'ailleurs » Après la guerre, « il faudra construire la paix » dans un pays et une région qui auront été « durement affectés » par la guerre Liens historiques, commerciaux et diplomatiques de la France avec l'Irak
Unilatéralisme ou multilatérale ?	Unilatéralisme	Multilatéralisme

Cet exemple montre la difficulté pour l'ONU d'atteindre ses objectifs de paix, en ce qu'elle est tributaire de la position de ses Etats membres, et notamment de ceux qui siègent de manière permanente au conseil de sécurité et qui ont un droit de véto. Ainsi, on voit que la position de la France et celle des Etats-Unis sont incompatibles ici et que l'institution onusienne elle-même ne peut pas trancher puisque les deux parties peuvent utiliser leur droit de véto. Le choix de G.W. Bush de décider finalement de manière unilatérale d'intervenir prouve enfin combien certains Etats puissants peuvent outrepasser les décisions onusiennes sans craindre de représailles.

Les Etats-Unis interviennent en Irak

En 2003, l'ONU refuse une intervention armée en Irak : les Etats-Unis lancent tout de même **unilatéralement** avec 49 Etats alliés (et notamment le Royaume-Uni) une guerre contre Saddam Hussein. C'est l'opération baptisée « Liberté irakienne » qui dure peu : début le 19 mars 2003, chute de Saddam Hussein le 9 avril et fin officielle le 1^{er} mai

Dès juin 2004, le pouvoir est remis aux Irakiens, ce qui suscite de vives tensions entre sunnites, chiites et kurdes. En mai 2006, le chiite Nouri Al-Maliki forme le premier gouvernement stable de l'après-guerre.

Jugé pour crime contre l'humanité, Saddam Hussein est condamné à mort et pendu en décembre 2006.

Toutefois, les Américains restent force d'occupation jusqu'en 2008 et ne se retirent complètement qu'en fin 2011. Cette intervention étrangère dans la région au nom de la lutte contre le terrorisme attise le sentiment anti-occidental car il est perçu comme une nouvelle forme d'impérialisme, d'autant que leur image est dégradée par la révélation de scandales comme celui de la prison d'Abou Ghraib : des dizaines de milliers d'Irakiens ont été détenus par des soldats américains dans cette prison entre 2003 et 2006. Parmi eux, 70 à 90% étaient innocents d'après la Croix Rouge et beaucoup ont été victimes de tortures. Cela a pour conséquence que l'armée américaine est l'objet d'attentats-suicides perpétrés par des islamistes. Les USA se retrouvent ainsi engagés dans un conflit asymétrique. Ils n'arrivent ainsi pas à empêcher ce qui s'apparente rapidement à une guerre civile et finissent par se retirer en 2011.

Le bilan de cette seconde guerre du Golfe (2003-2011) est lourd : elle aurait coûté 770 milliards aux Etats-Unis mais aurait surtout fait au moins 4000 morts parmi les soldats de la coalition et autour de 460000 chez les Irakiens (dont 30-40% des effets indirects de la guerre comme le manque d'hygiène et les problèmes de santé induits).

Source : <https://ehne.fr/fr/eduscol/terminale-sp%C3%A9cialit%C3%A9-histoire/terminale-sp%C3%A9cialit%C3%A9-histoire/th%C3%A8me-2-faire-la-guerre-faire-la-peace-formes-de-conflits-et-modes-de-r%C3%A9solution/les-deux-guerres-du-golfe-1991-et-2003-et-leurs-prolongements-d%E2%80%99une-guerre-inter%C3%A9tation-%C3%A0-un>

3) La guerre civile irakienne (2004-2013) mène à une guerre contre l'Etat islamique (2014-2022)

Après leur départ, la guerre civile persiste liée à plusieurs problèmes :

- le nouveau régime mis en place est vite jugé inefficace et corrompu
- le 1^{er} ministre Maliki est trop autoritaire, alors que les revendications inspirées du printemps arabe s'intensifient
- les revenus pétroliers sont inégalement répartis

Dans ce contexte, les djihadistes de l'Etat islamique d'Irak, devenu l'Etat islamique en Irak et au Levant (Daech en arabe), qui se sont fixés comme priorité de lutter contre la domination chiite et l'influence iranienne, en profitent pour lancer une offensive majeure contre l'Etat irakien à l'été 2014. Pratiquant la terreur, les razzias et la guerre asymétrique, ils battent facilement l'armée irakienne et arrivent facilement à Bagdad. En octobre 2014, Daech proclame le califat sur un territoire à cheval entre l'Irak et la Syrie.

Paniqué, le gouvernement irakien appelle à l'aide internationale. Après la condamnation des actes terroristes de Daech par l'ONU, se crée une « coalition contre Daech » avec pour objectif de mettre un terme au projet territorial de celui-ci. Elle agit par des moyens militaires (opération « Inherent Resolve ») mais également dans les domaines de la contre-propagande, de la lutte contre le financement du terrorisme, de la lutte contre les combattants terroristes étrangers ainsi que de l'aide à la stabilisation et à la reconstruction des territoires libérés. En 2019, elle comptait 80 Etats menés par les Etats-Unis, dont les principaux pays européens. La coalition internationale n'est toutefois pas mandatée par l'ONU (ce ne sont pas des casques bleus) et d'ailleurs, l'Irak a porté plainte contre elle auprès du conseil de sécurité de l'ONU. Les opérations en Irak menées par cette coalition, suspendues depuis janvier 2020, ont repris ponctuellement fin 2024. Si aujourd'hui Daech a perdu militairement, les tensions demeurent vives au sein du pays.

D. Une aggravation récente de la situation très inquiétante

1) Le « printemps arabe » : progrès de la démocratie ou de l'islamisme ?

Fin 2010, éclate ce que les journalistes appellent le « printemps arabe » : il s'agit d'un vaste mouvement de contestation populaire contre les régimes autoritaires d'Afrique du Nord et du Proche et Moyen-Orient où se mêlent des revendications politiques (plus de démocratie) et socio-économiques (une amélioration des conditions de vie) né en Tunisie fin 2010 et qui s'est propagé à de nombreux pays au printemps 2011

Les opposants sont hétérogènes et peu structurés, mêlant une opposition qui réclame plus de libertés et des partis islamistes anciens (les Frères musulmans en Egypte).

Trois cas de figure se dégagent à l'issue du « printemps arabe » :

- le régime est renversé et son chef est déposé : en Egypte, les manifestations mettent fin aux 31 ans de pouvoir d'Hosni Moubarak
- le régime s'est maintenu car il a accepté des réformes : en Jordanie, le roi Abdallah change de premier ministre, fait augmenter les salaires, réduit les prix et garantit la liberté d'expression
- le régime s'est maintenu par une répression très violente : en Syrie, Bachar el-Assad a lancé une guerre contre les « rebelles », laquelle guerre a débouché sur une guerre civile qui n'est toujours pas résolue.

⇒ Au final, **toutes les élections voient la victoire d'islamistes plus ou moins modérés et non de démocraties libérales comme l'espéraient les Occidentaux** : ils sont aujourd'hui au pouvoir en Arabie-Saoudite, en Turquie, en Iran et dans la bande de Gaza et ils participent au gouvernement au Liban et en Irak. Ils connaissent toutefois un certain recul depuis 2021 au Maghreb : défaite électorale des Frères musulmans en Algérie et au Maroc. La Tunisie a aussi tourné la page.

2) [Le conflit syrien](#)

Cf. axe 2 Entre 2011 et 2022, la guerre civile syrienne a opposé le président en place, Bachar el-Assad, à plusieurs groupes rebelles : une organisation terroriste (Daech), la minorité kurde qui réclame son indépendance (KRG) et des rebelles, certains modérés et islamistes qui réclamaient la démocratisation du régime. La guerre a dévasté le pays et fait plus au moins 384 000 morts, dont plus de 116 000 civils, selon un bilan publié en 2020 par l'Observatoire syrien des droits de l'Homme. 13 millions de personnes ont été déplacées.

En décembre 2024, le régime de Bachar el-Assad a été renversé (alors qu'il contrôlait 70% du territoire) par les rebelles islamistes.

Se mêlent à ce conflit à l'origine intra-étatique des puissances extérieures : puissances régionales (Iran pro-Bachar el-Assad ; Arabie Saoudite pro-rebelles modérés) et **des puissances internationales antagonistes** (Etats-Unis – et sa coalition - contre Daech et Bachar el-Assad ; Russie pro-Bachar el-Assad et contre les rebelles modérés). **Les ONG ont également fait entendre leur voix sur la scène internationale** : 73 ONG présentes en Syrie se sont réunies dans le SIRF (Forum régional syrien des ONG international) en octobre 2019 et ont poussé un cri d'alerte concernant les conséquences des interventions militaires dans le pays.

3) [L'échec afghan](#)

Le retrait des dernières troupes américaines et de leurs alliés de l'OTAN de l'Afghanistan à l'été 2021 a donné lieu à une reconquête des Talibans très rapide après 20 ans de guerre (intervention américaine sous mandat de l'ONU lancée en octobre 2001). **La situation économique et humanitaire du pays est catastrophique** ; le nouveau régime restreint les libertés de la population. **Le risque du développement de groupes terroristes dans le pays (et notamment al-Qaïda) est grand.**

4) [Nouvelle flambée de guerre entre Israël et le Hamas](#)

Les attaques terroristes menées par le Hamas le 7 octobre 2023 ont conduit à une nouvelle flambée de violence, apaisée depuis mi octobre 2025 (plan de paix orchestré par Donald Trump).

Conclusion : un apaisement impossible ?

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Proche et le Moyen-Orient ont été un foyer de tensions majeures et **l'avenir n'est guère encourageant** :

- les conflits perdurent en Irak, en Syrie et en Afghanistan ;
- des peuples continuent à demander en vain des droits politiques et à être systématiquement réprimés (c'est le cas des Kurdes, notamment en Turquie) ;
- des Etats suscitent toujours l'inquiétude de l'Occident : **l'Iran qui développe un programme nucléaire**
- **la montée en puissance de l'islamisme dans toute la région, qui peut faire craindre un embrasement généralisé dirigé contre Israël**

Finalement, les seuls espaces de stabilité au Moyen-Orient sont les Etats autoritaires qui ne laissent place à aucune forme d'opposition (Arabie Saoudite).

La politique occidentale visant à implanter largement la démocratie au Proche et au Moyen-Orient semble avoir échoué.

Le Moyen Orient semble donner la preuve de l'impuissance de l'ONU dont la voix est de moins en moins écoutée dans la région et qui ne parvient pas à trouver de solutions, du fait de la division des membres du conseil de sécurité sur ce sujet. Durant les 10 dernières années, 17 vetos ont été posés, le plus souvent par la Russie et la Chine, parfois les Etats-Unis sur la question du Moyen Orient.

Les autres acteurs de la guerre comme de la paix sont nombreux :

- Les Etats de la région qui recherchent une domination régionale
- Les puissances internationales, attirées dans le conflit parfois par des alliés, parfois par la volonté d'accroître leur domination, parfois par les intérêts économiques en jeu du fait de la présence d'hydrocarbures. On peut ainsi se demander si les Etats-Unis ont plutôt joué le rôle d'une puissance stabilisatrice ou déstabilisatrice dans cette région depuis 1945.
- Les milices, groupes terroristes, etc. ont profilé, rendant les conflits plus irréguliers
- Les ONG essaient de plus en plus de porter leur aide aux civils, victimes de ces multiples et incessantes tensions.